



MAGAZINE
VIE ET MORT
D'UNE INFLUENCEUSE

idées



“ La nouvelle histoire
de la droite américaine
”

Le Monde WEEK-END

SAMEDI 31 MAI 2025 - 81^e ANNÉE - N° 25011 - 5,50 € - FRANCE MÉTROPOLITaine - WWW.LEMONDE.FR -

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY DIRECTEUR : JÉRÔME FENOGLIO

Droits de douane de Trump : le grand brouillard

► Après deux décisions de justice consécutives, l'incertitude concernant les droits de douane infligés à toute la planète par le président américain est totale

► Cette situation inédite témoigne de la violence de l'affrontement en cours entre Trump et les juges soucieux du respect de l'Etat de droit

► Dans l'attente d'une décision au fond, vraisemblablement de la Cour suprême, les entreprises et les Etats vont devoir naviguer à l'aveugle

► Une question se pose aux partenaires commerciaux des Etats-Unis : ont-ils intérêt à signer rapidement un accord ?

PAGES 2, 3 ET 16

M ÉDITORIAL
MENACES SUR L'ÉQUILIBRE DES POUVOIRS

PAGE 32

ISRAËL DES UNIVERSITAIRES TÉTANISÉS FACE À LA GUERRE ET À L'EXTRÊME DROITE

► Non sans difficulté, une poignée d'enseignants et d'étudiants cherchent à se faire entendre

PAGE 4



Manifestation contre la guerre, appelant à la libération des otages à Gaza, à l'université de Tel-Aviv, le 27 mai. JONAS OPPERSKALSKI POUR «LE MONDE»

Europe
Mattias Guyomar,
nouveau président
de la CEDH

PAGE 13

Emploi
Les agences
bancaires en voie
de disparition

PAGE 17

Suède
Des tueurs
à gages de plus
en plus jeunes

PAGE 6

Environnement
Les députés actent
la suppression
des ZFE

PAGE 10

Un grand d'Espagne à la tête du PSG, nouveau grand d'Europe



Au Stade de la Mosson, à Montpellier, le 10 mai. SYLVAIN THOMAS/AFP

ON L'AIME ou on le déteste. Ces derniers mois, à Paris et par-delà un peu partout en France – si l'on excepte le cas un peu particulier de Marseille –, c'est une sorte d'adoration pour Luis Enrique, l'entraîneur du PSG, qui s'est emparé des fans de football. A la veille de la finale de la Ligue des

champions qui doit opposer samedi, à Munich, le club parisien à l'Inter Milan, toute la question est de savoir si l'ancien joueur et entraîneur du Barça et de la Roja va parachever le rêve des dirigeants qataris : faire du PSG le club européen le plus puissant.

PAGES 21 À 23

Venise
A la Biennale,
l'architecture
dans la guerre

Comment reconstruire sa maison quand un missile l'a réduite en cendres ? De nombreux bâtisseurs cherchent des réponses

PAGE 24

Exposition
Maximilien Luce,
peintre
anarchiste

Le Musée de Montmartre consacre une rétrospective au plus méconnu des néo-impressionnistes

PAGE 26

Santé publique

« La cigarette doit disparaître là où il y a des enfants »

Le gouvernement a décidé qu'à compter du 1^{er} juillet fumer sera interdit sur les plages, dans les jardins publics et près des écoles

PAGE 15

Pologne
L'extrême droite pèse sur la présidentielle

Selon les derniers sondages avant le second tour du 1^{er} juin, le candidat libéral est talonné par son rival ultraconservateur

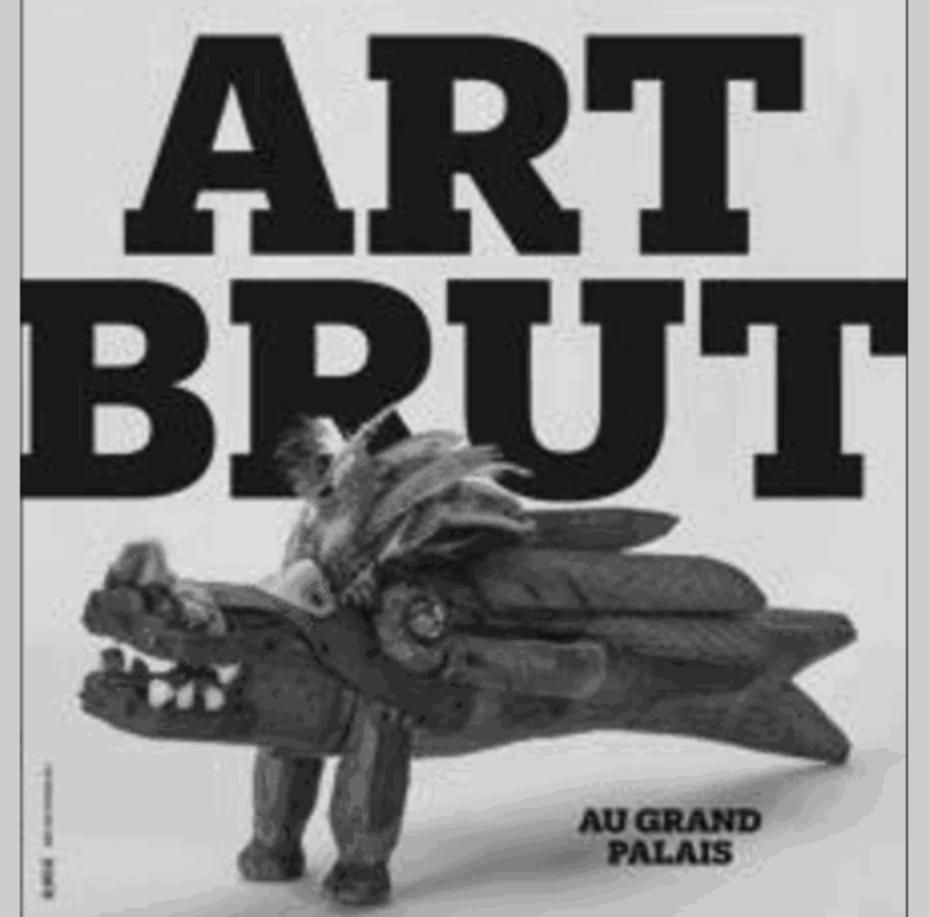
ANALYSE PAGE 31

Procès Le Scouarnec La colère des victimes après le verdict

Au terme de trois mois de procès, la cour criminelle de Vannes a condamné l'ancien médecin à la peine maximale pour avoir agressé et violé 299 personnes, durcie d'une peine de sûreté aux deux tiers. La cour n'a cependant pas retenu la rétention de sûreté, provoquant l'incompréhension et la colère des victimes. «Je me sens humiliée», a lancé l'une d'elles.

PAGE 14

Télérama hors-série



À retrouver sur boutique.telerama.fr et dans les points de vente listés ici



M 00146-531-F-5,50 €

Allemagne 4,80 €, Andorre 4,30 €, Autriche 4,50 €, Belgique 5,80 €, Espagne 4,30 €, Grèce 4,20 €, Guadeloupe-Martinique 4,00 €, Italie 4,20 €, Luxembourg 5,90 €, Maroc 32 DH, Pays-Bas 4,60 €, Portugal cont. 4,30 €, La Réunion 4,00 €, Sénégal 2 500 F CFA, Suisse 4,80 CHF, Tunisie 7,10 DT

WASHINGTON - correspondant

Communistes», «fous» ou «corrompus» : lorsque le citoyen et candidat Donald Trump était inculpé dans quatre affaires en 2023, il multipliait les outrances contre les magistrats à l'origine de ses tourments. De retour à la Maison Blanche depuis janvier, son affrontement avec les juges a pris une dimension bien plus large, plaçant l'Etat de droit américain sous une tension inédite. Les magistrats fédéraux dressés sur sa route, la Constitution en main, sont «des monstres qui veulent que notre pays aille en enfer», écrivait le président à l'occasion de la fête de Memorial Day, lundi 26 mai.

«On vit sous une tyrannie judiciaire», a osé deux jours plus tard Stephen Miller, chef adjoint de l'administration présidentielle. En déclarant illégal le dispositif de droits de douane réciproques, le tribunal de commerce international de New York venait de prendre une décision fracassante. Jeudi, la cour d'appel suspendait son application, évitant ainsi à Donald Trump un revers politique manifeste.

Ce même jour, une juge fédérale confirmait la suspension de l'interdiction de recruter des étudiants étrangers, prononcée par l'administration contre l'université Harvard. Telle est la nouvelle norme : la chronique de ce second mandat du milliardaire contraint à une navette quotidienne entre les tribunaux et le bureau Oval.

Sur tous les plans – immigration, droits de douane, reformatage de l'Etat fédéral –, l'exécutif enfreint son périmètre traditionnel, confirmant son penchant autoritaire. Mais les juges fédéraux interviennent en vigies défendant la Constitution, l'équilibre des pouvoirs et les droits individuels. Selon le site Just Security, qui recense tous les dossiers judiciaires impliquant l'administration Trump, le chiffre s'élèverait actuellement à 249, dont dix déjà clos. Ce contexte de guérilla à fronts multiples renforce le rôle de la Cour suprême, arbitre ultime, à majorité conservatrice, mais soucieuse des grands principes constitutionnels.

ENNEMIS DE L'INTÉRIEUR

L'entourage du président met en cause des magistrats supposément «gauchistes», devenus les ennemis de l'intérieur. La victoire électorale de novembre 2024 est présentée comme un blanc-seing. «Les lignes de front sont dessinées : les élites financières mondialisées, les bureaucraties non élues à Bruxelles et l'Etat profond judiciaire contre le président démocratiquement élu, Donald Trump, et ses efforts pour défendre notre souveraineté et protéger les travailleurs américains!», assurait, jeudi, Jason Miller, conseiller de longue date du milliardaire, sur le réseau social X.

Ce même jour, la porte-parole de la Maison Blanche, Karoline Leavitt, a prétendu que l'administration était victime d'une forme de harcèlement. «Le président Trump a reçu plus d'injonctions [judiciaires] en un mois de présidence en février que Joe Biden n'en a eu en trois ans.» Une statistique dénuée de sens, sans prise en compte des initiatives sanctionnées. Puis Karoline Leavitt a dressé une liste non exhaustive de certaines décisions «ridicules» contre l'exécutif. Elle a évoqué aussi bien les traitements hormonaux, les licenciements annulés dans certains ministères et agences fédérales que le renvoi d'«étrangers terroristes», remis en cause par les tribunaux.

Donald Trump, lui, avait commencé sa journée en relayant sur Truth Social un montage photo de lui, en noir et blanc, avec cette légende : «Il est en mission divine et personne ne peut arrêter ce qui vient.» Personne ? Les juges s'y emploient. L'affrontement est particulièrement sévère sur la question migratoire. «La législation en la matière est un domaine offrant à l'exécutif une grande liberté discrétionnaire», souligne Aaron Reichlin-Melnick, de l'association American Immigration Council. Néanmoins, comme l'ont établi de multiples juges fédéraux, l'administration Trump 2 est bien plus agressive que Trump 1 dans son désir de contourner les lois, jusqu'à les violer. Dans la majorité des cas, elle respecte les décisions judiciaires défavorables, mais on l'a vue de façon répétée essayer de trouver des failles dans les jugements et d'en violer l'esprit autant que possible, en prétendant respecter la lettre.»



Donald Trump lors de l'annonce des droits de douane sur l'industrie automobile, à la Maison Blanche, à Washington, le 26 mars. MANDEL NGAN/AFP

Donald Trump contre les juges, l'affrontement décisif du mandat

Vigies de la Constitution, les juges fédéraux tentent de faire respecter l'équilibre des pouvoirs, alors que, des droits de douane à l'immigration, le milliardaire ne cesse d'outrepasser le périmètre normalement dévolu au président américain

L'avocat Muzaffar Chishti, expert au sein de l'organisation Migration Policy Institute, souligne la conviction qu'a Donald Trump : celle de devoir son élection en 2016 comme en 2024 à l'immigration. «Il pensait cette fois avoir le champ libre pour organiser une opération d'expulsions massives, d'autant que le pays était derrière lui, contrairement au précédent mandat, à cause de la crise à la frontière.

L'administration actuelle a donc été profondément choquée par la résistance rencontrée dans les tribunaux, y compris parmi des juges que Trump avait nommés, et jusqu'à la Cour suprême.» Pour Muzaffar Chishti, les dossiers liés à l'immigration sont devenus la mesure première du rapport de l'administration Trump aux droits individuels. «Trump croit fondamentalement que la Constitution s'applique, au mieux, aux citoyens américains, dit le juriste. Or, on assiste à un choc de décisions judiciaires qui réaffirment les protections constitutionnelles, même pour les sans-papiers, ce qui implique une procédure régulière, l'obligation de communiquer les charges retenues, le droit pour la personne d'être entendue. Cela ne peut se passer en vingt-quatre heures.»

La politique dissuasive et répressive de l'administration a permis un assèchement spectaculaire des arrivées de migrants à la frontière mexicaine. Mais la pression à l'intérieur du pays pour faire du chiffre et traquer les clandestins conduit à une saturation du système. Les abus et les traitements expéditifs sont rapportés par les médias, tandis que le monde MAGA («Make America Great Again») exulte.

Donald Trump, lui, prétend remettre en cause par décret présidentiel le droit du sol pour les enfants de migrants – garanti par la Constitution – et promeut la sous-traitance carcérale des clandestins criminels à des pays étrangers, comme le Salvador. Certes, le

DANS LA MAGISTRATURE, UNE RÉBELLION SPONTANÉE SE DÉVELOPPE ET UN ESPRIT DE CORPS S'ANIME CONTRE LES ABUS DU POUVOIR. CELA TOUCHE AUSSI BIEN LES JUGES LIBÉRAUX QUE CONSERVATEURS

système migratoire américain est en souffrance de longue date. Au lieu de tenter de le réformer, Donald Trump le brutalise encore davantage. «Ce que nous voyons, ajoute Aaron Reichlin-Melnick, c'est une administration qui ne veut pas de supervision indépendante, qui aimerait avoir la capacité d'être à la fois juge, jury et bourreau.»

LE COURAGE, PLUS CRUCIAL QUE JAMAIS La rhétorique incendiaire des trumpistes contre les juges a une traduction immédiate : le risque de violences à leur égard s'accroît de façon dramatique. De source officielle – les US Marshals –, 162 d'entre eux ont reçu des menaces directes, entre le 1^{er} mars et le 14 avril. Depuis la fin février, plusieurs juges fédéraux ont reçu à leur domicile des pizzas, commandées anonymement. Une forme d'intimidation claire à l'adresse de ces magistrats, tous chargés de dossiers impliquant l'administration. Le harcèlement en ligne s'est banalisé, le président désignant parfois la cible. Au palais de justice de Milwaukee (Wisconsin), le 18 avril, la juge Hannah Dugan a même été arrêtée pour obstruction à l'arrestation d'un cuisinier mexicain sans papiers. Un pas inédit franchi.

De grandes universités et de puissants cabinets d'avocats ont déjà plié le genou devant Donald Trump. Mais dans la magistrature, une rébellion spontanée se développe et un esprit de corps s'anime contre les abus du pouvoir exécutif. Cela touche aussi bien les juges libéraux que conservateurs. Selon Adam Bonica, professeur en sciences politiques à l'université Stanford, le mois de mai a été marqué par 96 % de décisions judiciaires défavorables à l'administration Trump (26 dossiers sur 27), contre 76 % en avril et 74 % en mars. Le 8 mai, Sonia Sotomayor, juge libérale siégeant à la Cour suprême, lançait un appel vibrant aux juristes,

lors d'un gala. «Notre travail est de défendre les personnes qui ne peuvent le faire elles-mêmes. Notre travail est d'être le champion des causes perdues. Mais en ce moment, nous ne pouvons perdre les batailles dans lesquelles nous sommes engagés. Nous avons besoin d'avocats formés, passionnés et engagés, pour mener ce combat.»

Marc Elias, qui a fait partie de l'équipe de campagne d'Hillary Clinton en 2016, est l'un d'entre eux, impliqué dans de nombreux dossiers contre la Maison Blanche. Lorsque le 14 mai, Donald Trump s'est rendu au département de la justice, purgé et assujetti à sa volonté, le président a mentionné Marc Elias parmi les «personnes vraiment mauvaises», qui ont «essayé de transformer l'Amérique en pays du tiers-monde, corrompu et communiste». Malgré les tentatives d'intimidation, Marc Elias redouble d'efforts, de tribunaux en plateaux télévisés. Alors que les élections de mi-mandat sont prévues en novembre 2026, il ne cesse de souligner, que la démocratie américaine se trouve sous une menace historique. Il rappelait ceci dans une lettre publiée sur sa plateforme, Democracy Docket, le 20 mai : «A un moment où Trump prend pour cible les cabinets d'avocats, les opposants politiques et les organisations à but non lucratif, le courage semble en quantité limitée, mais il est plus crucial que jamais.»

M. Elias insiste sur l'effet de masse des tentatives républicaines. De multiples initiatives de l'exécutif sont incertaines, mal argumentées. Mais il suffit de quelques victoires au milieu de nombreuses défaites pour changer la réalité. Et une menace lourde pèse : que pourront faire les juges si l'administration Trump décide un jour de bafouer ouvertement les décisions qui ne lui conviennent pas ? ■

PIOTR SMOLAR

Bataille judiciaire sur les droits de douane

La Cour suprême devrait être saisie pour juger si la décision du président américain d'imposer des tarifs douaniers est « un excès de pouvoir contraire à la loi »

NEW YORK - correspondant

Donald Trump a obtenu un répit : une cour d'appel fédérale a suspendu, jeudi 29 mai, en référé, l'annulation des droits de douane qu'il avait infligés à la planète le 2 avril, «jour de libération», avec ses pré-tendus droits réciproques ainsi qu'au Canada, au Mexique (25 %) et à la Chine (20 %), trois pays accusés de ne pas empêcher le trafic de fentanyl vers les Etats-Unis. «Les jugements et les injonctions permanentes prononcées par le Tribunal de commerce international sont temporairement suspendus jusqu'à nouvel ordre, le temps que ce tribunal examine les requêtes», écrivent les juges d'appel.

Il n'empêche, l'état judiciaire se resserre. Mercredi, un panel de trois juges du Tribunal du commerce international, une instance peu connue, siège à New York, avait estimé que l'International Emergency Economic Powers Act (IEEPA) de 1977, invoqué par Donald Trump, ne lui permettait pas d'imposer de telles sanctions. «Le tribunal n'interprète pas l'IEEPA

comme conférant une telle autorité illimitée et annule les droits de celle-ci», tranchent les juges. Ces derniers avaient été saisis par cinq entreprises s'estimant lésées et par douze Etats fédérés emmenés par l'Oregon.

Jeudi, la pression s'est accentuée lorsque Rudolph Contreras, un juge fédéral de Washington nommé par Barack Obama, a bloqué les droits de douane liés à la crise du fentanyl pour excès de pouvoir. L'administration Trump a fait appel, menaçant de saisir la Cour suprême vendredi. «En l'absence d'une mesure provisoire de la part de la cour [d'appel], les Etats-Unis prévoient de demander

demain une mesure d'urgence à la Cour suprême pour éviter les dommages irréparables en matière de sécurité nationale et d'économie en jeu», avait écrit le ministère.

L'affaire a mis l'administration Trump aux abois. Dès mercredi, Stephen Miller, le conseiller le plus virulent de Donald Trump, s'est indigné : «Le coup d'Etat judiciaire est hors de contrôle.» Un des juges du panel avait été nommé par le républicain Ronald Reagan et un deuxième par Donald Trump. Cela n'a pas empêché Kush Desai, un porte-parole de la Maison Blanche, de reprendre la thématique des magistrats illégitimes. «Il n'appartient pas à des juges non élus de décider de la meilleure façon de gérer une urgence nationale», a-t-il déclaré, invoquant une industrie américaine et des populations laminées par des relations commerciales, selon lui, «déloyales».

Un avocat des plaignants, Jeff Schwab, du Liberty Justice Center, a réfuté ce reproche sur la chaîne CNN : «La Cour n'aborde pas du tout cette question. Elle se contente d'interpréter la loi. La loi sur les pou-

voirs économiques d'urgence internationale stipule qu'elle n'autorise pas le président à imposer des droits de douane unilatéraux illimités. C'est tout ce qu'elle dit.»

L'affaire était une première victoire pour les milieux économiques, qui ne parvenaient pas à faire reculer sérieusement Donald Trump sur le sujet, mais Wall Street était mitigée jeudi, ayant du mal à mesurer l'impact de la décision judiciaire.

La décision, qu'elle soit confirmée ou non, chamboule les négociations en cours avec plusieurs pays, comme le Japon, le Vietnam ou l'Union européenne (UE), et elle ruine la tactique de menaces infligées puis retirées par Donald Trump. Nul ne sait si, en effet, ces pays ont intérêt à poursuivre les négociations. Le représentant américain au commerce, Jamieon Greer, avait averti récemment qu'une décision de justice contre l'administration pourrait entraîner ses efforts pour négocier des accords avec les pays tiers.

«Excès de pouvoir»

Les démocrates ont salué la décision. «J'ai affirmé, dès le départ, que la déclaration de Donald Trump selon laquelle il pourrait simplement décréter de nouvelles taxes exorbitantes sur les produits importés requérait une déconstruction de la Constitution au point de la rendre méconnaissable», a déclaré Ron Wyden, sénateur de l'Oregon. «C'est une victoire majeure pour les familles de travailleurs, les entreprises et l'Etat de droit», a déclaré la procureure générale de l'Etat de New York, Letitia James. Le président ne peut ignorer la Constitution et imposer des hausses d'impôts massives au peuple américain.»

LA DÉCISION, QU'ELLE SOIT CONFIRMÉE OU NON, CHAMBOULE LES NÉGOCIATIONS EN COURS AVEC PLUSIEURS PAYS

Les droits de douane devaient historiquement être approuvés par le Congrès, cette compétence lui étant dévolue par la Constitution. Au fil des décennies, les présidents ont obtenu des pouvoirs grandissants. Donald Trump prétend avoir celui d'agir, estimant que les déficits commerciaux du pays constituent une urgence nationale. En réalité, la loi, qui concerne principalement les embargos et les sanctions commerciales, ne mentionne même pas les droits de douane, et l'interprétation élargie faite par Donald Trump a été rejetée par le tribunal.

D'abord sur le partage des pouvoirs. «Une délégation illimitée de l'autorité tarifaire constituerait une abdication abusive du pouvoir législatif au profit d'une autre branche du gouvernement. Toute interprétation de l'IEEPA qui déléguerait une autorité tarifaire illimitée est inconstitutionnelle», écrivent les juges.

La décision n'affecte pas les droits de douane émis par l'administration Trump par des moyens juridiques différents, notamment les taxes sur l'acier, l'aluminium et les voitures. Elle est néanmoins un tremblement de terre, chacun ayant fait mine d'oublier, sidéré par les actions du milliardaire depuis son retour à la Maison Blanche, que le président agissait manifestement hors du cadre juridique américain. Le chemin est toutefois loin d'être achevé. La cour d'appel doit examiner le dossier sur le fond. Et in fine, c'est la Cour suprême qui aura à trancher. ■

Ensuite, l'invocation du rééquilibrage des déficits américains ne saurait justifier une procédure exceptionnelle. «Les droits de douane mondiaux et de rétorsion ne respectent pas les limitations imposées par le Congrès au pouvoir du président de réagir aux déficits de la balance des paiements. Les droits de douane mondiaux et de rétorsion sont donc un excès de pouvoir contraire à la loi», explique le Tribunal.

Enfin, l'argument de l'arme de négociation invoquée pour lutter contre le trafic de drogue est retourné : «Les décrets ne répondent pas aux objectifs affichés. Comme le reconnaît le gouvernement, ils visent plutôt à créer un levier pour y parvenir», écrivent les juges. Ceux-ci notent bien que le gouvernement invoque le texte de la loi qui autorise le gouvernement à agir pour «faire face à une menace inhabituelle et extraordinaire», mais le désavouent aussitôt : «Si "faire face à" peut signifier "imposer une charge jusqu'à ce que quelqu'un s'en occupe", alors tout est permis. Ce n'est certainement pas ce que le Congrès a voulu dire.»

La décision n'affecte pas les droits de douane émis par l'administration Trump par des moyens juridiques différents, notamment les taxes sur l'acier, l'aluminium et les voitures. Elle est néanmoins un tremblement de terre, chacun ayant fait mine d'oublier, sidéré par les actions du milliardaire depuis son retour à la Maison Blanche, que le président agissait manifestement hors du cadre juridique américain. Le chemin est toutefois loin d'être achevé. La cour d'appel doit examiner le dossier sur le fond. Et in fine, c'est la Cour suprême qui aura à trancher. ■

ARNAUD LE PARMENTIER

«LE COUP D'ÉTAT JUDICIAIRE EST HORS DE CONTRÔLE», S'EST INDIGNÉ STEPHEN MILLER, UN CONSEILLER DU PRÉSIDENT

A Harvard, l'inquiétude des étudiants étrangers, cibles du pouvoir

Sous le couvert de la lutte contre l'antisémitisme, l'administration républicaine multiplie les mesures visant la prestigieuse université

REPORTAGE

CAMBRIDGE (MASSACHUSETTS) - envoyé spécial

Vous auriez mérité d'entre ici une star, une légende, un Prix Nobel, ou qui sait, le pape lui-même... Peut-être l'année prochaine ? Un rire parcourt la foule des milliers de personnes réunies, jeudi 29 mai, sur la pelouse de Harvard. Abraham Verghese n'a pas la notoriété de ses illustres prédecesseurs – Barack Obama, Angela Merkel, Tom Hanks, Mark Zuckerberg ou Steven Spielberg –, choisis pour prononcer le grand discours annuel de remise des diplômes de la célèbre université.

Mais, en cette année 2025, marquée par les attaques de l'administration Trump contre le campus, qui de mieux pour remplir ce rôle qu'un médecin, professeur à Stanford, écrivain, né en Ethiopie de parents indiens, arrivé aux Etats-Unis dans les années 1980 avec le statut d'étudiant étranger. «Quand des immigrés et d'autres personnes présentes légalement dans ce pays, y compris vos nombreux étudiants étrangers, s'inquiètent être arrêtés à tort, voire expulsés, il est peut-être pertinent que vous entendiez la voix d'un immigré comme moi.»

Depuis mardi, l'université Harvard vit au rythme des cérémonies «du commencement», le rituel de fin d'études dont les origines remontent au XVII^e siècle. Elles ont débuté par un défilé des quelque 9 000 étudiants diplômés. Beaucoup ont revêtu, en plus de la toge et de la toque noires, des étoiles aux couleurs de leurs pays d'origine, et l'on mesure, à la vue de cette foule barbouillée, ce que signifie pour l'université la perte potentielle des étu-

dants étrangers. La légèreté ambiante dans les rues de Cambridge, la banlieue universitaire de Boston (Massachusetts), ferait presque oublier que l'établissement le plus prestigieux du pays est engagé dans une lutte sans pitié avec Donald Trump. Le 22 mai, Kristi Noem, la secrétaire à la sécurité intérieure, avait annoncé l'annulation de l'accréditation de la plus ancienne université américaine au programme de visas «Student and Exchange Visitor», soit la possibilité d'accueillir des élèves du monde entier. La mesure a été suspendue temporairement par un juge.

Le gouvernement a donc coupé le robinet en amont, avec une décision qui touche désormais l'ensemble des universités : la suspension des rendez-vous dans les ambassades pour tous les étudiants étrangers, officiellement pour revoir les procédures d'attribution de visa, qui devraient désormais passer par un contrôle strict des réseaux sociaux des postulants.

«Cela n'a aucun sens»

Donald Trump a justifié l'offensive, mercredi, dans le bureau Oval : «Harvard doit mieux se comporter. Harvard traite notre pays avec beaucoup d'irrespect. Et tout ce qu'ils font c'est de s'enfoncer encore et encore.» L'institution avait déjà été visée au portefeuille : en deux mois, l'administration a menacé d'annuler des fonds en faveur de l'université à hauteur de 2 milliards de dollars (1,76 milliard d'euros), de supprimer l'exemption fiscale et de revoir tous les contrats fédéraux dont l'établissement bénéficie. Au point que le *Wall Street Journal* a posé, dans un éditorial critique, la seule question qui vaille désor-

POUR TRUMP, LES ÉTUDIANTS VENUS D'AUTRES PAYS SONT PERCUS COMME DE POTENTIELS «FAUTEURS DE TROUBLES»

que des dérapages antisémites ont effectivement eu lieu lors des manifestations de soutien aux Palestiniens. Le président de l'université, Alan Garber, nommé en août 2024 pour répondre à la crise, a lancé un groupe de travail sur l'antisémitisme. Les conclusions livrées en avril faisaient état de témoignages d'étudiants juifs s'étant sentis «ciblés et rejetés en raison de leur identité». Celles-ci ont été accompagnées d'un message d'excuse de la direction, qui s'est engagée à réviser ses processus d'admission.

Insuffisant pour l'administration Trump, exigeant désormais tous les documents concernant les étudiants qui auraient commis des délits ou même simplement participé à des manifestations. Celle-ci réclame également un audit pour déterminer le positionnement idéologique des étudiants et du personnel de l'université. Harvard est accusée d'être un foyer de militantisme en faveur des politiques de diversité, d'équité et d'inclusion, honnies par le nouveau pouvoir.

L'université fournit quelques documents, mais a rejeté l'essentiel des requêtes. La plupart des étudiants incitent la direction à tenir bon, dénonçant une chasse aux immigrés, une attaque en règle contre la liberté de parole et la fin de la liberté académique.

«Le talent de Donald Trump, c'est de soulever des problèmes existants pour imposer ensuite ses politiques autoritaires, estime Nicolas Barral, 37 ans, étudiant français en master des affaires publiques, à la Harvard Kennedy School. Il y a quelques actes antisémites, il y a un problème de diversité de points de vue, d'autocensure sur certains sujets... Tout cela est vrai. Mais le basculement dans l'autre sens est un vrai risque, avec la dépolitisation de sujets éminemment politiques, ce qui empêche un quelconque progrès.»

Il raconte le cours de ce professeur sur les questions environnementales, qui, au lendemain de l'élection, a refusé, par crainte des polémiques, d'aborder les conséquences du mandat de Donald Trump. «On a un président dont le slogan est : "Fore, bébé, fore!" [drill, baby drill!], et on ne peut pas en parler dans un cours sur les politiques climatiques.»

Rêve américain malmené

Les mesures de l'administration Trump qui, selon le Français, «attaquent les fondements de la démocratie et de l'Etat de droit» ont conforté Nicolas Barral dans son choix de ne pas poursuivre son parcours aux Etats-Unis. Combien sont-ils ces étudiants qui vont renoncer à postuler? Contacté par *Le Monde*, la direction de l'université n'a pas souhaité commenter la situation, mais les dégâts causés sont déjà immenses.

Le choix d'utiliser les étudiants étrangers pour faire pression sur Harvard s'inscrit dans un cadre plus large de politiques hostiles à l'égard des immigrés. Marco Rubio, le secrétaire d'Etat, a annoncé, mercredi, qu'ils allaient commencer à «révoquer agressivement des visas d'étudiants chi-

nois». Pour Donald Trump, les élèves venus d'autres pays sont perçus comme de potentiels «fauteurs de troubles, proches des fous de la gauche radicale».

Les principaux concernés par la décision ne sont pas présents à Harvard en cette fin du mois de mai. Les cours sont finis depuis trois semaines, et les étudiants étrangers non encore diplômés sont pour la plupart rentrés dans leur pays. Aujourd'hui, ils ne savent pas s'ils seront autorisés à revenir sur le territoire à la rentrée prochaine ou s'il leur faut chercher une autre solution. Même dilemme pour ceux qui viennent d'être acceptés dans la prestigieuse université. Avec des frais annuels estimés entre 80 000 et 100 000 dollars par étudiant, l'enjeu financier est majeur, tant pour l'université que pour les étudiants.

L'impact pour l'économie est également perceptible. Nombreux sont les diplômés à poursuivre leur cursus via une procédure destinée à leur permettre de travailler dans des entreprises situées aux Etats-Unis, en bénéficiant d'une extension du visa étudiant. Un moyen de capter à coût réduit les meilleurs profils venus du monde entier. Tous ces étudiants risquent désormais de quitter le pays pour d'autres rives. Un nouveau coup porté au soft power local.

Jeudi, au moment même où Abraham Verghese dissertait sur le rêve américain malmené, une juge de Boston rendait pour la deuxième fois une décision favorable à la célèbre université, prolongeant la capacité de l'institution à accueillir des étudiants étrangers. Un camouflet pour Trump et un répit, de courte durée, pour Harvard. ■

NICOLAS CHAPUIS

En Israël, les universitaires libéraux tétanisés

Au-delà des quelques voix contre les tueries à Gaza, le corps académique se refuse à critiquer le gouvernement

REPORTAGE

TEL-AVIV, JÉRUSALEM (ISRAËL) - envoyé spécial

Le monde universitaire israélien est comme tétonné. Face au bilan humain de la guerre à Gaza. Face à la crainte de l'extrême droite au pouvoir en Israël. Face aux attaques contre la liberté académique. Face aux nombreux boycotts des universités étrangères. Face aux fractures qui se creusent dans la société israélienne. Mercredi 21 mai, Avital Davidovich-Eshed, 46 ans, enseignante de philosophie hébraïque, prend le micro devant l'entrée de l'université de Tel-Aviv, qui accueille 30 000 étudiants. «Il y a des innocents à Gaza, j'en suis certaine», dit-elle devant la petite centaine d'enseignants, d'étudiants et de militants venus réclamer la fin de la guerre. «Je sais aussi que tous les enfants du monde, y compris ceux qui sont nés à Gaza, sont innocents et qu'ils sont tous dignes de vivre et d'être en sécurité.»

La petite foule applaudit. Certains portent des portraits d'enfants tués par Israël à Gaza. D'autres des affiches «Arrêtez le génocide» ou des tee-shirts «Non au nettoyage ethnique». «Je sais aussi que la faim est la faim et que la douleur est la douleur, où qu'elles soient. Je sais que nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour que les mères du monde entier – les nôtres et les leurs – n'aient pas à enterrer leurs enfants», poursuit Avital Davidovich-Eshed. La foule acquiesce. Mais, les jours suivants, la militante ne dissimule pas son déculement en repensant à cette mobilisation si modeste. Il y avait si peu de volontaires qu'elle s'est démenée pour trouver trois autres personnes prêtes à prendre la parole publiquement. «Les gens ont peur de parler, on craint tous un retour de bâton», constate-t-elle. «Et vous avez remarqué l'âge des participants? Quasiment pas d'étudiants.» Sur le campus, les jeunes engagés sont une poignée, se désole-t-elle, tandis que les bars ne désemplissent pas dans la ville, redevenue joyeuse et vivante.

Eviter les conflits

L'apathie, l'angoisse, l'indifférence. La jeunesse a payé durement l'attaque terroriste du 7 octobre 2023, avec les morts et les otages enlevés pendant le festival Tribe of Nova, et ceux tués par le Hamas alors qu'ils effectuaient leur service militaire le long de la bande de Gaza. L'exemple de l'université Ben-Gourion, à Beersheba, dans le Néguev, à 40 kilomètres de Gaza, est le plus spectaculaire. «Le 7-Octobre, 76 membres de notre communauté ont été tués, raconte son président, Daniel Chamovitz. Dix autres ont été pris en otages et 600 personnes sont venues des réfugiés dans leur propre pays.»

Comme dans tout le pays, les étudiants ont rejoint en nombre les rangs des réservistes, cumulant pour certains des centaines de jours de service. Au plus fort de la mobilisation, 6 800 étudiants de Ben-Gourion se trouvaient dans leurs bataillons, 7 000 à l'Université hébraïque de Jérusa-



Des manifestants antiguerre face à un nationaliste d'extrême droite, à l'université de Tel-Aviv, le 27 mai. JONAS OPPERSKALSKI POUR «LE MONDE»



Shahar Shilo, étudiante en droit à l'université de Tel-Aviv et membre du mouvement Standing Together, œuvrant au rapprochement entre Juifs et Arabes. JONAS OPPERSKALSKI POUR «LE MONDE»

le, 7 000 à celle de Tel-Aviv. Entre un quart et la moitié des effectifs. Chaque établissement d'enseignement supérieur a compté ses morts, ses otages puis ses blessés et ses traumatisés, très nombreux.

En première ligne dans l'opposition au projet de réforme de la justice du gouvernement de Benjamin Nétanyahou, avant le 7-Octobre, le monde académique se débat dans les contradictions de la société israélienne. Et ses propres doutes. Les présidents d'université mettent en avant leur volonté d'éviter les conflits à l'intérieur des campus, quitte à interdire des rassemblements contre la guerre, comme à Haïfa, un établissement où sont scolarisés un grand nombre d'étudiants arabes. «Le campus n'a jamais été aussi silencieux», se réjouit ainsi Daniel Chamovitz à propos de Ben-Gourion. Dans le même esprit, le recteur de Tel-Aviv, Mark Shtai, a écrit récemment une lettre aux enseignants leur enjoignant de rester apolitiques dans leurs enseignements.

Cette ligne fracture la communauté enseignante. «Ce qu'ils veulent, de façon globale et massive, c'est faire taire les étudiants et empêcher toute voix dissidente», dénonce ainsi Ayelet Ben-Yishai, enseignante en littérature anglaise à Haïfa. «La plupart des Israéliens ne savent pas ou ne veulent pas savoir combien la situation est grave. Nous voulons dire aux responsables universitaires : vous devez parler des atrocités qui se passent à Gaza!», insiste l'historien Avner Wishnitzer, initiateur d'un texte collectif signé par plusieurs centaines de chercheurs, intitulé *Black Flag* en référence à une jurisprudence de la Cour suprême autorisant la désobéissance en cas d'ordre manifestement illégal.

Le président de l'université de Tel-Aviv, Ariel Porat, qui remplit une mission plus symbolique que

le recteur, appelle, également, à «parler plus fort et plus clairement» des morts à Gaza, notamment des enfants. «Il est de notre responsabilité, en tant que membres et dirigeants du monde universitaire israélien, d'élever la voix et de sortir les autres de leur indifférence. Si ce n'est pas nous, alors qui?», a interrogé publiquement cette figure respectée, lors d'une conférence, le 7 mai.

Des questions insupportables

L'université israélienne a produit des textes brillants sur la question du silence pendant la Shoah et dans les années qui ont suivi. Et la voilà durement questionnée par des intellectuels étrangers, des collègues, qui demandent : pourquoi ne dites-vous rien sur Gaza? La déchirure est intime, éthique, intellectuelle.

Une enseignante engagée confie longuement son désarroi, puis rappelle pour demander à ne pas être citée nominativement. Trop délicat. Trop sensible. Trop vertigineux, en un sens, de soulever ces questions insupportables. «Je m'étais toujours demandé pourquoi les gens étaient restés silencieux pendant la seconde guerre mondiale alors que les juifs étaient exterminés. J'ai la réponse en regardant Israël, en nous regardant : parce que nous voulons continuer notre vie comme avant et

que c'est trop douloureux de regarder et de parler.»

Sa propre fille, âgée de 17 ans, va bientôt rejoindre l'armée. Comme les jumeaux d'Itai Ater, professeur d'économie, l'un des leaders des forums d'enseignants. Cela interdit les discours politiques trop tranchés sur la guerre, la mobilisation et le patriotisme, y compris dans le camp libéral : «Nos étudiants partent se battre, c'est difficile de leur faire passer un message qui dirait que la guerre est injuste, est mauvaise, alors qu'elle était justifiée, pour chacun d'entre nous, après le 7-Octobre. Quel message faut-il leur envoyer? C'est une question difficile», relève l'économiste. Chacun s'exprime sur un fil. Avec la crainte de trop en dire.

Chaque expression sur Gaza, sur l'armée, peut être utilisée comme une arme par les partisans de Nétanyahou et donner plus de puissance encore à l'extrême droite alors que des élections générales doivent avoir lieu d'ici à l'automne 2026. «Nous, libéraux, sommes dans une impasse», résume Tom, 30 ans, l'un des leaders étudiants à Tel-Aviv, en demandant, lui aussi, à ce qu'on ne publie pas son nom de famille.

«Tout est piégé dans le débat public israélien», constate l'étudiant, réserviste dans l'infanterie. Si je ne fais pas attention aux termes que j'emploie, je vais, par exemple, passer pour un antiguerre alors que je considère que l'effort de guerre était indispensable face à une organisation, le Hamas, bien pire que notre gouvernement et qui veut détruire notre Etat.»

La prudence vaut pour le monde intellectuel. Pas pour l'extrême droite, dont les intentions illibérales et génocidaires sont répétées jour après jour en toute transparence. Israël s'est accoutumé à la violence verbale en son sein. Aux accusations de trahison et à la rhétorique de l'ennemi intérieur. Aux violences des milices que constituent, de fait, une partie des colons. A la dénonciation publique aussi. Le groupe militant d'extrême droite Im Tirtzu s'attaque ainsi, régulièrement, aux

enseignants présentés comme «antisionistes». Des listes de noms sont publiées. Une stratégie assumée. «Le problème, ce ne sont pas les étudiants, ce sont les enseignants. Israël est confronté à des ennemis de l'extérieur, mais aussi à des ennemis de l'intérieur», explique Matan Asher, porte-parole de ce groupe très actif sur les réseaux sociaux. Celui-ci cible les universités qui autorisent des rassemblements en leur sein. «Le gouvernement devrait leur retirer leur financement. Et les enseignants devraient être renvoyés s'ils soutiennent, par exemple, un embargo contre les armes», affirme le porte-parole.

Sous le feu de l'extrême droite

Les attaques du gouvernement et de la majorité parlementaire viennent de tous les côtés. En mars, le ministre de l'éducation, Yoav Kisch, a décidé de retirer l'octroi du prix Israël, le plus prestigieux du pays, à la sociologue Eva Illouz, en raison de son «idéologie anti-israélienne». La sociologue avait eu le tort de signer une pétition contre les crimes de guerre en 2021. Un «échec», une «faute morale», a constaté, amer, le président de l'université de Tel-Aviv, Ariel Porat, en se disant inquiet du signal envoyé à tous les enseignants à travers cette sanction. «Nous savons que le ministre de l'éducation regarde ce que Trump est en train de faire», ajoute Tamir Shefer, le recteur de l'Université hébraïque de Jérusalem.

Son établissement s'est aussi trouvé sous le feu de l'extrême droite. Des étudiants ont organisé un rassemblement afin de rappeler la mémoire de la Nakba, l'exode forcé de Palestiniens en 1948, chassés de leurs villages par l'armée israélienne. Sacrilège pour les extrémistes de droite qui ont demandé des sanctions. Le ministère de l'éducation a immédiatement annoncé vouloir couper les budgets de l'université. Même si la menace reste théorique à ce stade, les enseignants s'en inquiètent. Comme ils s'alarment d'un autre projet de loi qui obligerait à sanctionner des professeurs exprimant des opinions jugées non patriotiques. «Ils veulent limiter la liberté d'expression et ils nous demandent d'être à la fois des policiers et des juges pour les trouver et les renvoyer», dénonce Tamir Shefer.

Dans ce contexte, les boycotts d'universités étrangères inquiètent terriblement le monde académique israélien. En plus des partenariats officiels suspendus, les chercheurs s'alarment des actions individuelles moins visibles, des invitations annulées, des conférences perturbées. Plus de 750 actions de toutes natures ont été recensées par la diplomatie israélienne, un chiffre en très forte augmentation depuis le début de l'année. «Nous sommes au bord d'une très grande crise», prévient une source universitaire en première ligne sur ce sujet.

«Le mouvement de boycott devient plus fort. Particulièrement, dans les derniers mois, dans des pays comme la Belgique, les Pays-Bas, la Norvège, l'Espagne», note Tamir Shefer en citant une quarantaine de partenariats suspendus ou gelés depuis dix-huit mois pour son établissement. «Malheureusement, le fait qu'une université en Belgique ou aux Pays-Bas boycotte une université israélienne n'aura absolument aucun effet sur mon gouvernement», insiste Daniel Chamovitz. Avec ce paradoxe que souligne l'économiste Itai Asher, un des animateurs de la contestation : «Nous sommes les premiers opposants à Nétanyahou. Si les universités internationales s'en prennent à nous, elles nous affaiblissent et elles renforcent Nétanyahou.» ■

LUC BRONNER

Accord de cessez-le-feu en suspens à Gaza, nouvelles colonies en Cisjordanie

Emmanuel Macron a déclaré, vendredi 30 mai, que la reconnaissance d'un Etat palestinien n'était «pas simplement un devoir moral, mais une exigence politique», lors d'une conférence de presse à Singapour, ajoutant que les Européens devaient «durcir la position collective» contre Israël, «s'il n'y a pas une réponse à la hauteur de la situation humanitaire» dans la bande de Gaza. La veille, Israël avait annoncé la création ou la reconnaissance de 22 nouvelles colonies en Cisjordanie occupée, une décision dénoncée par le Royaume-Uni comme «un obstacle délibéré à un Etat palestinien». Par ailleurs, le Hamas a indiqué, jeudi, que la nouvelle proposition américaine de cessez-le-feu dans la bande de Gaza, acceptée par Israël, selon la Maison Blanche, ne répondait pas à ses demandes, «notamment l'arrêt de la guerre et de la famine».

Entre Orban et Trump, une relation grippée

Parmi les points de friction, les liens commerciaux de Budapest avec Pékin et le renouvellement des sanctions contre Moscou

« Nous tentons d'expliquer aux Américains que nous menons la même bataille civilisationnelle »

BALAZS ORBAN
conseiller politique de Viktor Orban

compte de nombreuses personnalités passées par le Danube Institute comme conférenciers. « Ils ne sont pas revenus à Budapest depuis la victoire de Trump, mais ils sont très occupés », justifie Istvan Kiss. Pour son prochain « sommet géopolitique », en septembre, il espère inviter « plus de politiciens » venus des deux côtés de l'Atlantique. Pour l'instant, il attend des réponses positives.

Malgré leur apparence toujours polie, en coulisses, les échanges entre la Hongrie et les Etats-Unis se sont tendus. « Autour du premier ministre, certaines personnes pensaient que tout changerait très rapidement une fois Trump au pouvoir, mais ce n'était pas réaliste », détaille au *Monde* un diplomate américain à Budapest, sous couvert d'anonymat.

Parmi les points de friction, les sanctions européennes contre la Russie. En janvier, quand Viktor Orban avait menacé de mettre son veto à leur renouvellement, le nouveau secrétaire d'Etat américain, Marco Rubio, était intervenu. En avril, les représentants de l'Union européenne (UE) se sont de nouveau inquiétés du manque de soutien hongrois à ce moyen de pression économique. Toujours attachés à ce levier de négociation pour tenter de mettre fin à la guerre en Ukraine, malgré le rapprochement entre Washington et Moscou, les Américains ont parlé « à tous les niveaux » du gouvernement hongrois, pour le dissuader de mettre son veto. « Nous avons fait comprendre aux Hongrois qu'une opposition sur ce point mettrait le président très en colère, précise le diplomate américain. Et ils se soucient de ce que le président pense d'eux. »

Attaché à son « partenariat stratégique » avec les Etats-Unis, Budapest protège ses intérêts. Selon Balazs Orban, conseiller politique du premier ministre hongrois, la Hongrie tente de négocier un accord bilatéral pour contourner les nouveaux tarifs douaniers que Washington envisage d'imposer à l'UE. « Nous tentons d'expliquer aux Américains que nous menons la même bataille civilisationnelle qu'eux, avec les mêmes idées », précise Balazs Orban, qui dit parler parfois au téléphone avec le vice-président J. D. Vance.

Signe d'apaisement, les Etats-Unis ont décidé, le 15 avril, de lever les sanctions économiques contre Antal Rogan, chef de cabinet de Viktor Orban. Surnommé le « cardinal Richelieu de Viktor Orban », le quinquagénaire avait été sanctionné par le Trésor américain dans les derniers jours de l'administration Biden, en janvier, en raison de soupçons de corruption.

« Viktor Orban espère que son soutien public en faveur de l'administration américaine continuera d'être récompensé », assure le diplomate américain en poste à Budapest. Pour l'heure, la plupart des dossiers avancent très lentement. L'administration Trump n'a d'ailleurs toujours pas nommé de nouvel ambassadeur en Hongrie, contrairement à ce qui est le cas dans d'autres pays européens, comme l'Italie ou la France. ■

Trump n'a même pas dépêché à Budapest sa secrétaire à la sécurité intérieure pour le grand rassemblement des conservateurs

JEAN-BAPTISTE CHASTAND ET LUCAS MINISINI

Mexique : élection des juges lors d'un scrutin inédit et controversé

Le processus, voulu par la gauche pour contrer la corruption de la justice, ne convainc guère les électeurs et pourrait politiser les magistrats

REPORTAGE

TEPOZTLAN ET METEPEC (MEXIQUE) - envoyée spéciale

Dans le bourg rural de Tepoztlán (Etat du Morelos), une cinquantaine de personnes assistent à une réunion d'information organisée par l'Institut de formation du Mouvement Réénération nationale (Morena, gauche), le parti politique au pouvoir au Mexique. Son thème : l'élection des membres du système judiciaire prévue dimanche 1^{er} juin.

Le Mexique est le seul pays à élire l'ensemble de ses 881 magistrats fédéraux et 1880 juges locaux. Le but de la réunion est d'exposer au public comment voter à ce scrutin inédit, fruit d'une réforme constitutionnelle voulue en 2024 par l'ex-président (2018-2024), Andrés Manuel López Obrador, surnommé « AMLO », qui présente plus d'une difficulté pour la population : chaque électeur doit choisir entre des centaines de candidats, dont il n'a, bien souvent, jamais entendu parler.

L'animateur de la réunion rappelle d'abord le bien-fondé de cette procédure, reprenant le discours du parti Morena : la corruption de la justice est telle que seul le peuple peut en éliminer les mauvais éléments par son vote. Mais il est bien en peine d'aider le public qui lui demande comment opter entre tous ces candidats. Rien que pour la Cour suprême, il faut faire un choix entre 64 candidats pour n'en élire que neuf. « Il faut s'informer, regarder sur Internet, il y a leurs profils », répond l'animateur. « C'est compliqué, mais regardez dans cette case du bulletin de vote : il est indiqué qui

sont les candidats proposés par le pouvoir, c'est un indice. » Autrement dit : ceux soutenus par Morena, qui détient la présidence et domine le Congrès.

« Cette élection était prétendument organisée pour dépolitiser la justice, mais elle va la politiser encore plus », considère Laurence Pantin, directrice de l'ONG Juicio justo (« jugement juste »). Jusqu'à présent, les juges de première instance et d'appel étaient nommés sur la base d'un concours et l'expérience permettait de gravir les échelons. « A présent, des avocats ou des professeurs de droit pourront accéder à cette fonction. D'autre part, on demande aux juges de faire campagne ; pour gagner des votes, ils sont obligés de séduire les électeurs avec des promesses. Donc, on assiste bien à une perte d'indépendance de la justice », explique la magistrate.

Le 21 mai, elle se rend dans un marché d'artisans de Metepec, une ville de 243 000 habitants, à 50 kilomètres de la capitale, pour distribuer ses prospectus. A chaque passant, elle répète sa formation à l'université publique et ses dix-sept ans d'expérience comme magistrate. Les gens prennent son dépliant, promettent de la suivre sur ses réseaux sociaux, mais la conversation s'arrête là.

Mariana Veyra ne détaille pas ce qu'elle propose pour améliorer la justice. Elle doit pourtant se prononcer sur l'un des dossiers les plus emblématiques de l'histoire judiciaire du pays : le cas d'Israel Vallarta, l'ex-petit ami de la Française Florence Cassez, qui attend depuis dix-neuf ans sa première décision, dans un dossier truffé d'irrégularités. « Cette campagne va m'empêcher de rendre cette sentence car je n'ai pas le temps de m'y consacrer », indique la magistrate au *Monde*. Se pro-

Le Mexique est le seul pays au monde à élire l'ensemble de ses 881 magistrats fédéraux et 1880 juges locaux

spectus. « J'ai dépensé 43 000 pesos [1965 euros] pour des dépliants, un investissement qui n'est pas remboursé, qu'on gagne ou qu'on perde. Je n'ai reçu aucune invitation à débattre, donc j'essaie de me faire connaître comme je peux », explique la magistrate.

Carlos Emilio Ibarra Montero, professeur de droit de l'université du Sinaloa et l'un des conseillers électoraux de l'INE, soutient, lui, le principe de l'élection. Dans son Etat, berceau du Cartel du Sinaloa, il assure que la population connaît les normes des juges corrompus par le narcotrafic et ne votera pas pour eux. Ce professeur reconnaît aussi les travers de l'élection, notamment le manque d'information sur les candidats, mais il considère que l'intérêt grandira lors des prochains scrutins (partiel en 2027 et total en 2033) : « C'est un processus de participation populaire qui va s'améliorer. La population va être bien plus vigilante sur le travail des juges et va apprendre à quoi sert le judiciaire. Elle sera mieux informée pour voter la prochaine fois. »

Pour cette première, la participation est estimée autour de 22,9 %, selon une enquête récente de l'agence Enkoll pour le quotidien espagnol *El País* et W Radio. ■

ANNE VIGNA

L'Allemagne annonce de nouvelles coopérations financières et militaires avec Kiev

Le chancelier, Friedrich Merz, a annoncé que les deux pays allaient produire conjointement des missiles à longue portée afin de frapper la Russie en profondeur

BERLIN - correspondante

À défaut de donner son accord à la livraison à l'Ukraine de missiles de longue portée Taurus, très controversée outre-Rhin, le nouveau chancelier allemand, Friedrich Merz, a annoncé de nouvelles coopérations financières et militaires entre Berlin et Kiev, mercredi 28 mai, lors d'une visite du président ukrainien, Volodymyr Zelensky, dans la capitale allemande. Les deux pays vont produire conjointement des missiles à longue portée, susceptibles de frapper en profondeur le territoire russe.

« L'Ukraine pourra ainsi se défendre, même contre des objectifs militaires hors de son propre territoire, a expliqué M. Merz, mercredi, à Berlin, lors d'une conférence de presse commune aux côtés de M. Zelensky. C'est le début d'une nouvelle forme de coopération militaro-industrielle entre nos pays. »

Peu de détails ont été donnés sur les modalités de cet accord, en partie à dessein : à la chancellerie, la nouvelle doctrine en vigueur depuis l'entrée en fonction de M. Merz, le 6 mai, consiste à parler le moins possible des livraisons d'armes publiquement, par souci d'entretenir une forme d'ambiguïté stratégique, mais aussi pour éviter d'alimenter un débat politi-

que complexe en Allemagne. L'accord porterait à la fois sur des financements et des coopérations militaires. Le ministère de la défense a indiqué qu'il s'agit à ce stade de « financer la production de systèmes d'armes de grande envergure en Ukraine », dont « un nombre considérable pourrait être produit cette année », et dont les premiers « pourront être utilisés dans les forces armées ukrainiennes d'ici à quelques semaines ». ■

Possibilité d'autres partenariats

Moscou a immédiatement réagi. « Toutes ces actions entraînent naturellement les efforts de paix », a commenté le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov. La portée de ce partenariat demeure toutefois encore difficile à évaluer, au-delà des financements promis dont l'Ukraine admet avoir besoin. Avant sa visite, M. Zelensky avait dit « souhaiter recevoir 30 milliards de dollars [26,5 milliards d'euros] pour lancer la production ukrainienne à pleine capacité » en matière d'armements.

« Nous franchissons aujourd'hui une première étape dans la coopération en matière de production d'armes de grande envergure avec l'Ukraine, a affirmé de son côté M. Merz. Il s'agira également d'une coopération au niveau industriel, qui pourra avoir lieu aussi bien en

Ukraine qu'ici, en Allemagne. Nous ne donnerons pas plus de détails à ce sujet jusqu'à nouvel ordre. » Les deux dirigeants ont mis en scène leur proximité, se tutoyant publiquement et évoquant la possibilité d'autres partenariats dans l'énergie, le BTP ou l'agriculture.

Après ses entretiens avec M. Merz, le président ukrainien devait d'ailleurs rencontrer des entreprises allemandes, mercredi après-midi. L'Allemagne est le deuxième pourvoyeur d'aide militaire à l'Ukraine, derrière les Etats-Unis. Selon l'hebdomadaire *Der Spiegel*, M. Zelensky a toutefois dû écarter son déplacement à Berlin en raison d'une possible offensive russe dans le nord-est de l'Ukraine.

De son côté, M. Merz a étudié la délicate question de la livraison des Taurus, ces missiles dont la portée est supérieure à 500 kilomètres et qui permettraient à l'Ukraine de frapper en profondeur le territoire russe. Il a plutôt promis une aide supplémentaire de 5 milliards d'euros, déjà budgétée, qui contribuera au financement de la couverture par le réseau satellite Starlink. « Le chancelier ne peut pas parler ouvertement de la livraison des Taurus, car je pense qu'il n'y a pas de consensus au sein de la coalition sur le sujet, a déclaré Guntram Wolff, économiste et spécialiste des questions

de défense. C'est habile, car c'est une façon de donner à l'Ukraine les moyens de se défendre sans s'aventurer en terrain trop sensible. » M. Merz avait semé le doute, lundi, en déclarant lors d'une conférence, à Berlin, qu'il n'existe plus « aucune restriction de portée pour les armes que nous livrons - ni par les Britanniques, ni par les Français, ni par nous, ni par les Américains » en Ukraine. Ces propos pouvaient laisser entendre qu'il était prêt à envoyer des missiles Taurus à Kiev, comme il l'avait promis à maintes reprises avant les élections législatives du 23 février. « Cela signifie que l'Ukraine peut désormais se défendre, par exemple en attaquant des positions militaires en Russie. Elle ne pouvait pas le faire jusqu'à présent », avait-il ajouté.

Mardi, il a corrigé ses propres mots, assurant avoir simplement « décrété quelque chose qui se passe depuis des mois », à savoir qu'aucune restriction ne s'applique pour la façon dont l'Ukraine utilise les armes à sa disposition. Son prédécesseur, Olaf Scholz, avait, lui, toujours refusé de fournir des missiles à longue portée à l'Ukraine, craignant à la fois de faire de l'Allemagne un « cobelligérant » et de braquer une opinion publique divisée sur les modalités du soutien à Kiev. ■

ELSA CONESA

En Suède, des tueurs à gages de plus en plus jeunes

Quatre adolescents de 15 ans sont jugés à Malmö, entre autres faits pour le meurtre d'un père de famille

MALMÖ (SUÈDE) -
correspondante régionale

Ne prends aucune mère (...). Prends juste des mecs. Les papas, les frères et lui. Prends-en autant que tu peux.» Selon le rapport d'enquête que *Le Monde* a pu consulter, ce message a été envoyé à Samir (les prénoms ont été changés), en fin de soirée, le 10 août 2024. Il était en route pour Skurup, une commune résidentielle du sud de la Suède, où il est soupçonné d'avoir abattu Gustav Malmquist, 55 ans, dans son salon. Les trois fils de ce conseiller financier ont eu la vie sauve : les deux plus jeunes, âgés de 16 et 19 ans, venaient de quitter le domicile de leur père, pour se rendre chez leur mère. L'aîné de 21 ans, dont la tête avait été mise à prix par le gang Foxtrot, l'un des plus violents en Suède, était en détention provisoire.

Depuis le 30 avril, quatre jeunes de 15 ans sont jugés, à huis clos, au tribunal de Malmö, pour la préparation et le meurtre du père, ainsi que pour tentative de meurtre de ses fils. Malgré les preuves accablantes, ils nient. Âgés de 14 ans au moment des faits, ils ont été placés en foyer. Avant le 10 août 2024, aucun n'avait rencontré la victime ni ses fils. Sur les quatre, un seul était connu des services de police.

annonces sur les réseaux

Comment en sont-ils arrivés à préparer et à organiser un meurtre ? Selon les enquêteurs, les quatre adolescents font partie de ces jeunes, de plus en plus nombreux dans ce pays de 10 millions d'habitants, qui répondent aux annonces postées par les gangs sur les réseaux sociaux et se transforment en tueurs à gages, prêts à tuer ou à poser une bombe, en échange de quelques dizaines de milliers de couronnes, au terme d'un processus que l'ancien policier, Christoffer Bohman, qualifie de «radicalisation».

En pleine expansion, ce phénomène est d'autant plus frappant que «la criminalité, et notamment celle des jeunes, recule en Suède», souligne Henrik Angerbrandt, enquêteur auprès du Conseil de prévention du crime. A deux exceptions près : les infractions à la loi sur les armes à feu et les homicides. Le nombre de mineurs de moins de 15 ans suspects dans des affaires de meurtre est passé de 27 en 2022 à 92 en 2023 et à 141, en 2024. Parmi les 15-17 ans, 91 ont été condamnés pour meurtre et tentative de meurtre en 2024, soit sept fois plus qu'en 2022.

Le meurtre de Gustav Malmquist a été coordonné depuis Osby, petite commune rurale de 13 000 habitants, à une heure

Le nombre de mineurs de moins de 15 ans suspects dans des affaires de meurtre est passé de 27 en 2022 à 141 en 2024

de route de Malmö. En juin 2024, Ali, 14 ans, forme le groupe IKG, pour «iskalla grabbar» («les gars froids comme la glace»), composé d'une vingtaine de membres, qui propose ses services pour poser des bombes, tuer ou kidnapper, contre de l'argent. Selon les policiers, le fils aîné de la victime avait, lui aussi, accepté de commettre un meurtre pour Foxtrot, avant de se défausser. Les jeunes d'IKG sont embauchés pour le tuer.

Le 8 août, Ali charge un jeune à Malmö de mener une mission de

reconnaissance à Skurup. Ce dernier envoie l'un de ses copains. Des photos et des films de la maison de la victime ont été retrouvés sur les téléphones portables des deux garçons. Le lendemain, un fusil automatique est livré à Osby. Le 10 juillet, son ami Samir prend le train pour Malmö, puis un taxi, qui l'emmène à Skurup.

Deux jours plus tard, il est arrêté à Malmö, avec 100 000 couronnes (9 000 euros) sur lui. Sur son téléphone, les enquêteurs découvrent des messages avec d'autres membres du groupe sur divers sites de chat. Ali est arrêté le 14 août. Deux jours plus tôt, il a recruté un garçon de 13 ans dont la famille est originaire de la province rurale de Dalécarlie, au centre de la Suède, pour le compte de Foxtrot. Ce dernier a accepté de commettre un meurtre à Stockholm, pour 200 000 couronnes.

Que les réseaux criminels, actifs en Suède, recrutent des mineurs – pour le trafic de drogue – n'a rien de nouveau. «Ce qui a changé, depuis un ou deux ans, c'est que des jeunes sans aucun antécédent criminel, y compris ve-

nant des quartiers résidentiels, sans problème particulier, issus ou non de l'immigration, acceptent de tuer ou de jeter une grenade contre l'argent», explique Stefan Sinteus, ancien chef de la police de Malmö, retraité depuis le 22 mai.

Après quarante-quatre ans de carrière, il témoigne de son effroi, face à «des gamins de 11 ou 12 ans, recrutés par les criminels, quand ils jouent à Fortnite ou Counter-Strike, et qui acceptent de transporter un sac, en échange de 10 000 points dans le jeu». Les filles, elles, «se chargent de la logistique, comme réserver une chambre d'hôtel ou commander un taxi», précise Stefan Sinteus.

Quête de sensations fortes
Pour la police, la difficulté est d'identifier ces jeunes qui «n'ont aucun lien avec leurs victimes ou la zone géographique où sont commis les crimes». Les gangs se servent des applications de messagerie cryptées pour passer leurs annonces. En août 2024, les policiers suédois sont tombés sur un groupe de discussion baptisé «Sa-

murajbarnen» («les enfants sa-mouraïs»), sur Telegram, qui comptait autour de 11 000 membres, dont de très nombreux mineurs, prêts à aller jusqu'au Danemark pour tuer. En 2024, la police danoise a ainsi interpellé une vingtaine de jeunes Suédois, recrutés par des gangs locaux et qualifiés d'«enfants-soldats» par le ministre danois de la justice, Peter Hummelgaard. Israël, de son côté, accuse le gang Foxtrot d'avoir organisé, pour le compte de l'Iran, des fusillades et des explosions près de ses ambassades à Stockholm et à Copenhague, en 2024, pour lesquelles plusieurs mineurs de 15 et 16 ans ont été arrêtés.

Le 29 avril, la police suédoise, qui surveille Internet, a annoncé qu'elle prenait la tête de l'opération «Grimm», menée conjointement avec Europol et sept autres pays européens, dont la France, destinée à lutter contre le recrutement des mineurs par les réseaux criminels.

Procureuse à Stockholm, Lisa dos Santos se dit effarée par la «banalisation de la violence» chez les jeunes, dans un pays où

Le ministre de la justice a annoncé qu'il voulait autoriser le placement sur écoute des moins de 15 ans

71 % des élèves du primaire ont un téléphone portable, et quatre des dix artistes suédois les plus écoutés sur Spotify, en 2024, avaient des liens avec les gangs. Si certains adolescents peuvent être menacés, «en général, ils ne sont pas contraints», assure la magistrate, qui voit chez eux «une quête de sensations fortes et une fascination pour le monde des ténèbres».

Face à ces jeunes, dont certains sont placés dans des foyers parfois contrôlés par les réseaux criminels et d'où s'en échappent près de 3 000 individus tous les ans, le système judiciaire suédois est souvent démunie. Début avril, après une fusillade à Uppsala qui a fait trois morts, dont deux mineurs de 15 et 16 ans, le ministre de la justice, Gunnar Strömer, a annoncé qu'il voulait autoriser le placement sur écoute des moins de 15 ans. A partir du 1er juillet 2026, les jeunes âgés de 15 à 17 ans pourront également être incarcérés dans des établissements pénitentiaires. Le pays prévoit de tripler les places en prison d'ici à 2033.

Mais ces annonces ne suffisent pas, selon le criminologue danois David Sausdal, qui estime qu'un des problèmes majeurs de la Suède est qu'«elle ne parvient pas à arrêter et à punir les principaux acteurs criminels». Il regrette aussi l'insuffisance de la prévention dans un pays qui «a fait face à une forte immigration», ces dernières décennies, en même temps qu'«il privatisait son secteur public», et «où la ségrégation et les inégalités sociales sont montées en flèche». Chaque année, les réseaux criminels recrutent ainsi un millier de nouveaux membres. ■

ANNE-FRANÇOISE HIVERT



Les réseaux criminels, une «menace systémique» contre le modèle suédois

POLICIERS, CRIMINOLOGUES, procureurs... Tous placent le point de rupture entre 2010 et 2012. Jusqu'à cette époque, les gangs de motards (Hells Angels, Bandidos) dominaient la scène de la criminalité organisée en Suède. Sans disparaître, ils se sont fait éclipser, à cette époque, par des groupes issus des banlieues, à la structure plus lâche, sans code de conduite, qui ont rapidement foisonné. Cette évolution s'est accompagnée d'une explosion de la violence, avec le recrutement de mineurs de plus en plus jeunes.

En 2024, la direction nationale de la police estimait que ces structures criminelles comptaient 14 000 membres actifs, tandis que 48 000 individus y étaient connectés. Sur les membres actifs, 11 % ont un passeport étranger et 8 % la double nationalité. Plus d'un sur sept est mineur. Selon la police, ces réseaux entretiennent des contacts fréquents entre eux, même s'ils peuvent très vite se retourner les uns contre les

autres. En conflit ouvert, plusieurs de leurs leaders, recherchés par Interpol, ont trouvé refuge à l'étranger, en Iran ou au Mexique, d'où ils continuent de gérer leurs opérations.

Le trafic de drogue est à la base de leur activité. Les services de douane ont effectué des saisies record en 2023 et 2024, avec plus de 10 tonnes par an, soit deux fois plus qu'en 2021 et 2022. Les saisies de cocaïne ont été multipliées par six entre 2021 et 2024. D'après la police, entre 100 tonnes et 150 tonnes de drogue seraient importées chaque année en Suède, notamment via le port d'Helsingborg, sur la côte ouest du pays, où accostent, toutes les semaines, des porte-conteneurs arrivés d'Amérique latine. Ces chiffres semblent indiquer que le pays est devenu «un point d'entrée de la cocaïne en Europe du Nord», constate le criminologue Amir Rostami.

En Suède même, la consommation reste stable, ce qui a mené à une baisse des prix à des niveaux «historiquement

bas», selon l'organisme central d'information sur l'alcool et les drogues. En tenant compte de l'inflation, le prix de la cocaïne (autour de 950 couronnes, soit 87 euros le gramme) a été divisé par deux, depuis 1980. «Le surplus de l'offre par rapport à la demande a accru la concurrence, et la violence, qui a souvent comme point de départ le partage du marché de la drogue mais devient vite personnelle, et prend une dimension endémique», note Sven Granath, professeur de criminologie à l'université de Stockholm.

La fraude, élément central

Mais si le trafic de drogue est une source de revenu important pour les réseaux criminels, elle est loin d'être la seule. La fraude représente désormais un élément central de l'économie criminelle, qui génère entre 100 milliards et 150 milliards de couronnes (entre 9 et 14 milliards d'euros) par an, selon la police. «Un tiers des membres actifs

de ces réseaux siègent au conseil d'administration d'entreprises», précise Amir Rostami – des sociétés qui remportent régulièrement des appels d'offres, dans la santé ou l'aide sociale. Le criminologue pointe du doigt «la privatisation incontrôlée du secteur public», accompagnée d'une «numérisation très rapide» des services, qui a facilité l'infiltration des réseaux criminels.

Qualifié de «menace systémique» contre la Suède et son modèle social, le phénomène, longtemps ignoré, est devenu une priorité pour le gouvernement. Mais si les effectifs de police ne cessent d'augmenter (avec 225 policiers pour 100 000 habitants, fin 2024, le taux le plus élevé de l'histoire moderne), les sanctions restent, pour le moment, dérisoires, observe M. Rostami, qui compare la criminalité organisée en Suède à «l'écosystème mafieux du sud de l'Italie». ■

A.-F. H. (MALMÖ, SUÈDE,
CORRESPONDANTE RÉGIONALE)

P. 1 • TRIBUNE Pr Jean-Yves Blay et Sophie Beaupère (Unicancer) • **DONNÉES DE SANTÉ** L'IA, accélérateur d'innovation thérapeutique au bénéfice des patients • **P. 2 • INNOVATIONS** L'esprit de la science • ENJEU Changer l'histoire de la maladie • IMMUNOTHÉRAPIE un tournant majeur dans les cancers ORL • **P. 3 • PROGRÈS** Redéfinir les perspectives de survie du cancer • ACCOMPAGNEMENT Mieux lutter contre la dénutrition • **CANCERS SOLIDES** La piste prometteuse du vaccin.



© Unicancer / DR

→ TRIBUNE

Pr Jean-Yves Blay et Sophie Beaupère, respectivement Président et Directrice générale d'Unicancer.

GAGNER LA COURSE CONTRE LE TEMPS

La lutte contre le cancer ne cesse de progresser, grâce notamment aux bénéfices de l'innovation thérapeutique. Parmi les faits marquants, il faut signaler les avancées remarquables dans le champ de l'immunothérapie. Ces médicaments, dont l'intérêt est déjà confirmé dans le domaine des cancers du sang, apportent de nouvelles preuves d'efficacité pour combattre les tumeurs solides. Une piste prometteuse se confirme : l'utilisation de plus en plus précoce de ces thérapies, avant même le recours à la chirurgie, avec la possibilité de réactiver le système immunitaire et de lui permettre de détruire entièrement les tumeurs.

Autres progrès à souligner, les dernières générations de chimiothérapie, moins toxiques, bénéficient d'une formidable technologie : les anticorps conjugués. Grâce à ces nouvelles solutions, il est possible d'aller déposer la chimiothérapie sur la tumeur elle-même, un peu comme si on posait un avion sur un porte-avions. Enfin, bien sûr, l'IA offre des perspectives considérables, avant tout pour gagner du temps. Elle est d'ores et déjà utilisée pour la reconnaissance des images et la catégorisation des tumeurs. Avec l'IA, il devient possible de découvrir des altérations moléculaires, de mieux comprendre l'histoire de la maladie, et de poser un diagnostic personnalisé pour chaque patient. Pour nous, experts de la lutte contre le cancer, l'espérance d'une médecine stratifiée, conjuguant les innovations au bon moment et sur les bonnes cibles, devient réalité. Mais le défi est aussi organisationnel pour les centres de lutte contre le cancer : nous devons faire face à des tensions budgétaires et sur les ressources humaines inédites. C'est un véritable paradoxe, alors que notre activité s'accroît de plus de 7 % par an.

Chez Unicancer, nous représentons un réseau d'établissements hospitalo-universitaires d'intérêt collectif, pratiquant une activité de service public exclusif, et nous travaillons sans cesse à l'adaptation de notre modèle, afin de répondre à notre raison d'être : accueillir tous les patients, au bon moment, et leur permettre de bénéficier des dernières innovations pour qu'ils puissent vaincre le cancer. ☺

Grand Angle

Spécial Cancer

www.grandanglesante.fr

OBJECTIF : LA GUÉRISON

L'accélération des progrès médicaux dans la lutte contre les cancers augmente l'espérance d'un monde débarrassé de ce fléau sanitaire. Mais de nombreuses batailles restent encore à gagner.

Première cause de décès chez les hommes et deuxième chez les femmes, le cancer reste une priorité majeure de santé publique. En 2023, selon Santé publique France, 433 000 nouveaux cas de cancer ont été diagnostiqués, dont 57 % chez l'homme. Et 162 400 décès y sont attribuables, ce qui démontre qu'en dépit des progrès considérables, constatés depuis trois décennies, le cancer demeure un fléau sanitaire à combattre dans toutes ses dimensions. Si, aujourd'hui, 6 cancers sur 10 peuvent être guéris, certains d'entre eux sont dits « de mauvais pronostic », comme ceux du pancréas, de l'intestin, de l'ovaire, du cerveau (le glioblastome) ou du poumon. Les espoirs de survie, au-delà de cinq ans, demeurent faibles pour ce type de pathologies, même si des avancées en continu, notamment dans le cancer du poumon dit « non à petites cellules », permettent chaque mois de repousser un peu plus loin la médiane de survie pour les patients.

Le cancer progresse, mais la recherche également, grâce à l'implication de centaines d'entreprises, « Big Pharma », sociétés de biotechnologie et start-up du numérique, qui contribuent aux avancées grâce à des solutions d'intelligence artificielle sur mesure. L'immunothérapie et les thérapies ciblées incarnent depuis plus de dix ans l'avènement d'une médecine d'ultraprécision, associée aux progrès spectaculaires de

© Oleksandr stock.adobe.com / DR



Illustration de cellules cancéreuses attaquées et détruites.

la biologie pour cerner les profils des tumeurs, et de l'imagerie médicale pour affiner le diagnostic et soigner par radiothérapie.

Le cancer sera-t-il, à terme, totalement guérissable ? Les spécialistes sont de plus en plus confiants, avec l'objectif de guérir 85 % d'entre eux à l'horizon 2030, et 100 % à l'échéance 2050. En réalité, l'ambition est, plus précisément, de chroniciser la maladie en stoppant sa progression, en réduisant à néant les risques de réci-

dive et en veillant à assurer une qualité de vie acceptable pour les patients. Reste que, pour y parvenir, il est fondamental que les autorités de santé parviennent à maintenir un écosystème favorable pour attirer la recherche clinique, mais également les investissements industriels. Grâce à l'excellence de ses chercheurs et de ses cliniciens, la France demeure une terre d'élection pour l'innovation en oncologie. Mais pour combien de temps ? ☺ Pierre Mongis

Données de santé → L'IA, ACCÉLÉRATEUR D'INNOVATION THÉRAPEUTIQUE AU BÉNÉFICE DES PATIENTS



Théo Lainé, Directeur Digital Data & IA pour la R&D de Servier, expose les ambitions de l'entreprise française en matière d'IA appliquée à la recherche.

Servier est une entreprise particulièrement engagée dans le recours à l'IA. En quoi l'IA vous permet-elle de progresser dans la mise au point d'innovations thérapeutiques ?

Chez Servier, l'innovation au service des patients est au cœur du modèle de développement de notre Groupe. En ce sens, nous avons la conviction que l'IA peut nous aider à répondre à un paradoxe : l'innovation thérapeutique progresse à grande vitesse, mais la science devient en même temps beaucoup plus complexe à analyser. Pour avancer dans la recherche de nouveaux médicaments, il faut ainsi pouvoir étudier une masse considérable de connaissances, de données, dans des proportions qui parfois dépassent les capacités humaines.

Avec la puissance actuelle des algo-

rithmes, il devient possible d'accélérer considérablement la R&D d'un médicament et ce, à toutes les étapes de sa chaîne de valeur. D'abord, l'IA peut nous aider à identifier une cible pathogène. C'est un enjeu crucial pour pouvoir ensuite tester en un temps record des centaines de milliers de molécules, susceptibles d'atteindre cette cible et de la traiter. L'IA nous aide également à mieux comprendre les mécanismes des maladies, leurs évolutions potentielles liées à des mutations génétiques, par exemple, ainsi qu'à identifier des profils de patients répondant potentiellement mieux aux candidats-médicaments : c'est la médecine personnalisée. Enfin, l'IA intervient à d'autres stades clés du développement d'un médicament, comme celui de la synthèse moléculaire (passage de

la molécule au médicament), celui des tests cliniques, et même lorsque nous devons préparer l'arrivée du médicament sur des dizaines de marchés aux règles spécifiques.

L'IA devient un outil clé pour déculpabiliser l'innovation en oncologie. Comment l'utilisez-vous au service de vos performances ?

Nous sommes très investis dans le champ de l'oncologie, en particulier dans la lutte contre des cancers sans ou avec peu de solutions thérapeutiques. C'est le cas, par exemple, pour le cancer du pancréas. Nous travaillons dans ce cas en partenariat avec la société Aitia, qui met à notre disposition son expertise sur les jumeaux numériques, afin de découvrir, valider et potentiellement développer de nouvelles cibles médicamenteuses et des candidats-médicaments dans ce type de cancer. Cette technologie, qui consiste à simuler des groupes de patients à partir de données synthétiques, va révolutionner la recherche clinique. De fait, nous sommes parvenus, grâce à ce partenariat, à identifier en seulement cinq mois une nouvelle cible thérapeutique dans le cancer du pancréas. Autre exemple, nous collaborons avec Owkin, le pionnier dans l'usage de l'IA à des fins thérapeutiques, dans le but de faire progresser et d'accélérer des traite-

ments mieux ciblés dans de multiples domaines thérapeutiques, et en particulier en oncologie.

Quels sont, selon vous, les enjeux actuels pour faciliter un usage optimisé de l'IA ?

Le premier défi consiste d'abord à favoriser le bon usage de ces outils, à partir de preuves de valeur établies, et pour l'ensemble des acteurs de santé. Cela exige de structurer l'écosystème de l'IA, afin qu'elle soit accessible à tous, mais également que ses usagers soient bien formés. Le second a trait à la nécessité d'attirer des talents issus de cet univers technologique et capables d'interagir efficacement avec les professionnels de la santé. Enfin, j'évoquerai ce qui me semble le plus essentiel : les données de santé. On le sait, un outil d'IA n'est rien s'il n'est pas entraîné par des données (anonymisées, bien sûr) fiables, structurées, volumiques et susceptibles d'apporter des réponses rapides et précises sur des questions clés pour la mise au point d'un traitement, la conception d'un test diagnostique ou l'élaboration d'une mesure de la performance. Sur tous ces sujets, il y a encore de nombreux progrès à réaliser, notamment pour favoriser un accès plus large et plus efficace à des données en quantité et en qualité, et pour ainsi soutenir l'innovation médicale en France. ☺ P. M.

Innovations → L'ESPRIT DE LA SCIENCE

Entreprise de biotechnologie, Regeneron est engagée dans plus de 45 programmes de développement clinique, dont près de 50 % en oncologie.

Plus que jamais, la lutte contre le cancer est une affaire de science. L'enjeu, aujourd'hui, est de pouvoir comprendre finement la composition biologique des tumeurs, de prédir leurs mutations potentielles et d'**« armer »** le système immunitaire pour l'aider à les neutraliser le plus tôt possible. Cette approche est au cœur du modèle de développement de Regeneron, une entreprise de biotechnologie américaine fondée il y a trente-cinq ans, qui repousse les limites de la science pour offrir de nouvelles solutions thérapeutiques contre de nombreuses formes de cancer. « *Regeneron est une société unique en son genre, témoigne Antoine Catton, Country Manager Oncology chez Regeneron France. Elle a été fondée par deux scientifiques, toujours à sa tête aujourd'hui, et qui incarnent le pari de la science pour concevoir des traitements potentiels contre les maladies graves.* » Actuellement, Regeneron réussit la performance d'investiguer simultanément près de 45 molécules innovantes, dont près de la moitié en oncologie. « *Neuf de nos produits sont d'ores et déjà approuvés en Europe, issus à 100 % de notre recherche interne, précise*

Antoine Catton. Et nous avons opéré, il y a deux ans, un virage stratégique, en nous implantant hors des Etats-Unis afin de commercialiser nous-mêmes nos innovations thérapeutiques en oncologie. »

DEUX PLATEFORMES D'INNOVATION

Al'origine de ce succès, le groupe s'appuie sur une organisation unique. « *Nous avons créé deux plateformes technologiques, explique Aurélie Lécuyer, Senior Medical Director. La première, REGENERON GENETIC CENTER, est une bio-banque d'ADN, qui a permis de séquencer plus de 2,4 millions d'exomes et de découvrir des anomalies génétiques qui aident à expliquer la biologie des cancers. La seconde, VELOCIMMUNE, a pour vocation de produire des anticorps humains à partir de souris. »* Le fait que ces deux plateformes soient situées au même endroit, à Tarrytown dans le nord de New York, permet un gain de temps précieux pour accélérer les phases de R&D des candidats-médicaments. « *Grâce à ces plateformes, nous avons pu mettre au point, dans des délais parfois très réduits, des solutions d'immunothérapie, à partir d'anticorps mono-*



Antoine Catton

clonaux et bispécifiques, destinées à aider la lutte contre de nombreuses formes de cancer », poursuit Aurélie Lécuyer.

ENGAGÉ EN ONCO-DERMATOLOGIE
La dermatologie constitue le premier champ d'investigation de l'entreprise en oncologie. « *Nous avons mis au point un traitement qui s'attaque à une forme de cancer de la peau sans solution satisfaisante jusqu'à présent. » Ce traitement est*



Aurélie Lécuyer

disponible en France après que la Haute Autorité de Santé l'a réévalué positivement. « *C'est la première fois que la HAS réévalue positivement un traitement sur la base d'une comparaison indirecte depuis qu'elle a introduit cette possibilité dans sa doctrine, permettant l'accès des patients à des innovations dans des situations où une comparaison directe n'est pas disponible », se félicite Antoine Catton. Outre cette forme de cancer, Regeneron pour-*

suit ses travaux pour apporter de nouvelles options contre le mélanome, dont tous les besoins sont loin d'être couverts.

18 COMMUNICATIONS

A l'occasion de l'Asco, Regeneron présentera 18 communications, témoignant du dynamisme de son pipeline en oncologie. « *Nous évoquerons notamment le potentiel d'associations thérapeutiques entre nos produits, indique Aurélie Lécuyer. Outre l'onco-dermatologie, l'entreprise a des programmes de recherche en cours sur le cancer du poumon, les cancers de la tête et du cou et, à plus long terme, contre le cancer colorectal, les cancers urinaires et du sang. L'alliance de nos activités de séquençage et de nos technologies de réponse rapide permet de créer la différence.* » estime Aurélie Lécuyer. « *Nous avons l'ambition de devenir l'un des leaders mondiaux en oncologie, ajoute Antoine Catton. Nous sommes et nous restons une entreprise de biotechnologie, agile par essence et en symbiose avec la communauté scientifique et les patients qui peuvent bénéficier de nos innovations. »* © P.M.

Enjeu → CHANGER L'HISTOIRE DE LA MALADIE

L'innovation thérapeutique permet de tendre vers la guérison pour un nombre croissant de cancers, comme l'expliquent deux Directeurs médicaux de Johnson & Johnson Innovative Medicine.

Grâce à l'accélération de l'innovation thérapeutique, la lutte contre le cancer gagne de nouvelles baisses, jour après jour. Les progrès obtenus permettent de tester le potentiel des médicaments dans de nouvelles indications, étendant le « champ des possibles » pour des patients jusque-là sans solution. Le parcours de J&J Innovative Medicine, leader aujourd'hui dans le domaine de l'hématologie, en témoigne. « Nous avons été pionniers en proposant des traitements qui ont changé l'espérance de vie des patients atteints de myélome multiple et de leucémie lymphoïde chronique, explique Benjamin Pariente, le Directeur Hématologie de J&J. A présent, grâce à l'expertise que nous avons acquise depuis cinquante ans, nous sommes en mesure de faire avancer la science face à d'autres formes de cancers du sang, comme les lymphomes du manteau et les lymphomes B diffus à grandes cellules, ainsi que la leucémie aiguë myéloïde. »



Mathias Bergeron et Benjamin Pariente

AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE

Ces exemples illustrent la stratégie globale de J&J : mettre au point des solutions thérapeutiques susceptibles de changer l'histoire naturelle de la maladie. « *Face aux cancers du sang, nous progressons sur la voie de la guérison, observe Benjamin Pariente. Notre ambition est d'aller au-delà du gain en termes d'espérance de vie, et d'améliorer la qualité de vie et le quotidien des patients. Nous travaillons avec la communauté scientifique à définir plusieurs niveaux de guérison. Certains patients, par exemple, ne pourront être éligibles à certaines des solutions thérapeutiques, ce qui conduit à être prudent sur la notion de guérison. »* © P.M.

*GLOBOCAN 2022
Information communiquée par le laboratoire J&J - CP-521614 05/2025

DES AVANÇÉES

DANS LES CANCERS DU SANG
Le laboratoire américain cherche à développer de nouvelles classes de médicaments, à partir de mécanismes d'action inédits, comme la capacité de substances à bloquer les liaisons entre certaines protéines à la surface des cellules tumorales. « *Le but de ces approches est d'épêcher la prolifération des tumeurs et leurs possibilités de mutation, indique Benjamin Pariente. Afin*

ENGAGÉ CONTRE LES Cancers SOLIDES

Fort de ses succès en hématologie, J&J s'implique dans la lutte contre les cancers solides. « *Notre pipeline de nouvelles molécules offre de réelles perspectives de progrès pour différentes formes de cancers solides, souligne Mathias Bergeron, Directeur médical Oncologie chez J&J. Nous sommes notamment très avancés dans le traitement du cancer de la prostate, au cœur de nos travaux depuis plus de dix ans. Ce sont 58 000 cas par an, avec 95 % de survie* à cinq ans lorsque le diagnostic est fait à un stade précoce. Notre objectif sera d'augmenter le taux de guérison et de prolonger la vie dans de meilleures conditions au stade métastatique. »* A l'occasion de l'Asco, J&J présente plusieurs programmes, qui

démontrent l'étendue de son engagement dans le champ des tumeurs solides. « *Nous allons notamment contribuer à faire progresser le combat contre le cancer de la vessie, en manque d'innovation thérapeutique depuis vingt-cinq ans. Et nous évoquerons également nos travaux contre le cancer du poumon avec mutation dans l'EGFR, où nous tendons à améliorer la survie des patients au stade métastatique, et à un horizon plus lointain contre le cancer colorectal. » Face à la richesse de son pipeline, J&J aspire à devenir, d'ici à cinq ans, le leader mondial en oncologie. © P.M.*

Immunothérapie → UN TOURNANT MAJEUR DANS LES CANCERS ORL

Après avoir démontré l'apport de l'immunothérapie dans les cancers ORL évolutifs, de nouvelles études montrent un bénéfice dès les stades opérables, ouvrant ainsi de nouvelles perspectives pour limiter les récidives et améliorer la qualité de vie des patients.

Le point avec le Pr Christophe Le Tourneau, oncologue médical, à l'Institut Curie, à Paris.



Pr Christophe Le Tourneau

dard. Ce protocole allonge la durée des soins, mais avec une tolérance acceptable qui en fait une alternative à la chimiothérapie. Une telle innovation, qui modifie l'ordre traditionnel des interventions, impose de repenser le parcours de soins, en renforçant l'approche pluridisciplinaire déjà bien établie en ORL. L'autre bénéfice majeur que pourrait apporter l'immunothérapie serait de limiter l'évolution vers une maladie métastatique, alors que jusqu'ici près d'un patient sur deux récidivait dans les trois à cinq ans suivant la chirurgie. Après plus de vingt ans sans réelle nouveauté, ces innovations sont très attendues. D'autant que de nouvelles classes thérapeutiques sont en cours d'évaluation, ouvrant ainsi la voie à une nouvelle ère dans la prise en charge des cancers ORL localement avancés. © P.M.

Progrès → REDÉFINIR LES PERSPECTIVES DE SURVIE DU CANCER

Pionnier de l'innovation en cancérologie, Bristol Myers Squibb continue d'ouvrir la voie à des traitements toujours plus personnalisés, accessibles et ambitieux. Retour sur une stratégie d'innovation puissante à visage humain avec Jérôme Garnier, Directeur de la division Oncologie-Hématologie-Thérapie cellulaire de Bristol Myers Squibb France.

Comment Bristol Myers Squibb conçoit-il l'innovation en oncologie ?

Notre laboratoire est depuis des décennies au cœur de l'innovation. Nous avons participé aux grandes révolutions de la prise en charge des cancers : les taxanes dans les années 1990, l'immuno-oncologie dans les années 2010, domaine dans lequel nous sommes pionniers, puis les thérapies cellulaires ces dernières années. Notre participation active au congrès international de l'Asco* - congrès de référence au niveau mondial en cancérologie - reflète cet engagement constant. C'est un point d'orgue dans l'année, où nous allons présenter les résultats de nos recherches et nos innovations à la communauté scientifique et médicale mondiale, avec cette fois un focus tout particulier sur le cancer du poumon et plusieurs molécules différentes particulièrement intéressantes, et autant d'espoir pour les patients atteints de ce cancer qui reste parmi les plus meurtriers. Nos dernières innovations portent sur les traitements aux stades plus précoce de la maladie et les combinaisons de différents traitements, notre volonté étant d'intervenir le plus tôt possible dans l'histoire de la maladie. Et nous avons des résultats positifs avec plusieurs années de recul désormais.



Parler d'innovation, c'est aussi évoquer le futur. Quelles sont les différentes modalités de traitement qui font l'actualité et l'avenir de votre recherche ?

Aujourd'hui, le portefeuille de Bristol Myers Squibb en oncohématologie est riche et prometteur. Il repose sur une grande diversité de modalités thérapeutiques : petites molécules de thérapie ciblée, anticorps monoclonaux, anticorps

« Aujourd'hui plus de 20 000 patients français, essentiellement atteints de cancer, sont inclus dans un de nos programmes de recherche clinique et peuvent ainsi possiblement bénéficier d'une de nos molécules innovantes. »

Jérôme Garnier

Toutes ces approches visent une large palette de cibles thérapeutiques, ce qui permet de s'attaquer à de nombreux types de cancer pour répondre aux besoins médicaux encore non couverts et pousser la personnalisation des traitements.

En quoi les thérapies cellulaires représentent-elles une innovation de rupture et quelle est la place de Bristol Myers Squibb dans ce domaine ?

Nous sommes à la pointe dans le champ des thérapies cellulaires, notamment les CAR-T qui représentent une des avancées les plus spectaculaires de ces dernières années en hémato-oncologie... Ici, c'est le patient lui-même qui fournit la matière première du traitement : ses cellules immunitaires sont prélevées, reprogrammées pour cibler la tumeur spécifiquement, puis réinjectées. On est là dans l'ultrapersonnalisation, avec cette innovation à la fois technologique, organisationnelle et logistique. Elle nécessite une coordination rigoureuse et sécurisée, depuis le prélèvement jusqu'à l'administration du traitement. Aujourd'hui, de nombreux patients atteints de certains types de cancers du sang et en échec thérapeutique obtiennent des réponses durables, parfois inespérées. Ces thérapies redéfinissent les perspectives de survie.

Selon vous, comment peut-on conjuguer innovation scientifique et équité d'accès aux nouveaux traitements ?

Chez Bristol Myers Squibb, l'innovation n'a de valeur que si elle est partagée équitablement. Concrètement, au-delà de nos investissements en R&D, nous proposons nos essais cliniques dans des centres hospitaliers répartis sur l'ensemble du territoire. Aujourd'hui plus de 20 000 patients français, essentiellement atteints de cancer, sont inclus dans un de nos programmes de recherche clinique et peuvent ainsi possiblement bénéficier d'une de nos molécules innovantes. De plus, nous mettons tout en œuvre pour donner un accès précoce à nos innovations, avant leur commercialisation. La logique est simple : ne pas créer une médecine à deux vitesses. Cette stratégie d'accès volontariste s'accompagne d'une attention croissante aux formes précoces de cancer ainsi qu'aux besoins spécifiques de certaines populations, comme les enfants, les jeunes adultes, les patients âgés ou vivant avec des comorbidités. L'innovation doit être et rester inclusive. © Sandrine Guinot-Mossetti

* American Society of Clinical Oncology

** Autorisation de mise sur le marché

*** Recherche et Développement

ONC-FR-2500236-NP-mai 2025

Accompagnement → MIEUX LUTTER CONTRE LA DÉNUTRITION

La dénutrition des personnes atteintes de cancer doit être traitée à temps, comme le soulignent deux représentants de Nutricia, une entreprise spécialisée dans la nutrition médicale du groupe Danone.

Pour les patients atteints de cancer, deux menaces planent sur leur état de santé : la prolifération des cellules cancéreuses, bien sûr, mais également le risque de dénutrition. « On estime que 40 % d'entre eux souffrent de dénutrition, indique Guillaume Ullmann, Responsable médical Oncologie chez Nutricia. Cette prévalence varie selon la localisation du cancer, par exemple pour le pancréas (67 %), le rein ou la vessie (50 %), ou encore les cancers bronchiques (45 %). »

Plusieurs facteurs compliquent la capacité du patient à s'alimenter, comme des difficultés mécaniques à ingérer le bol alimentaire, la production insuffisante d'enzymes pour la digestion, ou encore une inflammation systémique ou des désordres métaboliques qui augmentent les besoins énergétiques de l'organisme. « Malheureusement, le diagnostic de dénutrition, généralement posé avec la perte de poids, intervient le plus souvent tardivement, alors que le patient est déjà sous traitement, déplore Christelle David-Basei, Responsable des Affaires médicales Nutrition Adultes chez Nutricia. Il est donc essentiel que la lutte contre la dénutrition soit intégrée au plus tôt dans le parcours de soins. »

Un avis partagé aujourd'hui par les instances scientifiques. « Les études montrent que la dénutrition peut augmenter les effets indé-



Guillaume Ullmann et Christelle David-Basei

sirables des traitements, générer des complications post-chirurgicales plus nombreuses, diminuer la qualité de vie des patients, mais également accroître la mortalité prémature », observe Guillaume Ullmann. « Il faut mieux former et sensibiliser les soignants, car la prise en charge de la dénutrition devrait intervenir dès les premiers signes de perte de poids, en amont des consultations et surtout des décisions de traitement d'oncologie », complète Christelle David-Basei.

La surveillance du poids, mais également l'évaluation des ingestas constituent la première étape pour la pose du diagnostic. « Il faut ensuite procéder de façon graduée, en recommandant d'abord l'enrichissement du régime alimentaire en produits denses en calories, avant d'envisager la nutrition médicale par voie orale, puis l'alimentation par voie entérale ou parentérale si nécessaire », précise Guillaume Ullmann. Les gammes de produits de nutrition sont conçues pour faciliter l'adhésion du patient, en variant les goûts, les textures et les modes de préparation. « Ces préparations contribuent à favoriser la renutrition, avec des effets bénéfiques complémentaires des traitements, ajoute Christelle David-Basei. Les professionnels doivent mieux connaître ces bénéfices pour prescrire ces produits au bon patient au bon moment. » © P.M.

Cancers solides → LA PISTE PROMETTEUSE DU VACCIN

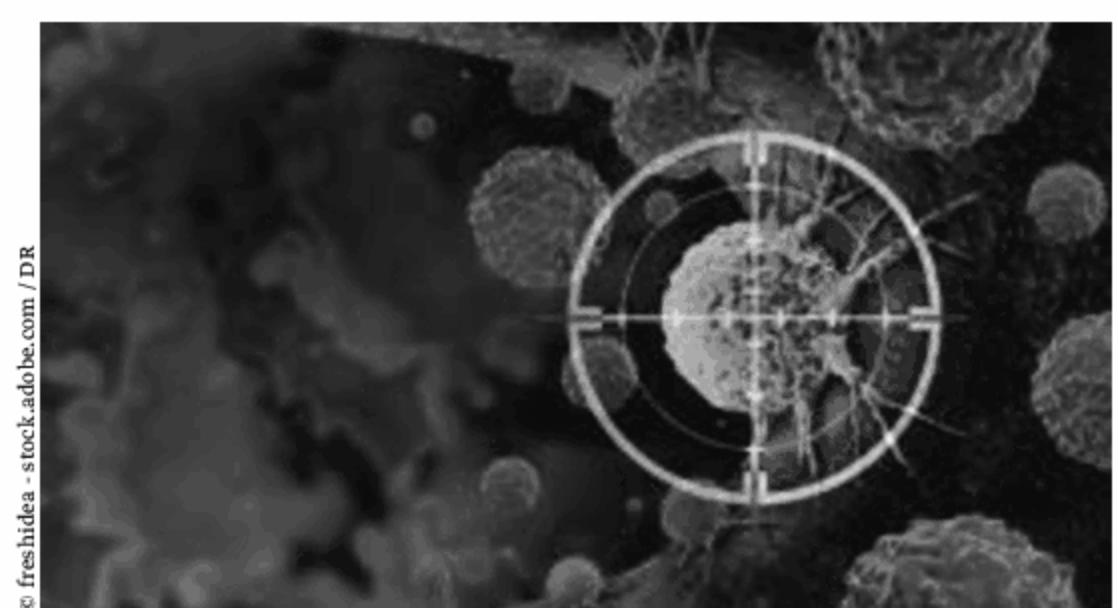
Ose Immunotherapeutics développe un vaccin ciblé contre les cancers du poumon, du pancréas et de l'ovaire. Explications avec le Pr Benjamin Besse, de l'Institut Gustave Roussy, qui participe aux travaux cliniques sur ce produit.

Et si la voie du vaccin thérapeutique contre le cancer offrait de nouveaux espoirs pour les patients ? Explorée depuis longtemps, cette piste semble enfin produire des résultats prometteurs. C'est le cas, par exemple, d'un candidat-vaccin développé par Ose Immunotherapeutics, une société de biotechnologie implantée à Nantes. « Le principe du vaccin thérapeutique consiste à injecter des fragments de protéines exprimées par le tissu tumoral au patient, afin d'aider le système immunitaire à les reconnaître et à les éliminer s'ils sont présents dans l'organisme », explique le Pr Benjamin Besse, oncologue spécialisé dans les cancers bronchiques à l'Institut Gustave-Roussy. Le produit développé par Ose Immunotherapeutics a pour particularité de cibler cinq antigènes associés à la tumeur.

« Cette approche plurielle est intéressante pour mieux couvrir le spectre des tumeurs, qu'on sait assez hétérogène », ajoute le Pr Besse, qui a été l'investigateur d'Atalante, un essai de phase III testant le vaccin en troisième ligne contre le cancer du poumon non à petites cellules. D'autres essais sont en cours, à partir des résultats encourageants obtenus grâce à Atalante.

Le programme Artemia est un essai pivot de phase III, qui vise à tester le vaccin en monothérapie en deuxième ligne de traitement du cancer du poumon non à petites cellules métastatique chez des patients en résis-

tance secondaire aux inhibiteurs de points de contrôle. « Avec Atalante, nous avons pu comprendre la population d'intérêt potentiellement éligible à ce vaccin, indique le Pr Besse. Seuls les patients HLA-A2 positifs, qui est un type de système immunitaire présent dans la moitié de la population fran-



çaise, y répondent positivement. » Par rapport à la chimiothérapie, l'approche vaccinale présente l'avantage de générer moins d'effets secondaires. « C'est un atout potentiellement précieux, notamment dans la perspective de combinaisons du vaccin avec d'autres thérapies, dans le but de limiter la potentialisation des toxicités », estime le Pr Besse. Outre le cancer du poumon non à petites cellules, l'intérêt du vaccin développé par l'entreprise est exploré dans le cancer du pancréas et le cancer de l'ovaire. Des essais sont en cours et des présentations seront proposées à la communauté scientifique durant l'Asco. « Les premiers retours sont encourageants, notamment dans le pancréas, qui reste l'un des cancers les plus difficiles à traiter », note le Professeur. © P.M.

Qualité de l'air : les députés suppriment les ZFE

Les villes de Paris et de Lyon, qui ont enregistré une baisse de la pollution, regrettent le vote des parlementaires

Le 8 octobre 2018, lorsque Elisabeth Borne, alors ministre des transports, réunit 15 villes et métropoles les plus polluées de France pour annoncer le déploiement des zones à faibles émissions (ZFE), elle évoque «une dynamique (...) irréversible, tant au niveau local que national». Six ans plus tard, les ZFE sont sur le point de disparaître.

Les députés ont acté leur suppression, mercredi 28 mai, lors de l'examen du projet de loi de simplification de la vie économique. Ils ont adopté (98 voix pour, 51 contre) un article défendu par le député Rassemblement national (RN) du Gard Pierre Meurin, qui mène la fronde depuis 2022 contre les ZFE, accusées de favoriser la «ségrégation sociale». Introduit en commission, l'article a été adopté avec les voix de l'alliance RN-UDR (Union des droites pour la République), de la droite, de La France insoumise (LFI) et de quelques députés macronistes.

Le vote devra être confirmé par celui sur le projet de loi dans son intégralité, encore visé par plus de 600 amendements. C'est un recul supplémentaire sur le front de l'écologie après l'adoption de nouvelles dérogations au principe de zéro artificialisation nette (ZAN) et le passage en force sur la proposition de loi agricole Du-piomb, qui prévoit notamment de réintroduire des pesticides néonicotinoïdes. C'est aussi un double revers pour le gouvernement et la ministre de la transition écologique, Agnès Pannier-Runacher, qui, pour sauver les ZFE, avaient déposé un amendement visant à limiter leur obligation aux seules agglomérations de Paris et de Lyon – les plus exposées à la pollution et aussi les plus avancées dans leur déploiement. Il a été largement rejeté.

Premiers coups de boutoir

«C'est regrettable», indique-t-on au cabinet de la ministre, qui «rappelle que l'enjeu qui est au cœur de ce dispositif, c'est le droit de vivre en bonne santé dans un contexte où la pollution de l'air est à l'origine, chaque année, de dizaines de milliers de décès précoces, de maladies graves et de pathologies chez les enfants, et notamment les plus modestes». Pas de remords, en revanche, pour le ministre (Les Républicains) des transports, Philippe Tabarot: «Je ne vais pas vous dire aujourd'hui que je pleure», a-t-il



Rassemblement de motards pour protester contre les zones à faibles émissions, dans le centre de Paris, le 17 mai. KIRAN RIDLEY/AFP

La suppression des ZFE expose la France à de nouvelles sanctions européennes

Avec une seule obligation: poser un premier jalon avec une restriction de circulation limitée aux véhicules ne bénéficiant pas d'une vignette Crit'Air: les voitures immatriculées avant 1997 (à peine 990 000 véhicules, soit 2,5 % du parc automobile français).

A l'instar des autres agglomérations (Lyon, Grenoble ou Montpellier) qui avaient déployé des ZFE avec des résultats encourageants, Paris reproche au gouvernement d'avoir «abandonné» les collectivités. «Ce vote est le résultat de six ans d'inertie de l'Etat, dénonce M. Guiraud. Il est resté sourd aux demandes des élus pour accompagner les ménages les plus modestes. Au contraire, il a supprimé la prime à la conversion et réduit le bonus écologique.»

La Ville de Paris a évalué à 500 millions d'euros le montant

listes français». A l'opposé, le président de l'association Respire, Tony Renucci, estime que «les députés qui ont voté pour supprimer les ZFE ont fait le choix de l'irresponsabilité au détriment de la santé publique». Vice-président (PS) de la Métropole du Grand Paris chargé de la transition écologique, Daniel Guiraud dénonce une «régression environnementale»: «Ce vote rétrograde engage notre pays en sens inverse du nécessaire parcours vers la décarbonation et s'inscrit à contresens des impératifs sanitaires.»

À l'instar des autres agglomérations (Lyon, Grenoble ou Montpellier) qui avaient déployé des ZFE avec des résultats encourageants, Paris reproche au gouvernement d'avoir «abandonné» les collectivités. «Ce vote est le résultat de six ans d'inertie de l'Etat, dénonce M. Guiraud. Il est resté sourd aux demandes des élus pour accompagner les ménages les plus modestes. Au contraire, il a supprimé la prime à la conversion et réduit le bonus écologique.»

La Ville de Paris a évalué à 500 millions d'euros le montant

des aides pour accompagner 46 000 ménages modestes dans l'échange de leur véhicule Crit'Air 3 – théoriquement interdit de circulation depuis le 1^{er} janvier – contre un modèle moins polluant. Elle demande au gouvernement et au Parlement de «rétablir un outil indispensable». «Supprimer les ZFE, c'est renier des années d'efforts, fragiliser les villes engagées et envoyer un signal de recul inacceptable», fait-elle valoir dans un communiqué. Elle rappelle que la politique de «réduction de la voiture» dans la capitale a permis de «diviser par deux la pollution en vingt ans». Lyon et Montpellier dénoncent aussi «un vote contre la santé des Français» et «une erreur funeste pour les générations à venir».

La suppression des ZFE fait planer une autre menace. Elle expose la France à de nouvelles sanctions. Condamnée en 2019 par la Cour de justice de l'Union européenne pour non-respect de la directive de 2010 sur la qualité de l'air et des dépassements des normes pour le dioxyde d'azote (NO₂)

STÉPHANE MANDARD

L'Australie choisit de prolonger l'exploitation du gaz naturel liquéfié

La prolongation de quarante ans l'extraction dans le nord-ouest du pays est qualifiée de «bombe carbone» par les défenseurs du climat

SYDNEY - correspondance

Difficile de faire plus controversé en guise d'entrée en matière. Mercredi 28 mai, à peine deux semaines après sa prise de fonctions, le nouveau ministre de l'environnement australien, Murray Watt, nommé à la suite de la victoire travailliste aux élections législatives de mai, a donné son aval au maintien en activité, jusqu'en 2070, du mégacomplexe gazier North West Shelf, qualifié de «bombe carbone» par les défenseurs de l'environnement.

Ce complexe industriel, situé dans le nord-ouest de l'île-continent et exploité par le groupe Woodside Energy, devait fermer en 2030. Doté de plateformes offshore, de pipelines sous-marins et d'installations de transformation des hydrocarbures, il est l'un des plus grands sites mondiaux de production de gaz naturel liquéfié (GNL), mais aussi l'une

des principales sources de pollution du pays.

M. Watt, qui s'était engagé à statuer vite sur ce dossier, à l'étude depuis six ans, a déclaré, dans un communiqué, avoir pris sa décision «après avoir examiné des avis scientifiques rigoureux». Sa prédécesseure, Tanya Plibersek, avait repoussé l'échéance au lendemain du scrutin, bien que l'Australie-Occidentale ait déjà délivré ses autorisations environnementales.

Dans cet Etat, qui tire 14 % de son électricité intérieure du réseau offshore et des usines exploitées par Woodside, le premier ministre travailliste, Roger Cook, considère que le gaz de North West Shelf jouera un rôle déterminant dans la «décarbonation» et «aidera d'autres pays à sortir du charbon». Mercredi, Liz Westcott, la vice-présidente exécutive de la compagnie énergétique, a souligné que cette prolongation garantirait des «milliers d'emplois

rects et indirects». La question de l'emploi reste une préoccupation majeure pour le gouvernement, dirigé par Anthony Albanese depuis 2022, qui s'est engagé à atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050 en misant sur les énergies renouvelables, mais n'oublie pas que son pays est le deuxième exportateur mondial de GNL et de charbon.

Accélérer la cadence

Face à la réprobation, des députés de la majorité se sont retranchés, au lendemain de la prolongation, derrière la législation qui encadre les autorisations environnementales et ne permet ni d'approuver ni de rejeter un projet en raison de son impact climatique. Le ministre a donc fondé sa décision sur d'autres critères, comme ses conséquences potentielles pour une majestueuse galerie d'art rupestre voisine ornée de plus de un million de pétroglyphes témoignant de près de cinquante mille

ans de savoirs et d'histoires aborigènes. Les émissions acides rejetées par les infrastructures pourraient, selon certaines études, endommager les surfaces rocheuses sur lesquelles sont gravées ces images.

«Si le gouvernement l'avait vraiment voulu, il aurait pu trouver les moyens de stopper ce projet, s'agace Joe Ralafowicz, de Greenpeace Australia Pacific. Les gisements du North West Shelf arrivent enfin de vie. Ils devraient être pratiquement épuisés au début des années 2070. Pourtant, l'autorisation court jusqu'en 2070, ce qui pose une question évidente: où l'entreprise compte-t-elle trouver du gaz supplémentaire? Woodside l'a dit très clairement: elle veut exploiter le bassin gazier de Browse.»

Le Climate Council, une organisation australienne indépendante, estime que si Woodside était autorisée à extraire les réserves de gaz situées, en partie, sous l'immense récif océanique Scott,

d'une grande richesse écologique, leur impact climatique serait, sur quarante ans, l'équivalent de plus de dix années d'émissions annuelles de l'Australie – le gaz étant ensuite brûlé, pour l'essentiel, au Japon, en Chine ou en Corée du Sud. «A mes yeux, et sans doute aux yeux de la plupart des analystes, cette décision balaie l'objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050. Concrètement, l'Australie s'apprête à laisser North West Shelf exporter autant qu'il le pourra jusqu'en 2070. C'est une véritable négligence du défi que représente le net zéro pour le monde», alerte Greg Bourne, conseiller auprès du Climate Council.

Les défenseurs de l'environnement reconnaissent que, durant son premier mandat (mai 2022-mai 2025) et après neuf années d'inaction climatique sous les conservateurs, le premier ministre a pris des mesures importantes: inscription dans la loi de l'objectif de -43 % d'émissions d'ici à

2030, par rapport à 2005, programmes pour décarboner le système électrique et les transports, etc. Mais son gouvernement a aussi approuvé plus d'une dizaine de nouveaux projets liés aux combustibles fossiles, et la baisse des émissions reste insuffisante pour honorer les engagements du pays.

Fort d'une majorité nettement renforcée après les élections, M. Albanese dispose désormais des moyens d'adopter les réformes législatives indispensables à une politique plus ambitieuse. «L'électorat a clairement exprimé sa volonté d'un avenir énergétique plus propre. Le gouvernement est maintenant face à son éprouve de vérité», insiste M. Bourne. Alors qu'il souhaite coorganiser la COP31, en 2026, avec les Etats insulaires du Pacifique, l'exécutif australien devra accélérer la cadence alors que cette décision l'éloigne des objectifs qu'il s'était fixés. ■

ISABELLE DELLEBA

2005, la rampe de lancement de Mélenchon

Le non à une Constitution européenne a signé la transformation du socialiste en tribun de la gauche radicale

Dix avril 2022. Bientôt 21 heures. Jean-Luc Mélenchon monte sur la scène du Cirque d'hiver, dans le 11^e arrondissement de Paris. Même si, pour la deuxième fois, il échoue aux portes du second tour de l'élection présidentielle, il a la fierté du devoir accompli. Avec près de 22 % des voix, il est le troisième homme du scrutin et consolide son leadership à gauche. Et de loin : le candidat écologiste, celui du Parti communiste français (PCF), celle des socialistes... tous se sont effondrés, sauf lui.

La gauche aurait pu être en ruine, disparaître du paysage politique français, comme sa voisine italienne quelques années auparavant. Il la sauve et se retrouve seul à sa tête. Son mantra, qu'il aime répéter à ses lieutenants, autant qu'aux journalistes depuis des décennies, prend enfin tout son sens : « *Le seul sujet, c'est d'être le dernier debout dans les batailles.* »

La bataille de Jean-Luc Mélenchon a démarré le 29 mai 2005. Une date fondatrice pour le leader de La France insoumise (LFI) qu'il n'est pas encore, celle où les Français ont dit non au référendum sur le traité établissant une Constitution pour l'Europe.

« *C'est le début de la grande aventure melenchonienne. Une épiphénomènologie pour un petit groupe de gens déterminés qui, sur la base d'une analyse partagée, rencontre le peuple français. 2005 nous a marqués au fer rouge à jamais,* », se remémore le député de Seine-Saint-Denis Alexis Corbière (L'Après, ex-LFI), un brin nostalgique de cet appétit populaire d'alors.

Jean-Luc Mélenchon, encore marqué par l'échec de Lionel Jospin à l'élection présidentielle, trois ans plus tôt, en 2002, se relève et se révèle, politiquement et médiatiquement. Celui qui était alors sénateur socialiste, toujours minoritaire au sein du PS, et que d'aucuns qualifiaient d'apparatchik, se métamorphose en tribun de la gauche radicale. L'idée d'une candidature à l'élection présidentielle de 2007 lui traverse même l'esprit. « *On tire la conclusion que la gauche de rupture est majoritaire dans le pays, mais il faut qu'elle se rassemble pour jouer les premiers rôles,* », raconte Alexis Corbière.

Un autre fidèle de Jean-Luc Mélenchon de l'époque, Arnaud Champremier-Trigano, qui deviendra son directeur de communication quelques années plus tard, renchérit : « *En 2005 naît l'idée chez Jean-Luc qu'on peut faire hors du PS et qu'on peut gagner.* »

Lors d'une conférence organisée mardi 27 mai, le leader de LFI est revenu lui-même sur cette épiphénoménie : « *Toute cette couche de certitudes que je trimballais (...), cette arrogance particulière des leaders qui pensent qu'ils portent la vérité. Tout cela est tombé (...). J'ai vu quelque chose que je n'avais pas vu depuis la période du programme commun et de [sa] rupture : des milliers de personnes, les yeux écarquillés, essayant de comprendre ce qui se passait vraiment* »

« En 2005 naît l'idée chez Jean-Luc qu'on peut faire hors du PS et qu'on peut gagner »

ARNAUD CHAMPREMIER-TRIGANO
ancien directeur de la communication de Jean-Luc Mélenchon



Jean-Luc Mélenchon, à Paris, le 21 mai 2005. JEAN-PIERRE MULLER/AFP

ment et ce qu'il fallait faire devant l'histoire. 2005 est notre date de naissance politique. »

Nombre des décisions qu'il prendra ensuite seront une conséquence de cette date particulière : son départ du PS en 2008, la naissance du Parti de gauche en 2009 et la présidentielle qui arrive. Sa première. « *La campagne de 2012, c'est le fruit de 2005. Le Front de gauche, c'est l'alliance de ceux qui ont fait la campagne du*

non », retrace Arnaud Champremier-Trigano. Des semaines durant, l'équipe de Jean-Luc Mélenchon tentera de réveiller « *le peuple de gauche qui a voté non* ». Pour mieux faire campagne, ses stratégies chercheront notamment la liste des adresses de centaines de milliers de personnes qui, quelques années auparavant, étaient inscrites sur des blogs, des newsletters et autres listes d'information ou assistaient à

des meetings du « *non* ». Ils ne la trouveront jamais.

Le traité établissant une Constitution pour l'Europe de 2005 fut aussi un choc démocratique dont Jean-Luc Mélenchon va se nourrir durant les deux décennies qui suivront. Si la victoire du non marquait en particulier le début d'un schisme entre une majorité de Français et les élites politiques, intellectuelles et médiatiques, la ratification du traité de Lisbonne

— sorte de traité de 2005 déguisé — par Nicolas Sarkozy en 2008 renforcera cette fracture. Une plaie encore béante dans les esprits des Français, dont les « gilets jaunes » feront état dans leurs cahiers de doléances à partir de 2018.

« C'est à cette époque aussi que Mélenchon rompt avec le logiciel d'une gauche traditionnelle, incarnée par un puissant Parti socialiste, pour embrasser une mue populiste et installer petit à petit cette grille de lecture antisystème dans le paysage à gauche », analyse le politologue Rémi Lefebvre.

Un pari politique

Une poutre va commencer à travailler à gauche à partir de 2005, et Jean-Luc Mélenchon ne sera pas le seul produit de ce moment politique. L'émergence d'un Arnaud Montebourg et celle des frondeurs lors du quinquennat de François Hollande seront autant de répliques du séisme du référendum sur le traité établissant une Constitution pour l'Europe. Il reste que seul le leader de LFI parviendra à tirer son épingle du jeu, laissant ainsi à penser que son intuition de 2005 tenait peut-être d'un pari politique.

Un pari gagné aujourd'hui ? En apparence. Non seulement le non demeure un repère politique clivant dans le débat public vingt ans plus tard, mais la gauche du oui aura aussi explosé en plein vol, se dispersant chez Emmanuel Macron ou dans l'abstention après le mandat de François Hollande (2012-2017). Les quelques figures restées au sein d'un PS aujourd'hui moribond ont révisé leurs considérations europhiles. Les plus européens d'entre eux, à l'instar de Raphaël Glucksmann, condamnent régulièrement les dérives libérales de l'Europe. « *La critique du libéralisme économique, c'était le cœur de cette bataille en 2005. J'observe que Boris Vallaud [chef de file des députés PS] et Olivier Faure [premier secrétaire sortant du PS] reprennent désormais cette critique dans leurs mots. Cette ligne est archidominante à gauche en 2025* », considère Clémentine Autain.

Si les europhiles ont fait évoluer leur discours, les eurosceptiques, dont l'« insoumis » en chef fit partie pendant de longues années, se sont eux aussi modérés sur le sujet et n'osent plus parler de « Frexit » et autres « Plan B ». Les temps ont changé pour tous, y compris pour Jean-Luc Mélenchon. Il n'aura plus jamais de cesse de revendiquer 2005 comme le premier jour du reste de sa vie politique. ■

OLIVIER PÉROU

Cotisations : la Cour des comptes plaide pour réduire les exonérations

Pour la haute juridiction, il devient nécessaire de réduire légèrement la voilure des aides aux entreprises, qui ont presque quadruplé en dix ans

La Cour des comptes vient de passer au scanner l'une des politiques publiques les plus controversées en matière d'emploi : les allégements de cotisations accordés aux entreprises. Après examen approfondi, la conclusion de la haute juridiction, dans un rapport diffusé lundi 26 mai, est très claire : il devient nécessaire de réduire, un peu, la voilure d'un dispositif induisant des dépenses de plus en plus massives alors que sa pertinence est incertaine dans certains cas.

Depuis une trentaine d'années, les gouvernements successifs ont cherché à atténuer le coût du travail en diminuant les cotisations sociales. Ces exonérations ont d'abord été ciblées sur les bas salaires (compris entre 1 et 1,6 smic)

afin de favoriser l'embauche ou le maintien en activité d'individus peu qualifiés. Elles ont ensuite été étendues, peu à peu, à des niveaux de rémunération plus élevés (au-delà de 2,5 smic) : l'objectif était qu'elles s'appliquent aussi à des sociétés exposées à la concurrence internationale et emploient des travailleurs avec des formations poussées.

Le volume de ces aides « *à presque quadruplé* » en une décennie, passant de 20,9 milliards d'euros en 2014 à 77,3 milliards d'euros en 2024, selon les magistrats de la rue Cambon à Paris. La distribution de cette manne, soumise « *à condition ni à contrepartie* », a produit des effets indéniables. Ainsi, en 2023, le coût du travail au smic en France était « *parmi les*

plus faibles » au sein des pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques. Des secteurs, parmi lesquels « *l'hébergement et la restauration* », en ont largement bénéficié.

Mais l'efficacité de certaines de ces mesures est sujette à caution, comme l'a rappelé, mercredi, Pierre Moscovici, le premier président de la Cour, lors d'une audition à l'Assemblée nationale. Ceux qui concernent les cotisations pour la branche famille « *n'ont pas démontré d'efficacité sur l'emploi et la compétitivité* » lorsqu'elles s'appliquent aux hauts salaires, a-t-il déclaré, en se fondant sur des rapports de parlementaires et d'experts. C'est pourquoi il conviendrait d'abaisser le seuil de ré-

Le volume des exonérations est passé de 20,9 milliards d'euros en 2014 à 77,3 milliards d'euros en 2024

munération à partir duquel les aides cessent d'être attribuées (en le ramenant de 3,3 smic à 2,5 smic). De façon plus globale, la Cour pense que « *l'ampleur* » des exonérations pourrait être légèrement comprimée, de manière à faire entrer un peu plus d'argent dans les caisses et contribuer ainsi à la ré-

sorption du déficit de la « Sécu », qui a atteint 15,3 milliards d'euros en 2024. Des éléments de rémunération, aujourd'hui dispensés de certains types de prélèvements, pourraient y être assujettis : par exemple, l'intéressement et la participation, comme l'a mentionné, mercredi, M. Moscovici.

Pour la Sécurité sociale, les exonérations de cotisations constituent une perte de recettes qui est, en principe, compensée par l'Etat. Le problème, c'est que cette règle n'est pas respectée à 100 %. D'après les magistrats de la rue Cambon, le manque à gagner, pour nos systèmes de solidarité, a atteint 5,5 milliards d'euros en 2024. Un montant non négligeable, même s'il ne représente que 7 % du total des allégements. Cela

fragilise le « *financement* » de la protection sociale et « *augmente la dette sociale* », souligne la Cour. Elle estime que cette évaporation de ressources devrait être intégralement couverte par les pouvoirs publics dans deux sphères : l'assurance-chômage et le régime des retraites complémentaires du privé Agirc-Arrco.

Sur ce dossier, la haute juridiction veut faire passer un message pondéré. Elle plaide pour des ajustements ciblés mais ferme la porte à une remise en cause intégrale du dispositif, qui serait ravageuse, selon M. Moscovici : « *Un million d'emplois pourraient être détruits* », a-t-il indiqué, mercredi, si ces exonérations étaient supprimées. ■

BERTRAND BISSUEL

Bardella érige la « raisonnable » Meloni en modèle

Le patron du RN veut s'inspirer de la présidente du conseil italien, au risque de contredire la ligne Le Pen

ROME - correspondant

Par atavisme ou par opportunité, Jordan Bardella a, ces derniers mois, les yeux rivés vers l'Italie, le pays de trois de ses grands-parents. Dans sa bouche revient avec régularité le nom de celle qui semble constituer la nouvelle référence du « plan B » de l'extrême droite française : Giorgia Meloni.

La présidente du conseil italien n'est pourtant pas l'alliée du Rassemblement national (RN). Marine Le Pen lui préfère le populiste Matteo Salvini (Lega), à qui elle a encore rendu visite à Rome, le 11 mai, et qui participera à un meeting du RN le 9 juin. Les deux dirigeants sont liés par une fidélité amicale et quelques principes fondateurs : populisme exacerbé, obsession de l'islam, rejet de l'immigration, défiance vis-à-vis de l'Union européenne (UE) et proximité historique avec la Russie.

Jordan Bardella, lui, n'a d'yeux que pour le national-conservatisme, libéral sur le plan économique, de Giorgia Meloni – et ce bien qu'il siège au Parlement européen avec les élus de Matteo Salvini. Au risque de faire lever quelques sourcils chez certains « marinistes » : « Giorgia Meloni a des résultats et peut être un modèle européen présentable, mais ce n'est pas notre ligne. Et, s'il y a une tentative d'abandonner la ligne populiste, alors elle est dangereuse », prévient un député influent.

Depuis le début de l'année, Jordan Bardella manque rarement l'occasion de citer en exemple la dirigeante du parti postfasciste italien Fratelli d'Italia, devenue une leader influente en Europe et l'incarnation de la capacité d'adaptation de l'extrême droite au pouvoir. Là où Marine Le Pen semble voir des reniements – elle a souvent moqué les échecs de Gior-

gia Meloni en matière migratoire ou son rapprochement avec Ursula von der Leyen –, Jordan Bardella salue un pragmatisme, maître mot du RN. « Le thermomètre le plus révélateur, ce sont les intentions de vote, et elle reste à des niveaux élevés », dit le président du RN au Monde. « Sa coalition est assez solide et elle a été capable de fédérer autour d'elle les milieux économiques, qui sont indispensables si vous voulez obtenir des résultats. »

Naturalisations au sommet

C'est devant le patronat, durant la campagne des élections européennes de 2024, ou plus récemment, invité par le petit mouvement patronal Ethic, qu'il a abattu la carte Meloni, avançant l'efficacité de sa politique économique. Pour un parti convaincu que la porte de l'Elysée passe par le fait de désactiver le procès en incompréhension, Giorgia Meloni fait figure de divine surprise : les dirigeants économiques ne se sont pas détournés d'elle. La croissance de l'Italie est inférieure, en 2024, à celle de la France ou de la zone euro, mais « c'est le seul pays du G7 à finir l'année en excédent budgétaire primaire [le déficit public moins la charge de la dette] et le chômage baisse », souligne Jordan Bardella.

Faire de Giorgia Meloni un exemple est toutefois à double tranchant, tant elle a incarné depuis sa prise de pouvoir, en 2022, le grand écart entre les promesses d'une extrême droite en campagne et une extrême droite au pouvoir. Ainsi n'est-elle pas revenue sur la réforme des retraites passée en 2012, qui prévoit le relèvement mécanique de l'âge de départ et la baisse des pensions en fonction de variables démographiques. Plus grave, vu de l'extrême droite : la présidente du conseil a été contrainte au pragmatisme en matière migratoire.



Le président du RN, Jordan Bardella, à Narbonne (Aude), le 1^{er} mai. OLIVIER MONGE/MYOP POUR « LE MONDE »

Sous la pression du monde économique et confrontée à l'hiver démographique italien, la coalition d'extrême droite a délivré près de 500 000 autorisations d'entrée sur le territoire depuis 2022. Les naturalisations ont atteint un sommet en 2024, et les étrangers représentent désormais 9,2 % de la population italienne, grâce à la politique d'immigration légale menée par Giorgia Meloni. « Je reste convaincu que l'immigration de travail ne peut pas être un recours viable à long terme », dit à ce sujet Jordan Bardella, assurant que la France et l'Italie sont dans des situations différentes.

Le successeur de Marine Le Pen préfère retenir la baisse de l'immigration illégale en Italie, permise par des accords bilatéraux avec les pays d'Afrique du Nord, et « le durcissement des règles pour faire cesser le trafic d'êtres humains des ONG pro-migrants en mer Méditerranée ». Cette politique produit des résultats, relève-t-il. Elle n'a toutefois été rendue possible qu'au prix de violations des droits humains dans ces régimes autoritaires, et grâce à la coopération avec la Commission européenne, ce à quoi se refuse jusqu'à présent le RN. Giorgia Meloni a d'ailleurs soutenu le pacte européen sur la migration et l'asile, adopté en 2024 et farouchement combattu par l'extrême droite française.

Sur le plan international, Jordan Bardella semble vouloir utiliser la

Dans l'esprit du président du RN, il n'y aurait rien de bon à continuer à vivre en paria, y compris au sein de l'UE

dirigeante italienne comme un proxy pour miner les efforts de la diplomatie française, au risque d'abîmer son image de patriote revendiqué. Ainsi préfère-t-il aux entreprises d'Emmanuel Macron les tentatives de médiation de Giorgia Meloni, jusqu'ici relativement infructueuses, entre Donald Trump et l'Europe, qu'il s'agisse des droits de douane ou de la guerre en Ukraine. « J'ai beaucoup de considération pour ce qu'elle fait, car elle était diabolisée pendant sa campagne législative et c'est aujourd'hui l'une des personnalités les plus influentes du Conseil européen. Elle a le rôle qui devrait être celui de la France, celui d'un pont entre la frontière russe-ukrainienne et les Etats-Unis. Elle a un positionnement raisonnable en matière de relations étrangères. » L'utilisation répétée de l'adjectif « raisonnable » par Jordan Bardella est significative de sa volonté de s'inscrire en rupture

avec l'histoire du parti, y compris sous Marine Le Pen, dont les options diplomatiques ont souvent été hétérodoxes. Dans l'esprit de Jordan Bardella, il n'y aurait rien de bon à continuer à vivre en paria, y compris au sein de l'UE.

L'admiration n'est pourtant pas tout à fait réciproque. Dans la vie politique italienne, même chez les eurosceptiques, les forces politiques se définissent de manière déterminante par leur groupe d'appartenance au Parlement européen. Or, Fratelli d'Italia est un pilier des Conservateurs et réformistes européens (CRE), auxquels adhèrent les Polonais de Droit et justice et, côté français, les quatre députés du parti de Marion Maréchal (Identité-Libertés, IDL), laquelle ne manque jamais une occasion de s'afficher avec Giorgia Meloni.

Droite et extrême droite unifiées
Du côté de Fratelli d'Italia, on observe avec intérêt les évolutions en cours en France et les dynamiques propres à Jordan Bardella, mais un rapprochement structurel avec le RN n'est pas à l'ordre du jour et aucune relation formelle n'est établie. L'horizon espéré pour la France par le parti de Giorgia Meloni est plutôt celui d'une union plus large des droites et des extrêmes droites, sur le modèle italien – ce à quoi ni Les Républicains (LR) ni le RN ne veulent se résoudre pour l'heure.

« Nous avons avec Jordan Bardella un rapport de collaboration sur de nombreux dossiers où nous cherchons à additionner les votes du CRE avec ceux du Parti populaire européen [centre droit] et des Patriotes », dit toutefois l'eurodéputé Carlo Fidanza, chef de la délégation de Fratelli d'Italia à Strasbourg. De ce point de vue, Fratelli d'Italia regarde aussi et surtout du côté du ministre de l'intérieur, Bruno Retailleau, nouveau président de LR. « Retailleau a une excellente collaboration avec l'Italie sur l'immigration irrégulière », se félicite Giangiaco Calovini, parlementaire de Fratelli d'Italia membre de la commission des affaires étrangères de la Chambre des députés. Pour lui aussi, l'enjeu serait de voir advenir en France, grâce à Bruno Retailleau, une droite et une extrême droite unifiées à même de représenter une « alternative au centre macronien et à la gauche radicale ».

Aux yeux de Nicolas Bay, député européen d'IDL, « Fratelli d'Italia identifie une divergence de fond avec le RN : les libéraux-conservateurs voient le parti comme pas libéral, pas conservateur et avec une vision de l'identité laïque, et non chrétienne ». Autour de Jordan Bardella, dans le parti et en dehors, certains travaillent à ce que ces frontières idéologiques s'estompent. ■

CLÉMENT GUILLOU (À PARIS)
ET ALLAN KAVAL

Les agents du centre de contacts de la Ville de Paris appellés à la grève

L'intersyndicale du service, qui gère le numéro 3975, dénonce des conditions de travail dégradées et un sous-effectif constant

Etat civil, activités de loisir, prestations sociales... Si vous avez une question sur les services de la Ville de Paris, le 3975 a la réponse. Enfin, ça, c'est pour la présentation qui en est faite sur le site Internet de la Mairie. Dans les faits, l'utilisateur risque de trouver au bout du fil et après de longues minutes d'attente une téléconseillère (82 % du service est féminin) à la voix fatiguée, qui suspendra l'appel pour chercher l'information et finira probablement par ne pas apporter de réponse satisfaisante – voire pas de réponse du tout – si la question sort de l'ordinaire.

Car derrière ce numéro gratuit, mis en place en 2000, se trouve un service d'un peu moins de 80 personnes à bout de souffle, qui dénoncent un « travail à la chaîne » dans des conditions dégradées et qui, pour la deuxième fois en onze mois, sont appelées par l'intersyndicale à se mettre en grève.

lundi 2 et mardi 3 juin. La date n'est pas choisie au hasard : un conseil de Paris s'ouvre le 3 juin et les salariés concernés comptent bien accueillir les élus devant l'Hôtel de ville pour leur demander de « protéger d'urgence un personnel en danger et garantir la qualité des missions de service public du 3975 ».

Appels toujours plus nombreux
Après la dernière grève, le 8 juillet 2024 (suivie par 33 % du personnel) et constatant la recrudescence d'agents reçus à la médecine du travail, celle-ci avait adressé une alerte à la direction de la démocratie, des citoyens et des territoires (DDCT), qui chapeautait le service, en octobre. Elle estimait notamment que les conditions de travail du service avaient « un impact direct sur la santé physique et psychologique des agents » et relevait « l'apparition de symptômes somatiques en lien avec le stress ». Le 4 novembre,

une « expertise pour risque grave » était demandée par l'intersyndicale et le rapport d'un cabinet indépendant, présenté en mars, s'il ne conclut pas à l'existence d'un risque grave, a confirmé plusieurs dysfonctionnements.

Principal problème : une « inadaptation de l'effectif à l'activité ». Si l'effectif est suffisant sur le papier, dans les faits il n'est « pas pleinement opérationnel », note le rapport : 33 agents sont en situation de handicap, 11 en temps partiel, 16 en télétravail à 100 % et six en congé longue maladie. D'où la demande de l'intersyndicale de créer dix postes à temps plein, rejetée jusqu'à présent par la Ville.

S'ajoutent à cela des appels toujours plus nombreux (3930 par jour en moyenne en 2024) et toujours plus complexes : « Quand il y a une réforme qui concerne la Ville, la presse en parle, le Conseil de Paris l'adopte et, ensuite, les gens appellent le 3975 pour en savoir plus mais

les téléconseillères n'ont pas toujours les infos ou accès aux outils pour répondre, elles sont mises en difficulté », déplore Catherine Albert, cosecrétaire générale du Syndicat unitaire des personnels des administrations parisiennes (Supap-FSU). Avec notamment un accroissement des appels liés aux réformes sur le stationnement, la circulation routière ou la transformation de voirie, pas toujours bien comprises par les Parisiens.

D'autant que le 3975 est la seule porte d'entrée téléphonique puisque les standards des mairies d'arrondissement réorientent vers ce numéro et que les diverses directions municipales ne sont pas joignables par téléphone. Les téléconseillères du 3975 elles-mêmes n'ont pas la possibilité de transférer les appels vers les directions quand cela sera nécessaire et c'est d'ailleurs l'une de leurs revendications. En attendant, « nous sommes entre l'enclume

des usagers mécontents et le martau des directions qui ne nous aident pas », résume Dulce Anglo, téléconseillère et élue Supap-FSU.

Pouvoir souffler davantage

Présente dans le service depuis sa création, celle-ci témoigne d'une « dégradation » après la crise due au Covid-19, en 2020 : « Avant, les gens se déplaçaient directement en mairie, maintenant tout se fait par rendez-vous, tout est numérisé, et beaucoup de gens ne s'en sortent pas avec les démarches en ligne », rapporte-t-elle, précisant que ces types d'appels sont particulièrement laborieux et longs. Autre revendication : pouvoir souffler davantage entre les appels quand, aujourd'hui, les pauses interappel sont minutées à trente-neuf secondes et bénéficier d'une pause déjeuner d'une heure, contre quarante-cinq minutes actuellement.

De son côté, la Ville a promis un « plan d'action » qui doit être présenté le 25 juin, « basé sur les axes de travail identifiés par l'expertise », comme l'a précisé, le 21 mai dans un courrier aux représentants du personnel, Johanne Kouassi, conseillère de Paris et présidente de l'instance chargée des questions de santé à la DDCT. Sur l'organisation du travail, « il semble nécessaire de mener au préalable une réflexion associant à la fois encadrants et agents, avant d'envisager de nouvelles évolutions opérationnelles », écrit-elle toutefois, assurant qu'« une meilleure formation de l'encadrement et un soutien plus efficace en cas d'appels difficiles font partie des priorités déjà identifiées par la direction ». Enfin, elle ne manque pas de souligner que « le rapport d'expertise ne conclut pas à l'existence d'un danger grave et imminent » pour les salariés et que ses préconisations « ne concluent pas à la nécessité d'augmenter les effectifs ». ■

HÉLÈNE BEKMEZIAN

Mattias Guyomar nouveau président de la CEDH

Le Français arrive à la tête d'une Cour européenne des droits de l'homme de plus en plus contestée

PORTRAIT

Le nouveau président de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH), Mattias Guyomar, aurait légitimement pu réver d'une intronisation plus secrète. Élu parmi et par les 46 juges de l'institution de Strasbourg, le 28 avril, il entre en fonctions vendredi 30 mai, s'installant, pour trois ans, dans le fauteuil de président de cette juridiction internationale de plus en plus ouverte et contestée.

Le 22 mai, les services de la première ministre italienne, Giorgia Meloni, rendaient publique une lettre ouverte, signée par neuf pays européens, qui estiment « nécessaire d'entamer une discussion sur la manière dont les conventions internationales répondent aux défis auxquels nous faisons face aujourd'hui ». Avec en ligne de mire la CEDH. Les pays signataires (Autriche, Belgique, Danemark, Estonie, Italie, Lettonie, Lituanie, Pologne et République tchèque) veulent voir « si la Cour, dans certains cas, a étendu la portée de la convention trop loin comparativement aux intentions originelles », notamment en matière d'immigration et de droits des étrangers.

Ce n'est pas franchement nouveau que la juridiction internationale, chargée de faire appliquer la Convention européenne des droits de l'homme parmi les 46 pays signataires du texte (dont la Turquie, la Suisse, l'Arménie, l'Albanie ou la Géorgie...), soit prise pour cible par des gouvernements et/ou des politiques (la plupart du temps conservateurs) ulcérés par ses arrêts. Mais, signe que l'époque est de moins en moins à la défense des droits de l'homme, c'est la première fois que l'attaque prend la forme d'une lettre ouverte signée par plusieurs pays européens à la fois.

L'affaire a été jugée suffisamment sérieuse pour qu'Alain Berset, ancien président socialiste suisse et actuel secrétaire général du Conseil de l'Europe, dont dépend la CEDH, n'attende pas la prise de fonctions de Mattias Guyomar pour rappeler que « maintenir l'indépendance et l'impartialité de la Cour est fondamental ».

Depuis le sixième étage – celui qui est réservé à la présidence – de ce bâtiment tout en verre, posé juste en face du Parlement euro-

« On constate un risque d'érosion de l'adhésion des populations à la défense des libertés fondamentales »

MATTIAS GUYOMAR
président de la CEDH

péen, à Strasbourg, Mattias Guyomar, 56 ans, ne souhaite pas commenter l'initiative italienne. Trop sensible. Et, surtout, trop politique. Il en restera au niveau du climat général. « La situation est, c'est vrai, préoccupante. On constate un risque d'érosion de l'adhésion des populations à la défense des libertés fondamentales. On doit se demander collectivement comment susciter un nouvel appétit pour les droits de l'homme », estime-t-il.

« Ce n'est pas un tiède »

N'essayez pas de lui faire dire où il se situe sur un échiquier politique, il bottera en touche. « Je suis un libéral, au sens de défenseur des libertés », se contente-t-il de déclarer. « Mais, attention, ce n'est pas un tiède, c'est un homme avec un sens politique aigu », corrige Patrick Titoun, qui a passé trente ans de sa carrière à la CEDH, en tant que chef de cabinet de sept présidents différents, avant d'intégrer le Conseil supérieur de la magistrature. Il est profondément passionné et surtout attaché à l'Europe. Autant de qualités dont il va avoir sérieusement besoin, tant les vents qui soufflent contre la CEDH sont, justement, politiques.

Troisième Français (après René Cassin [1965-1968] et Jean-Paul Costa [2007-2011]) à assumer cette fonction prestigieuse, M. Guyomar, élu juge à la CEDH en 2020, est un pur produit de la méritocratie hexagonale. « Ce n'est ni un grand bourgeois ni un héritier », assure Patrick Titoun.

Né d'un père professeur de littérature et d'une mère au foyer, ce bon élève, qui a passé toute sa jeunesse à Nantes, a coché consciencieusement les cases de la voie royale : licence de lettres, Sciences Po, Ecole nationale d'administration. Il a fait toute sa carrière au Conseil d'Etat, où il a occupé presque tous les postes.



Mattias Guyomar, président de la CEDH, à Strasbourg, le 23 mai. PASCAL BASTIEN/DIVERGENCE POUR « LE MONDE »

Fait quasi inédit, il n'est jamais sorti de cette vénérable maison, alors que les allers-retours entre la cour suprême du Palais-Royal et l'administration, et/ou un poste en cabinet ministériel, sont non seulement légion mais encouragés. L'homme y a acquis une excellente réputation. « Il a démontré qu'il était très sensible à la défense des libertés fondamentales. En tant que président de la 10^e chambre du Conseil d'Etat, il a intégré la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme, notamment en matière de droit des prisonniers », assure l'avocat au Conseil d'Etat Patrice Spinosi.

Si Guyomar signifie en breton « digne d'avoir un bon cheval », cela n'en fait pas, pour autant, un cavalier prêt à partir au combat. Juge il est, juge il restera. « Même si la Cour est un légitime objet de débat public, elle ne peut être un acteur du débat public, ce n'est pas son rôle », estime-t-il. Une ligne de crête forcément délicate et frustrante à tenir, surtout quand on est attaqué. « La CEDH n'a pas d'autre choix que de se faire défendre par les autres », renchérit l'avocat Patrice Spinosi. Mattias Guyomar assure que la meilleure défense de son institution est « de bien juger et de faire comprendre

ses décisions ». Il s'est fixé trois priorités : « Efficacité, visibilité et responsabilité ». La première est de loin la plus ingrate, et aussi la plus compliquée.

Comme la justice française, la CEDH souffre de délais de jugement très longs : certaines affaires peuvent mettre jusqu'à six ou sept ans avant d'aboutir. Certes, la cour de Strasbourg s'est totalement réorganisée depuis 2010, où elle a risqué la paralysie totale, embolisée par plus de 140 000 affaires en stock. Depuis le départ de la Russie du Conseil de l'Europe en mars 2022 (et donc de la CEDH), elle reçoit en moyenne pas loin de

1500 courriers par jour de citoyens de tout le continent qui, après filtrage, se transforment en 10 000 requêtes annuelles.

Aujourd'hui, un peu plus de 60 000 requêtes individuelles sont toujours en souffrance, dont 35,8 % proviennent de la Turquie et 13,5 % des anciennes affaires russes qu'il reste à juger. En 2024, la Cour a tranché plus de 36 800 affaires : 26 000 ont été jugées irrecevables, et 10 800 ont fait l'objet d'un arrêt. « Mon objectif est que demain la Cour puisse juger dans une moyenne de deux ans », annonce-t-il.

« A son tour et à sa place »

Dans cette bataille de légitimité avec le politique, Mattias Guyomar rappelle que les 46 juges de la CEDH ont, eux aussi, été élus par l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. « La Cour intervient à son tour et à sa place », aime-t-il répéter. « A son tour », car elle ne s'autosaisit jamais d'une affaire et elle intervient uniquement dans les affaires individuelles quand tous les recours des juridictions nationales sont épousés. « A sa place », car, souligne-t-il, il n'est pas question de s'immiscer dans le droit des pays membres. Il souligne d'ailleurs que, pour la France, par exemple, le taux de condamnation n'est que de 2 % du total des requêtes.

Pourtant, il n'envisage pas son mandat sur un mode défensif. « Le préambule de la Convention européenne des droits de l'homme est très clair : le mandat qui est donné au juge de la CEDH est non seulement la sauvegarde, mais aussi le développement des droits de l'homme. Notre rôle est donc d'actualiser la Convention en fonction des besoins contemporains », juge-t-il.

Ancien acteur de théâtre amateur, ce grand cinéphile considère Certains l'aiment chaud (Billy Wilder, 1959) comme son film préféré. « J'ai pu le voir cent fois, sourit-il. C'est un film profondément moderne contre les préjugés et les assignations, cette maladie à devoir mettre des gens dans des cases. » Il n'en revient toujours pas du coup de génie de cette dernière réplique : « Nobody is perfect. » « Les scénaristes n'étaient pas convaincus, et elle est devenue culte. » Il en ferait bien son hymne personnel pour la défense des libertés fondamentales. ■

GRÉGOIRE BISEAU

Bruno Retailleau au défi de s'imposer sur la proportionnelle

Le président de LR sera reçu lundi pour discuter de la réforme voulue par François Bayrou, alors que le parti s'est prononcé contre, mercredi

Le réflexe est pavloien ou plutôt gaulliste. Quand il est question d'instaurer le scrutin proportionnel aux élections législatives, la droite se cabre. Mercredi 28 mai au matin, lors d'un bureau politique, les cadres du parti Les Républicains (LR) ont voté à l'unanimité un texte pour s'opposer à cette réforme souhaitée par le premier ministre, François Bayrou. « Les Républicains se lanceront de toutes leurs forces dans cette bataille », annonce le communiqué de la formation.

Bruno Retailleau est peut-être un transfuge du villégiisme, mais le nouveau président de LR connaît son breviaire gaulliste. « Avec l'instauration de la Ve République, le Général a mis fin au régime des partis. La proportionnelle ferait beaucoup de mal à la Ve », a déclaré Bruno Retailleau, à l'issue de son premier bureau politique comme président de LR. Et de dénoncer un scrutin qui serait « le plus sûr moyen de pérenniser

l'absence de majorité qui, aujourd'hui, bloque notre démocratie parlementaire ».

Le Vendéen a tout le week-end de l'Ascension pour réviser ses arguments. Dans le cadre de sa consultation des forces politiques sur le sujet, François Bayrou reçoit, lundi 2 juin, à 17 heures, son ministre de l'intérieur, mais aussi les chefs des groupes LR au Sénat et à l'Assemblée nationale, Matthieu Darnaud et Laurent Wauquiez.

Les Républicains connaissent la position du premier ministre, favorable à une proportionnelle intégrale par département, comme en 1986. À l'exception des législatives de cette année-là, les députés sont élus au scrutin uninominal majoritaire à deux tours. « C'est le combat de sa vie, il ne lâchera pas facilement », prévient le député LR de la Loire Antoine Vermorel-Marques. « Si on veut encore plus éloigner les citoyens de leurs représentants politiques, on ne s'y prendrait pas autrement,

prolonge son collègue des Côtes-d'Armor Corentin Le Fur. Aujourd'hui, on a déjà une Assemblée représentative des différences forces politiques avec le scrutin majoritaire. Réinstaurer la proportionnelle a encore moins de sens. »

Indépendance politique

Mardi, le sujet s'est invité pendant une heure lors de la réunion du groupe à l'Assemblée. Un élu proche de Laurent Wauquiez considère que ce dernier a reçu « mandat » pour défendre leur position lors du rendez-vous de Matignon. Un terme qui fait tiquer un soutien de Bruno Retailleau, qui estime que, malgré la position commune du parti, Laurent Wauquiez va chercher à mettre la pression sur le ministre de l'intérieur.

Pendant la campagne interne, le député de Haute-Loire a pointé l'écueil d'avoir un président de parti placé sous l'autorité de François Bayrou. « Le ministre qui est chargé de mettre en œuvre la loi

« On attend de la fermeté de sa part pour s'opposer à François Bayrou sur ce sujet »

ANNE-LAURE BLIN
députée LR de Maine-et-Loire

électorale, c'est le ministre de l'intérieur. Ça tombe bien, il est de notre famille politique, déclarait à ce sujet Laurent Wauquiez au micro de RTL, le 30 avril. Il me semble impensable qu'un ministre de notre famille politique accepte ça à l'intérieur du gouvernement. »

Bruno Retailleau – qui se définit comme « le ministre de l'intérieur le plus libre de la Ve République » – a l'occasion de démontrer cette indépendance politique. « On attend de la fermeté de sa part pour s'opposer à François Bayrou sur ce sujet, explique la députée de Maine-et-Loire Anne-Laure Blin. La proportionnelle entraînerait un découpage électoral des circonscriptions et se ferait au détriment des territoires ruraux. » Un motif d'inquiétude pour un groupe dont les élus urbains sont rares. Le Cantal (et ses deux députés LR) serait, par exemple, un des départements concernés et pourrait perdre une circonscription en tenant compte de sa démographie actuelle. « Il ne s'agit pas de dire que la proportionnelle nous serait préjudiciable en tant que groupe, fait valoir Corentin Le Fur. On gagnerait sans doute des élus urbains dans l'affaire. On défend d'abord l'idée qu'on vote pour un homme ou une femme. Une personne identifiée par les électeurs. »

Les députés auront l'occasion de le rappeler à Bruno Retailleau à l'occasion d'une visioconférence organisée lundi 2 juin avant le rendez-vous de Matignon. Si François Bayrou continue à che-

miner dans sa réflexion sur la proportionnelle dans un premier temps, l'hostilité des Républicains n'étonne pas un proche du premier ministre : « Ils ne font que confirmer ce qu'ils ont toujours dit sur la proportionnelle et menacer, comme à chaque fois que quelque chose ne leur convient pas. »

Mais, cette fois-ci, la menace sera formulée par un ministre. Reste que Bruno Retailleau évite de préciser la réponse politique à apporter si François Bayrou inscrivait le texte sur la proportionnelle à l'agenda de l'Assemblée à l'automne. Un député proche de Laurent Wauquiez évoquait, mardi, un arrêt du soutien de LR au gouvernement. De quoi ouvrir la porte à un départ des ministres LR ? « La question ne se pose pas en ces termes-là, avance un membre du bureau politique. Là, il s'agit d'abord de mettre la pression. » Et de défendre opportunément une certaine idée du gaullisme. ■

ALEXANDRE PEDRO

La colère des victimes après le procès Le Scouarnec

L'ex-chirurgien a été condamné à vingt ans de prison, mercredi, mais la cour n'a pas retenu la rétention de sûreté

VANNES - envoyée spéciale

Tout semblait écrit devant la cour criminelle de Vannes. Dès le premier jour d'audience, le 24 février, il était entendu que Joël Le Scouarnec serait condamné à vingt ans de réclusion, la peine maximale pour des agressions sexuelles et des viols contre 299 victimes, principalement des mineurs. Lui-même l'avait déjà acceptée, reconnaissant l'intégralité des faits, y compris ceux prescrits, et répétant dans le box : « Je suis le seul coupable, je ne demande pas la mansuétude de la cour. »

Mercredi 28 mai, trois mois plus tard, il a en effet été condamné à vingt ans de réclusion, durcie d'une peine de sûreté aux deux tiers et d'un sévère suivi judiciaire pendant quinze ans. Mais, en matière de justice, les sentiments s'en mêlent souvent, les émotions débordent. Si prévisible fût-il, c'est ce verdict qui a fait tanguer la foule au dernier jour d'une audience jusque-là apaisée.

L'heure était au juridique : Aude Buresi, la présidente, terminait la lecture de la sentence, expliquant que les cinq magistrats professionnels n'avaient pas retenu la rétention de sûreté, une des mesures complémentaires requises par l'avocat général, Stéphane Kellenberger. Aussi exceptionnel que controversé, ce dispositif prévoit qu'un condamné peut ne pas retrouver la liberté une fois sa peine exécutée, mais être placé en centre médico-judiciaire. Une peine après la peine en quelque sorte, attribuée selon des critères flous, la « *dangerosité* » et un « *risque élevé de récidive* ».

« Je me sens humiliée »

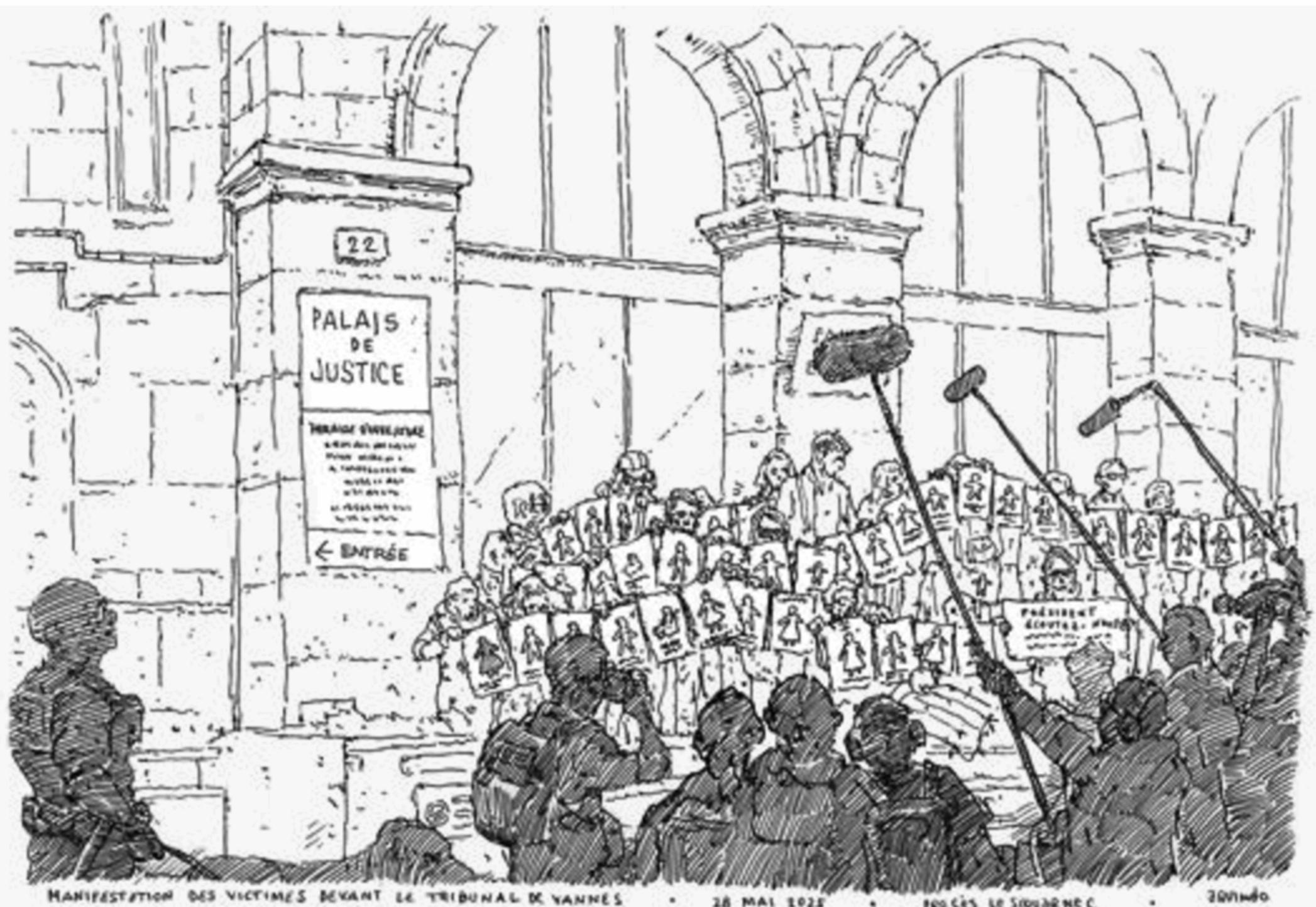
Un moment de sidération a d'abord figé la salle réservée aux victimes à cette annonce. Puis sont venus les cris, les pleurs, passant de banc en banc comme une déflagration. Quelques poings se sont levés. « *Je me sens humiliée* », a lancé Amélie Levesque, employée de mairie.

Pour comprendre ces réactions, il faut revenir quelques semaines en arrière, se souvenir du défilé des parties civiles, venues bravement et en tremblant témoigner à la barre. Beaucoup avaient alors découvert que l'ancien chirurgien n'encourrait pas la perpétuité, mais une peine plafonnée à vingt ans de détention.

Certains s'en étaient émus. « *Pour un braquage, on risque trente ans. Mais des centaines de viols contre des enfants seraient moins cher payées ?* », avait protesté une victime. En déposant devant la cour, beaucoup avaient continué à marteler : « *Il ne doit jamais être remis en liberté*. » A ceux-là, la rétention de sûreté était peu à peu apparue comme une manière d'alourdir la balance et de donner au procès une résonance exceptionnelle.

De façon claire et mesurée, les magistrats ont motivé leurs raisons pour repousser ce dispositif : l'âge du chirurgien – 74 ans –, sa reconnaissance des faits, les soins entrepris en détention, sa constance à faire face, jour après jour, aux parties civiles sans se dérober. Avant de conclure : « *La cour a parfaitement entendu les demandes de parties civiles pour que M. Le Scouarnec ne ressorte jamais de prison. Il serait démagogique et illusoire de leur faire croire que c'est possible. En l'état, le droit ne le permet pas.* »

Au-delà de l'application des textes, sans doute faut-il y lire aussi la volonté d'inviter chaque institution à assumer ses responsabilités. Aux parlementaires d'abord, qui votent les lois et les budgets, de modifier l'échelle des peines pour les violences sexuelles contre les mineurs, s'ils ne la



Manifestation du collectif des victimes de Le Scouarnec, devant le tribunal de Vannes, le 28 mai. SERGIO AQUINDO POUR « LE MONDE »



Derniers mots de l'accusé, Joël Le Scouarnec, devant la cour criminelle du Morbihan, à Vannes, le 26 mai. SERGIO AQUINDO POUR « LE MONDE »

jugent pas adaptée. Au garde des sceaux de revoir éventuellement sa politique pénale face à la pédocriminalité.

De son côté, Marie Grimaud, avocate de la partie civile, souligne que « *ce verdict révèle la faille de la justice. Malgré les déclarations, toujours moins de moyens sont affectés à la protection des enfants contre les abus* ». Un des enquêteurs de l'affaire Le Scouarnec était venu à Vannes pour le jour du verdict, anonyme

Les magistrats ont motivé leur choix par l'âge du chirurgien, sa reconnaissance des faits, les soins entrepris en détention

dans la foule. A l'époque, ils étaient quatre à être affectés à ce dossier, parfois cinq, jamais davantage. Certains ne s'en sont toujours pas remis, l'impression de n'avoir pu aller au bout. L'enquêteur en parle difficilement sans pleurer.

Autre impensé institutionnel : le monde de la santé. La confrontation avec celui de la justice fut un des moments les plus saisissants de ces trois mois d'audience, un choc de plein

Sans doute faut-il lire dans la décision des magistrats la volonté d'inviter chaque institution à assumer ses responsabilités

tophe Boyer, avocat de la partie civile pour l'association L'Enfant bleu, était persuadé que les audiences marqueraient le début d'une révolution culturelle dans l'univers médical, comme Mai 68 l'avait été dans l'éducation nationale. « *A la place, nous avons assisté à un naufrage collectif, la confiance est morte* », soupire-t-il à l'issue des trois mois d'audience.

A la suite du verdict, une manifestation avait été organisée sur les marches du palais de justice par le collectif de victimes, qui rassemblent une cinquantaine d'entre elles. Cela paraît peu, mais c'est un événement en soi. Cette longue audience a métamorphosé bon nombre de parties civiles. Un indicateur parmi d'autres : 33 victimes acceptent désormais de répondre à la presse, alors qu'elles étaient 5 sur 299 durant les premières semaines.

« On finira aux oubliettes »

Attachée commerciale, V., 35 ans, vient juste de se décider. « *Les journalistes me faisaient peur, l'impression d'être traqué. Et puis la honte aussi, terrible* ». Elle se souvient de sa panique en découvrant son nom imprimé sur l'ordonnance de mise en accusation, les faits crûment exposés, la sensation d'être mise à nu. Certains n'avaient parlé à personne de la procédure. Venue par hasard assister aux débats, une mère de famille a appris en direct le viol de son fils à la clinique de Vannes trente ans plus tôt. Il le lui avait caché.

Entre victimes, des amitiés se sont nouées, des solidarités. « *J'avais envie d'être dans la salle, ensemble avec les autres, les écouter, ne plus être tout seul avec mon traumatisme* », dit un ingénieur. Quelqu'un prend des nouvelles de N. : il vient d'être hospitalisé en psychiatrie, comme cinq autres parties civiles, trop dur. Présents au tribunal de Vannes, deux psychologues de l'association France Victimes, partenaire du ministère de la justice, ont donné 323 consultations, des familles, des victimes, des avocats, un policier...

Une question hante les parties civiles, désormais sorties de l'ombre : pourquoi les grandes foules se sont-elles bousculées au procès des viols de Mazan ? Pourquoi les caméras sont-elles braquées sur l'affaire de Bétharram ? « *Pourquoi eux et pas nous ? Pourquoi on ne nous voit pas ?* », s'exclame Anaïs Robic, intérimaire.

La chappe médicale serait-elle plus lourde que celle de l'Eglise ? Ou l'énoncé des faits, trop insupportable à écouter ? « *Et si on s'était réveillés trop tard pour se faire entendre ?* », lâche quelqu'un. Manon Lemoine, 36 ans, parle d'interpeller le monde politique, des rendez-vous ont déjà été pris. « *Nos voix doivent sortir de la cour, sinon on finira aux oubliettes* ». L'accusé a annoncé qu'il ne ferait pas appel. Pour le ministère public, pas encore de réponse. Si un nouveau procès devait avoir lieu, il porterait sur 298 victimes. Un acquittement a été prononcé, à la suite d'une confusion d'identité. ■

FLORENCE AUBENAS

L'interdiction de fumer étendue à partir du 1er juillet

La ministre de la santé a annoncé que la cigarette serait interdite dans les parcs, les jardins publics, les plages et les abords des écoles

La mesure était attendue, notamment par les organisations de lutte contre le tabac. Le gouvernement a annoncé, par la voix de Catherine Vautrin, ministre du travail, de la santé, des solidarités et des familles, l'interdiction de fumer dans de nombreux espaces publics extérieurs. A compter du 1^{er} juillet, fumer dans les parcs, les jardins publics, les plages, les abris de bus, les installations sportives ainsi qu'aux abords des écoles sera proscrit. C'est ce qu'a annoncé la ministre dans un entretien au quotidien régional *Ouest-France*, jeudi 29 mai, à l'occasion de la Journée mondiale sans tabac, qui a lieu samedi. «*La où il y a des enfants, le tabac doit disparaître*», a-t-elle affirmé. L'objectif est clair : protéger les plus jeunes de l'exposition au tabac.

Les collèges et les lycées seront aussi concernés par l'interdiction, pour éviter notamment que «collégiens et lycéens ne fument devant leur établissement».

Le non-respect de l'interdiction «pourra engendrer une contravention de 4^e classe, soit 135 euros», précise Catherine Vautrin, qui souligne que la liberté de fumer «s'arrête là où commence le droit des enfants à respirer un air pur». Ce décret, élaboré avec l'Association des maires de France, «est en cours de finalisation avec le Conseil d'Etat».

La généralisation des espaces sans tabac fait partie des mesures énoncées en novembre 2023 dans

le programme national de lutte contre le tabac 2023-2027, présenté par le ministre de la santé de l'époque, Aurélien Rousseau, avec pour ambition «une génération débarrassée du tabac dès 2032». A ce jour, près de 7 000 espaces sans tabac ont déjà été mis en place par 1 600 communes volontaires, incluant les plages, les parcs, les pistes de ski ou encore les abords des écoles.

La Ligue contre le cancer s'est «réjouie» de cette annonce dans un communiqué : «*Cette avancée était attendue de longue date par les Français.*» Selon un sondage commandé par la Ligue et réalisé par OpinionWay, «78 % d'entre eux voulaient enfin avec la cigarette dans de nouveaux lieux publics».

Inégalités sociales

Cette mesure est, selon la Ligue, un «ajout salutaire» à la liste prévue par la réglementation antitabac, qui date de 2007 et qui interdit de fumer dans les lieux publics fermés (lieux de travail, cafés, restaurants...), les transports publics, les établissements scolaires, les aires de jeux pour enfants.

Pour le professeur Daniel Thomas, porte-parole de la Société francophone de tabacologie, «c'est une très bonne mesure», qui «élargit l'espace de dénormalisation du tabac». Le Comité national contre le tabagisme (CNCT) salue également l'initiative, mais appelle à aller beaucoup plus loin, «en élargis-

sant l'interdiction aux terrasses des cafés et des restaurants», précise le professeur Yves Martinet, président du CNCT, en guerre contre le lobby du tabac. *La population française y est favorable*.

Plus de 75 000 décès par an en France (environ un décès sur dix), soit 200 morts par jour, sont attribuables au tabac, ce qui en fait la première cause de décès évitable, dont 60 % dus à un cancer et 18 % à des maladies cardiovasculaires. Il coûte 156 milliards d'euros par an à la société française (décès, qualité de vie et productivité perdues, dépenses publiques de prévention, de répression, de soins...), selon les chiffres de l'Observatoire français des drogues et des tendances addictives (OFDT), le coût de l'alcool atteignant, de son côté, 102 milliards d'euros.

Au niveau mondial, il est responsable de 8 millions de morts dans le monde chaque année, selon l'Organisation mondiale pour la santé. C'est aussi un polluant majeur, avec de 20 000 à 25 000 tonnes de mégots jetés par an.

En France, la tendance est à la baisse : en 2023, 23,1 % des adultes déclaraient fumer quotidiennement, selon les derniers chiffres de l'OFDT et Santé publique France publiés le 20 mai. Un niveau «historiquement bas», le plus faible depuis la fin des années 1990. La vente de tabac dans le réseau des buralistes a diminué de 11,5 % en 2024 par rapport à 2023, ajoute encore l'OFDT.

Chez les jeunes, la baisse est aussi notable : le tabagisme continue de reculer avec 16 % de fumeurs quotidiens à 17 ans en 2022, contre 25 % en 2017, selon l'OFDT. Si la tendance se poursuit, il pourrait chuter à 5 % en 2032, s'approchant ainsi de l'objectif d'une génération sans tabac.

Néanmoins, les inégalités sociales restent «très marquées», les personnes de 18 à 75 ans sans diplôme ou avec un diplôme inférieur au baccalauréat fumant davantage (28,9 % en 2023) que celles déclarant un diplôme supérieur au baccalauréat (16,6 %), toujours selon l'OFDT, d'après un sondage.

Pas moins de 75 000 décès par an en France (environ un décès sur dix) sont attribuables au tabac

Quant au vapotage, au cœur de nombreux débats, il continue d'augmenter, avec 6,1 % des adultes qui fument tous les jours la cigarette électronique en 2023, contre 2,7 % en 2017.

Si cette interdiction ne concerne pas les cigarettes électroniques, la ministre entend encadrer davantage leur usage. La ministre Catherine Vautrin dit travailler avec l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail et la Haute Autorité de santé pour réduire le taux de nicotine autorisé dans les produits de vapotage et limiter le nombre

d'arômes. Ces mesures pourraient entrer en vigueur «d'ici à la fin du premier trimestre 2026». L'idée d'un paquet neutre pour les liquides des cigarettes électroniques est aussi à l'étude.

«La cigarette électronique peut être un outil de sevrage – à condition de ne pas continuer à fumer en même temps –, mais ne doit jamais être un outil d'initiation, surtout chez les jeunes», alerte Daniel Thomas, qui dénonce les stratégies de marketing des industriels du secteur.

Si près de deux tiers des fumeurs déclarent vouloir arrêter, ils sont encore trop peu nombreux à y parvenir durablement, déplore Santé publique France, qui lance une campagne pour faire du 31 mai «un jour pour essayer d'arrêter».

Enfin, interrogée par *Ouest-France* sur une éventuelle nouvelle hausse de taxes sur le tabac et les cigarettes, Catherine Vautrin répond qu'il n'y a pas de «hausse supplémentaire prévue» à ce jour. ■

PASCAL SANTI



Sur la Grande Plage de Biarritz (Pyrénées-Atlantiques), le 28 mai. GAIZKA IROZ/AFP

Au procès du Petit Bar, de très lourdes condamnations

Treize ans de prison ont été prononcés contre le chef de cette équipe criminelle corse qui était jugée pour blanchiment

MARSEILLE - correspondant

Exit les investissements immobiliers à Courchevel (Savoie) pour blanchir des fonds criminels, exit l'extorsion d'un marchand d'art pour lui soutirer 2 millions d'euros : le tribunal correctionnel de Marseille a élargi le dossier «Email Diamant», nom donné par les enquêteurs à cette tentaculaire affaire.

Les juges ont cependant fait preuve, mercredi 28 mai, d'une grande sévérité à l'égard de l'équipe criminelle corse du Petit Bar, jugée pour de vastes opérations de blanchiment de ses fonds occultes. Les membres du noyau dur et du premier cercle de ce clan ont été condamnés à des peines d'emprisonnement rarement prononcées dans un dossier purement financier et à des amendes records – près de 10 millions d'euros.

Son chef autoritaire, décrit comme un parrain, Jacques Santoni, est ainsi condamné à treize ans de prison et à 1,5 million d'euros d'amende pour «blanchiment» en récidive et «association de malfaiteurs». Alors qu'il ne s'est présenté à aucune audience, le tribunal a décerné un mandat d'arrêt contre cet homme tétraplégique

depuis un accident de moto, survenu en 2003.

Ses plus proches lieutenants, l'un en cavale, Mickaël Ettori – numéro 1 bis du Petit Bar, selon des enquêteurs –, et Pascal Porri, qui comparaissait détenu, ont été respectivement condamnés à douze ans de prison et une amende de 1,5 million d'euros et à dix ans et 1 million. Un mandat d'arrêt est décerné contre le premier, le maintien en détention ordonné pour le second.

Autre affidé du Petit Bar, André Bacchiolelli a été condamné à cinq ans de prison, une amende de 300 000 euros et à un mandat de dépôt à effet différé. «Je peux aller à [la maison d'arrêt de Haute-Corse] Borgo?», a-t-il demandé au tribunal. La présidente a salué le «courage» de celui qui est surnommé «Tête tordue», l'un des rares prévenus contre lesquels un mandat de dépôt avait été requis le 30 avril à s'être présenté à l'énoncé du jugement.

Rôle primordial des femmes

D'autres, menacés d'une arrestation immédiate à la barre, avaient préféré attendre en Corse le sort réservé par le tribunal. C'est le cas des compagnes des membres les plus haut placés du Petit Bar. Un mandat d'arrêt est lancé contre

Sonia Susini, ex-épouse de Jacques Santoni, aux yeux du parquet son «égale au féminin», condamnée à cinq ans de prison dont deux ans avec sursis et à une amende de 150 000 euros, et contre Saveria Lucchini, gérante d'un hôtel d'Ajaccio et compagne de Mickaël Ettori (quatre ans de prison dont dix-huit mois avec sursis 200 000 euros d'amende).

Ces condamnations traduisent le rôle jugé primordial des femmes dans ce clan criminel, en dépit de leur insertion dans la société insulaire – agente immobilière pour l'une, directrice de service à la chambre de commerce et d'industrie de Corse-du-Sud pour une autre.

Les «financiers» du Petit Bar, selon la nomenclature du parquet de Marseille, échappent aux foudres du tribunal. Alors que neuf ans de prison et un mandat de dépôt avaient été requis contre Antony Perrino, cet ami d'enfance de plusieurs membres du clan, qui a développé en Corse le principal groupe de promotion immobilière, n'ira pas derrière les barreaux. Ce chef d'entreprise est condamné à cinq ans de prison dont trente mois avec sursis, mais les juges ont ordonné l'aménagement sous forme de détention à domicile sous surveillance électronique

de la partie ferme de sa peine. Cet ancien président de la fédération BTP de Corse-du-Sud a déjà purgé neuf mois en détention provisoire. Il devra régler une amende de 750 000 euros et il est contraint d'abandonner immédiatement la gestion de ses affaires, étant interdit de gérer pendant trois ans. Son avocat, Julien Pinelli, a aussitôt salué une «décision satisfaisante».

Puissance financière

Alors que les projets du Petit Bar d'investir dans des opérations immobilières dans la station de Courchevel étaient, aux yeux du parquet, le marqueur de sa puissance financière, le tribunal a fait le choix de relaxer les prévenus concernés par ce volet du blanchiment. C'est le cas de l'homme d'affaires corse François-Xavier Susini, opérateur économique de la station depuis des années.

Relaxe aussi de Jean-Pierre Valentini, un richissime homme d'affaires ayant fait fortune dans le trading du pétrole en Afrique, mais celui-ci ayant reconnu avoir, en toute connaissance, opéré des virements vers des comptes bancaires chinois pour régler des factures qu'il savait fausses, il écope par ailleurs de quatre ans de prison avec sursis, d'une amende de 750 000 euros et d'une interdic-

tion de gérer pendant trois ans. «En le relaxant sur le volet Courchevel qui constituait le cœur de l'accusation, le tribunal juge qu'il n'a pas été le complice du Petit Bar», se sont néanmoins félicités ses avocats, Stéphane Ceccaldi et Jean-Charles Vincensini.

L'état-major du Petit Bar a bénéficié d'une relaxe dans un autre pan de ce dossier : l'extorsion de Jean-Marc Peretti, le tribunal ayant estimé qu'aucune menace, contrainte ou violence n'avait été exercée sur ce marchand d'art installé en Suisse dans le but de récupérer une dette de 2 millions d'euros.

Après ce volet financier, le clan criminel du Petit Bar sera au cœur du procès de l'assassinat du bâtonnier Antoine Sollacaro, en 2012 à Ajaccio, qui s'ouvrira le 3 novembre devant la cour d'assises des Bouches-du-Rhône. Jacques Santoni sera jugé pour «complément d'assassinat» de l'avocat et «tentative d'assassinat» sur un membre d'une équipe adverse, André Bacchiolelli pour ces deux crimes et Mickaël Ettori pour «association de malfaiteurs», tout comme un repenti qui, en échange d'une protection, a livré aux enquêteurs le récit des actions criminelles du clan corse. ■

LUC LEROUX

JUSTICE Jugé pour apologie du terrorisme, François Burgat relaxé

François Burgat, spécialiste de l'islam et ancien directeur de recherche au CNRS, a été relaxé, mercredi 28 mai, par le tribunal correctionnel d'Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône), où il était poursuivi pour apologie du terrorisme. L'accusation portait sur deux messages sur le réseau social X : la republication d'un communiqué du Hamas louant «la virilité et l'honneur» de l'attaque du 7 octobre 2023, en Israël (en réponse à une enquête du *New York Times* sur les crimes sexuels commis ce jour-là); un second dans lequel M. Burgat affirmait avoir «plus de respect et de considération» pour les dirigeants du Hamas que pour ceux des Etats-Unis et d'Israël. Huit mois de prison avec sursis avaient été requis. – (AFP)

SÉCURITÉ 5400 policiers mobilisés samedi à Paris

Un dispositif «massif» de 5 400 policiers et gendarmes sera déployé samedi, à Paris et dans l'agglomération, en marge de la finale de la Ligue des champions qui opposera, à Munich, le PSG à l'Inter Milan, a annoncé, vendredi, le préfet de police de Paris, Laurent Nuñez, dans *Le Parisien*. – (AFP)

Guerre commerciale : le grand flou

Les soubresauts de la politique douanière de Trump plombent les investissements et sapent l'économie mondiale

BRUXELLES - bureau européen

C'est une réaction fatiguée, un brin désabusée, d'un diplomate européen : « Il faut s'attendre à ce qu'il y ait tout le temps de l'incertitude. » Dans la nuit de mercredi 28 à jeudi 29 mai, une cour de justice américaine a provoqué la surprise en jugeant illégale une partie des droits de douane imposés par Donald Trump. Quelques heures plus tard, une cour d'appel américaine suspendait en référé la décision prise en première instance. Sans se prononcer sur le fond, elle a remis en place les droits de douane, le temps de prononcer elle-même son jugement.

Pour Bruxelles, Tokyo ou Pékin, comment négocier dans ces conditions ? D'un côté, Donald Trump rêve d'afficher des « great deals » avec ses partenaires commerciaux. De l'autre, la base même des négociations commerciales change en permanence. La séquence de ces derniers jours l'illustre de manière spectaculaire.

Le 23 mai, Donald Trump menaçait d'imposer à 50 % les importations de l'Union européenne (UE) d'ici au 1^{er} juin. Dimanche 25 mai, après un coup de téléphone avec Ursula von der Leyen, la présidente de la Commission, il a reporté la date au 9 juillet. Mercredi, la base légale des droits de douane s'effondrait. Jeudi, le référé en appel remettait en place les droits de douane, au moins temporairement. « Tout peut encore arriver. Ce n'est pas la fin de l'histoire », commentait, prudent, un haut fonctionnaire européen avant la décision en référé.

« Un peu dans l'impasse »

Dans ces conditions, les discussions de la Maison Blanche avec le reste du monde patientent. Les négociations avec la Chine ? « Je dirais qu'elles sont un peu dans l'impasse », a déclaré Scott Bessent, le secrétaire d'Etat au Trésor, à la chaîne Fox News. Avant de confier, de façon aussi floue qu'alambiquée : « Je pense que nous aurons d'autres discussions avec eux dans les prochaines semaines, et je pense qu'il pourrait, à un moment donné, y avoir un appel entre le président [Donald Trump] et le président (...) Xi [Jinping] », a-t-il ajouté.

Ce brouillard absolu ne donne pas seulement un coup de frein aux négociations. Il rend aussi le travail des entreprises particulièrement difficile. Impossible dans ces conditions de prendre une décision d'investissement. La seule solution est de faire le dos rond et de tout geler en attendant d'y voir clair, avec un impact évident sur la conjoncture mondiale. Une étude



Des conteneurs dans le port d'Oakland (Californie), aux Etats-Unis, le 28 avril.

JUSTIN SULLIVAN / GETTY IMAGES VIA AFP

publiée par Allianz Trade le 20 mai, avant la séquence de ces derniers jours, l'illustrait : avant le 2 avril et le « jour de la libération », quand Donald Trump a annoncé des droits de douane « réciproques » énormes, culminant à 145 % sur la Chine, 11 % des entreprises prévoyaient de réduire leurs investissements ; depuis, elles sont 77 %.

Pour les groupes français, le taux monte même à 85 %. « L'attentisme domine », souligne Ana Boata, qui dirige la recherche économique d'Allianz Trade. « C'est particulièrement vrai pour l'industrie, où on raisonne sur le temps long », ajoute Sébastien Jean, professeur au Conservatoire national des Arts et métiers et spécialiste du commerce mondial. C'est la première contradiction de la politique de Donald Trump : son objectif affiché est de réindustrialiser son pays, mais il affaiblit ses propres entreprises ».

L'incertitude est telle qu'aucune entreprise ne sait quelles taxes s'imposeront sur un container envoyé aujourd'hui vers les Etats-Unis. Le temps physique du déplacement – il faut environ trois semaines entre la Chine et la côte ouest des Etats-Unis, par exemple – et les annonces ont pu changer dix fois. Les douanes américaines elles-mêmes n'ont pas l'air de s'y retrouver. « On constate souvent que les droits de douane qui sont effectivement imposés sont inférieurs à ceux qui ont été annoncés », souligne Ano Kuanathan, qui dirige la recherche sur les entreprises à Allianz Trade.

Les entreprises se sont adaptées de la seule façon possible : en faisant des stocks. Au premier trimestre, anticipant que Trump allait annoncer des droits de douane, elles ont soudain accéléré les importations aux Etats-Unis. Cela a provoqué une forte augmentation temporaire du déficit commercial américain, et donc un net ralentissement – artificiel – du Produit intérieur brut, qui a reculé de 0,2 % en rythme annualisé.

Le moral des consommateurs américains fait de même des yo-yos qui suivent les déclarations de la Maison Blanche. Juste après

Pour Bruxelles, Tokyo ou Pékin, comment négocier dans ces conditions si aléatoires ?

le « jour de la libération », l'indice de confiance des ménages, calculé par le Conference board, a chuté à 62 points (sa moyenne de long terme est de 105 points). Fin mai, alors que la pression a été allégée, suite à des accords partiels avec la Chine et le Royaume-Uni, il a rebondi à 98 points.

« Les consommateurs craignent que les droits de douane soient sources de stagflation [stagnation économique doublement d'inflation] et leur moral sera lié à la politique commerciale », estime dans une note les économistes de Barclays, une banque britannique. Dans ces conditions particulièr-

ment aléatoires, les partenaires commerciaux des Etats-Unis ont-ils vraiment intérêt à signer rapidement un accord ? Pensant brandir un succès diplomatique, le Royaume-Uni l'a fait dès le 8 mai. « C'est le contre-exemple à ne pas suivre », estime M. Jean. D'une part, malgré les superlatifs utilisés par Donald Trump et Keir Starmer, le premier ministre britannique, rien n'a été officiellement signé. Il ne s'agissait que d'une déclaration de principe.

A sens unique

D'autre part, l'accord était essentiellement à sens unique. Les Britanniques obtiennent l'annulation des droits de douane de 25 % sur l'acier et l'aluminium, et sur les voitures (dans la limite d'un quota de 100 000 véhicules). Mais les Etats-Unis continueront à imposer des droits de douane de 10 % sur les autres exportations du Royaume-Uni. De son côté, Londres ouvre son marché à des quotas de bœuf et d'éthanol américains. Bilan : les droits de douane

sur les marchandises britanniques sont multipliés par six – ils passent en moyenne de 1 % à 6,1 % – et Londres accepte « en échange » de faire des gestes...

Enfin, le brouillard des négociations avec les Etats-Unis est d'autant plus fort que les menaces américaines ne viennent pas que des droits de douane. Le budget américain, voté récemment à la Chambre des représentants (il reste à passer le Sénat) contient une clause qui inquiète fortement les investisseurs. La « section 899 » permet d'imposer des impôts supplémentaires sur les entreprises et les investisseurs venant des pays dont les taxes seraient jugées « injustes », sans que le mot ne soit clairement défini. La clause n'est pas explicite mais pourrait même toucher les bons du Trésor américain, ce qui aurait d'énormes répercussions pour un pays au déficit bâtent. Une incertitude supplémentaire qui vient s'ajouter aux délicates négociations à venir. ■

ÉRIC ALBERT (À PARIS)
ET VIRGINIE MALINGRE

Le gouvernement japonais dans le piège de la hausse des prix du riz

La décision de Tokyo d'abaisser le tarif de cet aliment de base pour soulager les consommateurs mécontente riziculteurs et petits distributeurs

TOKYO - correspondance

Le riz devient un produit de luxe, on en mange moins.

Pour cette femme au foyer croisée dans un supermarché Life de l'arrondissement de Nakano, à Tokyo, le précieux grain blanc, central dans la culture japonaise, est beaucoup trop cher. Et les récentes mesures gouvernementales pour enrayer la flambée des prix ne la convainquent guère.

Il faut dire que, entre le 12 et le 18 mai, le paquet de 5 kilos a atteint un nouveau record, à 4 285 yens (26 euros), le double de mai 2024. Et rien ne semble en mesure de freiner cette envolée observée de-

puis des mois, alimentée par de mauvaises récoltes, des achats de précaution déclenchés l'été 2024 après l'annonce d'un risque imminent de tremblement de terre dans l'ouest de l'Archipel, l'explosion du tourisme et la spéculation des grossistes.

Cette inflation a poussé la ville de Katano, dans le département d'Osaka (Ouest), à ne plus servir du riz dans les restaurants scolaires que deux fois par semaine, contre trois d'habitude. « C'était ça ou augmenter les frais de cantine », a expliqué le maire, Kei Yamamoto.

Kameda Shuzo, producteur de saké depuis 1757 à Kamogawa (est de Tokyo), s'inquiète, lui, de voir

certaines agriculteurs renoncer à cultiver du riz à saké pour privilégier le riz de table, désormais plus rentable. « Si nous n'avons pas suffisamment de riz ou si les prix restent élevés, nous devrons réduire la production », craint le président Yuji Kameda, qui n'hésite pas, non sans emphase, à parler d'« émeutes du riz de l'ère Reiwa » – du nom de l'ère impériale actuelle, commencée en 2019, et en rappel des émeutes du riz de 1918 ou de 1993.

Pour tenter d'endiguer le phénomène, le nouveau ministre de l'agriculture, Shinjiro Koizumi, a annoncé, lundi 26 mai, que le gouvernement allait vendre « de gré à gré 300 000 tonnes de riz des réserves

gouvernementales » directement aux grands distributeurs. Il espère que cela permettra de ramener le prix des 5 kilos à près de 2 000 yens. Des enseignes comme Don Quijote et Ito-Yokado, et le géant de la vente en ligne Rakuten, ont déjà répondu à l'appel.

Ce n'est pas viable

Masayuki Ogawa, de l'université d'Utsunomiya, doute néanmoins de l'efficacité des mesures. Il voit « la guerre des prix aller grandissant cette année », notamment parce que « même avec la fourchette de prix actuelle, les achats ralentissent peu ». La politique de M. Koizumi mécontente aussi des

riziculteurs comme Shigeru Someya, exploitant de Kashiba (est de Tokyo), qui a expliqué à la chaîne Fuji TV que « 2 000 yens pour 5 kilos, ce n'est pas viable ».

Pour lui, le prix juste pour les producteurs serait de 3 000 yens, car les coûts de production, notamment ceux du carburant, ne cessent de croître. « On ne demande pas que le prix soit très élevé, mais simplement qu'il nous permette de continuer notre activité. »

L'inquiétude gagne aussi les supermarchés de taille moyenne, exclus du dispositif mis en place. Tatsuto Tanaka, directeur du Super Tanaka Sancho, à Tokyo, s'inquiète de voir le prix de 2 000 yens

devenir la norme. « Il y a un risque que nos stocks actuels deviennent invendables. »

Le réseau des puissantes coopératives agricoles JA, traditionnelles acheteuses du riz des producteurs et également exclues de la nouvelle politique, n'apprécient guère les décisions prises. Kanji Fukuma, ancien dirigeant de ce réseau, n'hésite pas à pointer des calculs politiques à l'approche des sénatoriales de juillet. « Le ministre Koizumi, que le Parti libéral-démocrate [au pouvoir] veut mettre en avant pour les sénatoriales, a pris des mesures qui ont tout l'air d'une opération de communication. » ■

PHILIPPE MESMER

Les agences bancaires françaises en voie de disparition

La chute de la fréquentation dans les succursales incite les banques à réduire leur réseau et donc leurs effectifs. Un mouvement déjà enclenché en Europe

Ce matin de mai, Sylvain (les personnes interrogées n'ont pas souhaité donner leur nom de famille), 31 ans, compositeur, est venu déposer un chèque dans son agence de la Caisse d'épargne proche de la gare de Lyon, à Paris. «Ça faisait une éternité que je n'avais pas mis les pieds», constate-t-il, mais le montant du chèque l'y a obligé. D'ailleurs, il ne sait pas qui est son conseiller bancaire et cela ne lui manque pas. Dans le même bureau, Ghita, 80 ans, retraitée, y passe presque tous les mois. «Ce n'est pas qu'une agence, c'est ma banque depuis que je suis née, mes parents ont ouvert mon premier compte ici», se souvient-elle, nostalgique.

Dans ce lieu passant de Paris, peu de clients viennent voir un conseiller; en revanche, il y a la queue pour retirer de l'argent au distributeur automatique. «C'est plus rassurant que dans la rue», explique Elodie, 48 ans, comptable. Mais, à part ça, je fais tout en ligne.»

Entre liens de proximité anciens et visites épisodiques, la di-

versité des usages de la banque complique la gestion des réseaux bancaires français, dont plusieurs sont engagés dans des processus de «transformation» – entendez la réduction du nombre d'agences, qui mêlent enjeux sociaux, technologiques et financiers.

Un mouvement déjà à l'œuvre en Europe. Fin 2023, la Banque centrale européenne recensait 33526 agences bancaires en France. Si ce chiffre a diminué de 11% par rapport à 2014, il a chuté sur la même période de 34% en Italie, de 45% en Allemagne et de

BNP Paribas dit vouloir s'adapter à l'évolution de la « consommation bancaire » et assure ne pas avoir d'objectif fixé concernant les agences

61% aux Pays-Bas. Résultat : on compte une agence bancaire pour 2 037 habitants dans l'Hexagone, contre une pour 4 273 Allemands et une pour 24 902 Néerlandais. A tel point que, selon une étude du cabinet de conseil Kearney, le coefficient d'exploitation des banques de détail de France, leurs coûts et leurs revenus, a atteint 70% en 2024. Soit le niveau le plus élevé d'Europe.

Approche 100% numérique

C'est avec pour objectif affiché de «porter la rentabilité de ces activités au niveau de celle du groupe» d'ici à 2028 que BNP Paribas doit détailler en juin un «plan de transformation» pour ses activités de banque commerciale en France. Le groupe, qui fermait déjà une cinquantaine d'agences par an ces dernières années, argue de l'accélération de la baisse de fréquentation de son réseau, en opposant un volume annuel de 1 milliard d'utilisations de son application et 40 millions d'entretiens au téléphone ou en visioconférence pour seulement 1,5 million de rendez-vous en

agence. BNP Paribas dit vouloir s'adapter à l'évolution de la «consommation bancaire» et assure ne pas avoir d'objectif fixé concernant les agences, mais les grandes lignes de sa stratégie dévoilées aux syndicats en mars inquiètent ces derniers. La CFDT, pour qui le projet «pose les jalons de la destruction du réseau», redoute au moins 400 fermetures d'ici à 2030 sur un total de 1 530 et des centaines de suppressions de postes.

Le cas de BNP Paribas n'est pas isolé. Société générale a déjà fermé quelque 600 agences après la fusion avec le Crédit du Nord en 2023, LCL (filiale du Crédit agricole) travaille à un nouveau modèle qui inclurait une approche «Easy» 100% numérique et une offre «Premier» assurant à une clientèle «exigeante» l'accès à un conseiller «expert» en agence. De son côté, Crédit mutuel Alliance fédérale entend en finir avec les agences comptant moins de 30 personnes. Le CCF a, lui, prolongé de deux mois, jusqu'au 7 juillet, les discussions entre direction et syndicats sur le projet de restructuration de son réseau. Les négociations ont déjà permis de réduire d'une quinzaine le nombre d'agences appelées à fermer (84 sur 235 dans le plan initial) et de 150 le nombre de postes menacés, estimé initialement à 1 400 sur un peu moins de 4 000.

Si les échelles sont différentes, les pistes envisagées sont les mêmes : des fermetures «sèches» ou des regroupements d'agences selon les zones, avec en parallèle un recours accru au numérique et aux «plateformes» de conseillers à distance, le rendez-vous en agence étant réservé aux projets les plus complexes, comme un achat immobilier.

On compte une agence pour 2 037 habitants en France, contre une pour 4 273 Allemands et une pour 24 902 Néerlandais

Certains exemples étrangers sont étudiés de près par les banques tricolores : en Italie, Intesa Sanpaolo, premier établissement bancaire du pays, a ainsi fortement réduit ses coûts en orientant une partie de ses clients vers sa filiale en ligne Isybank, dont le coefficient d'exploitation est inférieur à 30%, pour fermer 1 190 agences en trois ans et supprimer 5 400 postes. L'espagnole Santander, qui revendique un modèle de «banque digitale avec agences», a développé un réseau de près de 250 «Work Cafés», des espaces où tout le monde, client ou pas, peut travailler, se réunir, boire un café... et rencontrer un conseiller.

Pour les groupes français, l'évolution des modèles doit notamment permettre d'améliorer la réponse aux banques en ligne et aux «néobanques» comme N26, Bung, Helios, Trade Republic et surtout Revolut, qui a fait de l'Hexagone son deuxième marché avec plus de 5 millions de clients. «En 2024, 45% des entrées en relation entre clients et banques ont été réalisées par des banques en ligne», souligne Martin Tixier, responsable de l'activité banques d'Accenture en France. De quoi valider un recours accru au numérique.

La croissance continue de ces nouveaux acteurs reflète surtout, aux yeux des experts, une mutation-clé du marché français de la banque : la remise en question de la banque principale, celle auprès de laquelle le client déposait tous ses avoirs et avec laquelle il réalisait toutes ses opérations.

Aujourd'hui, «la banque principale n'a plus le monopole de la satisfaction des besoins financiers», explique Ada di Marzo, directrice générale du bureau parisien de Bain & Company, qui souligne que la part des produits financiers détenus auprès de la banque principale a chuté de 11 points depuis 2021, à 67%. Bain & Company estime ainsi que les banques traditionnelles pourraient perdre un quart de leurs revenus annuels d'ici à 2030.

A cette menace s'ajoute la contrainte des lourds investissements technologiques à engager pour adapter les systèmes informatiques et former à de nouveaux métiers et expertises une partie des quelque 300 000 salariés de la banque de détail en France. «Les banques sont face à un mur de coûts technologiques», prévient ainsi Nicolas Taufflieb, associé chez Kearney.

A financer aussi, l'intégration de l'intelligence artificielle et le développement de «la banque hors la banque», ces produits ou services achetés à distance, comme le paiement fractionné, majoritairement souscrit en magasin ou en ligne, donc loin des agences. Autant de chantiers qui risquent, au cours des prochaines années, de poser de manière de plus en plus pressante la question du coût des réseaux bancaires physiques. ■

MARC ANGRAND
ET NOA MOUSSA

PSG-Inter Milan : le bon coup de M6 et de Canal+

Les groupes détenteurs des droits de la finale de la Ligue des champions ont vendu au prix fort les spots de publicité

Avant même de diffuser la finale de la Ligue des champions entre le Paris Saint-Germain (PSG) et l'Inter Milan, samedi 31 mai au soir, les groupes M6 et Canal+ se frottent les mains. Le match devrait leur assurer des audiences record, alors que seuls cinq clubs français sont jusqu'ici parvenus à se hisser en finale de la compétition européenne, dont l'Olympique de Marseille en 1993, vainqueur devant près de 15,2 millions de téléspectateurs, et le PSG en 2020, perdant devant 11,4 millions de fans.

«La présence d'un club français à ce niveau de la compétition, le club de la capitale de surcroît, change tout en termes financiers», fait valoir l'ex-président du directoire du groupe M6, Nicolas de Tavernost. En 2022, ce dernier a eu le flair d'acquérir les finales 2025, 2026 et 2027 pour un peu moins de 4 millions d'euros par an, aux dépens de TF1, diffuseur des finales précédentes «en clair». Samedi, c'est donc M6 qui retransmettra la rencontre pour la première fois.

M6 a fait monter les enchères

Le groupe Canal+, diffuseur exclusif de la totalité de la Ligue des champions, compte aussi capitaliser sur l'événement avec quarante heures d'antenne à partir de vendredi 30 mai. Lors de la demi-finale retour, le «record historique pour un match de football» sur les chaînes du Groupe Canal+ avait été établi, rappelle Thomas Sénechal, directeur des sports, avec 4,14 millions d'abonnés devant leur écran. Surtout, l'accession du club parisien à ce niveau de la compétition a fait décoller les investissements publicitaires. Au moment de la commercialisation des

encarts chez M6, le 11 février, le spot de vingt secondes à la mi-temps était proposé 90 000 euros brut sans club français à l'affiche et à 160 000 euros avec l'hypothèse d'une équipe française en finale.

Après la demi-finale victorieuse du PSG, M6 a fait monter les enchères : les annonceurs vont débourser 175 000 euros pour un encart pub à la mi-temps. «La hausse de tarifa été acceptée. Une semaine avant le match, nous n'avons plus une seconde de disponible», dit Hortense Thomine-Desmazures, directrice générale de M6 Publicité, notant avoir eu «quatre fois plus de demandes que de places à pourvoir» pour la dernière minute de pub avant le coup d'envoi.

«L'ensemble des écrans précédant le match ont été commercialisés en moins d'une journée», confirme Fabrice Mollier, le président de la régie du Groupe Canal+. «Et l'écran pub de samedi est le plus cher de l'histoire de Canal+», ajoute-t-il, sans donner plus de détails.

Malgré tout, les droits sportifs sont souvent des investissements à perte pour les diffuseurs car ils coûtent très cher, bien qu'ils permettent d'augmenter leur notoriété. Pour être détenteur des droits de la Ligue des champions jusqu'en 2027, le groupe Canal+ a par exemple déboursé 480 millions d'euros par saison. Avec le PSG en finale, «l'opération est rentable pour le groupe M6», prévoit Mme Thomine-Desmazures. Encore plus en cas de prolongation, voire de tirs au but. Le spot avant la prolongation a été vendu 190 000 euros brut, tandis que celui avant les tirs au but, à 210 000 euros, deviendra le plus cher de l'année, s'il est diffusé. ■

JUSTICE

Brésil : BYD visé par une plainte pour esclavage moderne présumé

Le géant chinois des voitures électriques BYD et deux de ses sous-traitants font l'objet d'une plainte au Brésil pour «trafic international d'êtres humains», selon un document consulté jeudi 29 mai par l'AFP. La plainte a été déposée par le ministère public du travail de l'Etat de Bahia (nord-est) après des inspections sur le chantier de construction d'une usine de BYD en décembre 2024. – (AFP)

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Accord entre Amazon et le «New York Times»

Le quotidien New York Times a annoncé, jeudi 29 mai, un accord avec Amazon qui autorise notamment le groupe technologique à utiliser ses contenus pour développer ses modèles d'intelligence artificielle (IA) générative. Il s'agit d'une rupture pour le journal, qui s'y était jusqu'ici toujours refusé. Le groupe est d'ailleurs engagé dans une procédure judiciaire civile contre OpenAI qu'il accuse d'avoir entraîné ses modèles d'IA générative avec ses articles sans permission préalable. – (AFP)

LOGICIELS

Meta se lance dans le militaire et noue un partenariat avec Anduril

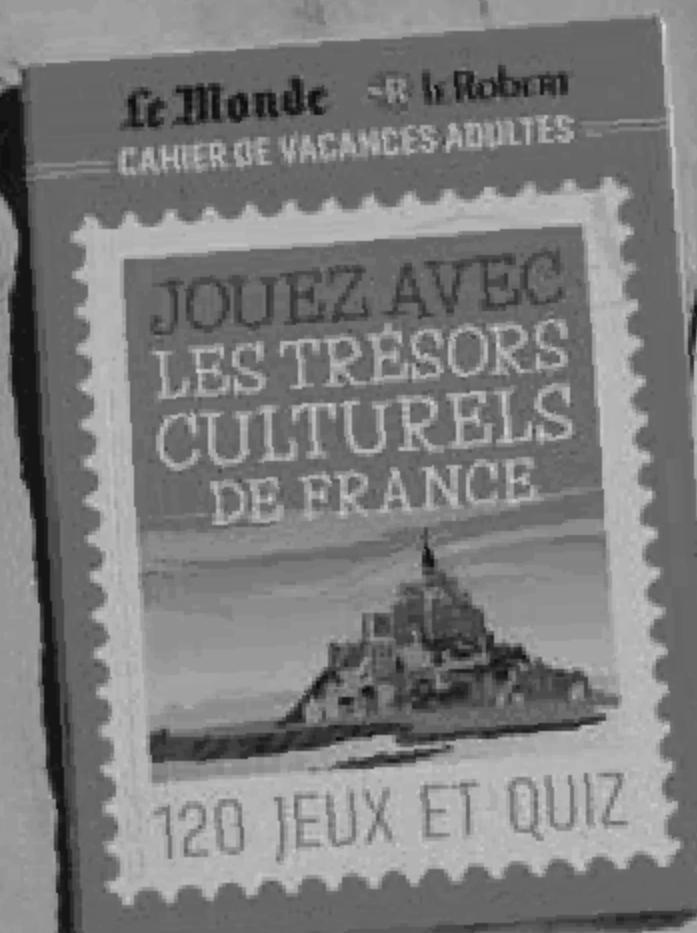
Meta a annoncé sa collaboration avec la start-up de technologie et de défense Anduril, jeudi 29 mai, destinée à mettre au point des logiciels de réalité immersive (XR) pour entraîner soldats et forces de l'ordre, une première incursion du géant des réseaux sociaux dans le militaire. Cet accord représente de nouveaux débouchés pour sa technologie XR (comportant réalité virtuelle et réalité augmentée), qui peine à séduire le grand public. – (AFP)

Le Monde

Cet été, embarquez pour des vacances ludiques et culturelles !

Des monuments, en passant par la gastronomie, la faune ou l'art, testez vos connaissances sur le patrimoine français à travers près de 120 jeux et quiz, et des anecdotes aussi passionnantes que captivantes !

Apprenez en vous amusant !



chez votre marchand de journaux
et sur lemonde.fr/boutique

Les défis du président de la Banque africaine de développement

L'ex-ministre mauritanien de l'économie, Sidi Ould Tah, a été élu jeudi

Le dernier candidat à être sorti du bois aura finalement coiffé tous ses adversaires sur le poteau. Sidi Ould Tah a été élu, jeudi 29 mai, président de la Banque africaine de développement (BAD) lors des assemblées annuelles de l'institution panafricaine à Abidjan. Le Mauritanien succède au Nigérian Akinwumi Adesina, dont le deuxième mandat s'achève le 31 août. Il n'aura fallu que trois tours pour départager les cinq candidats à la présidence de la BAD. Avec 76,18 % des voix, Sidi Ould Tah l'a emporté largement face au Zambien Samuel Maimbo (20,26 %) et au Séngégalais Amadou Hott (3,55 %).

A 60 ans, Sidi Ould Tah devient le 9^e président de la « cheffe de file » des institutions du continent. Une consécration pour ce technocrate discret, dont l'ascension s'est faite loin des projecteurs. Issu d'une famille d'intellectuels, il grandit au contact du pouvoir, fréquentant les couloirs du palais présidentiel depuis tout jeune. Titulaire d'un doctorat en économie de l'université de Nice-Sophia-Antipolis, il fait ses armes dans le secteur bancaire public avant de revenir au pays, où il est nommé ministre de l'économie en 2008. Dans une Mauritanie traversée par l'instabilité politique, il demeure en poste, indéboulonnable.

En 2015, il prend les rênes de la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (Badea), banque multilatérale à destination de la coopération arabo-africaine. Sous sa houlette, l'institution change de dimension. Ses investissements ont atteint un record de 2,2 milliards de dollars (1,9 milliard d'euros) en 2023, contre une moyenne de seulement 250 millions de dollars auparavant. Le capital de la Badea est passé de 4,2 milliards à 20 milliards de dollars.

Les fameux « High 5 »

Fort de ce bilan, Sidi Ould Tah entend s'inscrire dans la continuité des grandes priorités définies par son prédécesseur, les fameux « High 5 » – cinq piliers pour transformer le continent : électrifier l'Afrique, la nourrir, l'industrialiser, l'intégrer et améliorer la qualité de vie. Un programme salué pour ses résultats : selon la BAD, il aurait déjà touché plus de 565 millions de personnes.

Mais les défis restent immenses. Nourrir l'Afrique demeure un objectif lointain. Le continent est encore trop dépendant des importations. En 2025, près de 320 millions d'Africains souffrent de malnutrition, selon la BAD. Pour y remédier, Sidi Ould Tah mise sur une industrialisation du modèle agricole en y incluant plus les jeunes et les femmes. « Au

Nourrir l'Afrique demeure un objectif lointain : en 2025, près de 320 millions d'Africains souffrent de malnutrition, selon la BAD

rythme actuel, l'Afrique n'atteindra pas une inclusion économique et financière complète des femmes avant 2093, explique Mona Idridisu, responsable du programme emploi des jeunes à l'African Center for Economic Transformation, un cercle de réflexion ghanéen. *Il est essentiel que le président porte ce sujet.* »

Sa position est jugée beaucoup moins ambitieuse sur la souveraineté énergétique. Le Mauritanien compte électrifier les zones rurales sans alourdir la dette publique. « *Dans certains pays, moins de 20 % de la population a accès à l'électricité, accentuant les inégalités* », pointe Alban Alphonse Ahoure, président du Capec, une cellule d'analyse basée à Abidjan à destination des institutions nationales et internationales. *Or, l'énergie est un pré-*

quis pour l'éducation, l'innovation agricole...»

Reste que l'environnement économique ne facilite pas les choses. En 2024, les pays africains ont consacré 163 milliards de dollars au service de leur dette d'après la BAD. Soit une hausse de 167 % par rapport à 2010. Cette contrainte pèse sur leurs capacités d'investissement. Le désengagement progressif des Etats-Unis des mécanismes d'aide au développement complique la donne. Washington envisage même de retirer sa contribution de 550 millions de dollars au Fonds africain de développement, qui finance les projets sociaux et climatiques dans les 27 pays africains les plus vulnérables.

Face à cette équation financière complexe, Sidi Ould Tah compte mobiliser des capitaux privés et institutionnels afin de multiplier par dix l'impact de chaque investissement de la BAD. Fonds de pension, fonds souverains, notamment du Golfe, compagnies d'assurances et diaspora : tous sont appelés à jouer un rôle actif dans la transformation économique du continent. Mais encore faut-il les convaincre. La BAD devra renforcer son rôle de catalyseur et de garant, pour rassurer des investisseurs frieux face aux incertitudes du marché africain. ■

THÉODORE LAURENT

PERTES & PROFITS | RYANAIR

PAR ISABELLE CHAPERON



Quand les bonus montent au ciel

En fait de transparence, les rémunérations des patrons se cachent bien souvent derrière des formules si alambiquées qu'il devient impossible de les calculer sans un doctorat en droit et en mathématiques appliquées. Mais, en 2019 – puis en 2022 –, le conseil d'administration de Ryanair avait promis au directeur général, Michael O'Leary, une gratification exceptionnelle sur la base d'un indicateur simple : il fallait que l'action de la compagnie aérienne low cost irlandaise clôture pendant vingt-huit jours consécutifs au-dessus de 21 euros. Bingo ! Le patron de Ryanair vient de décrocher un bonus de 100 millions d'euros et il peut remercier Donald Trump.

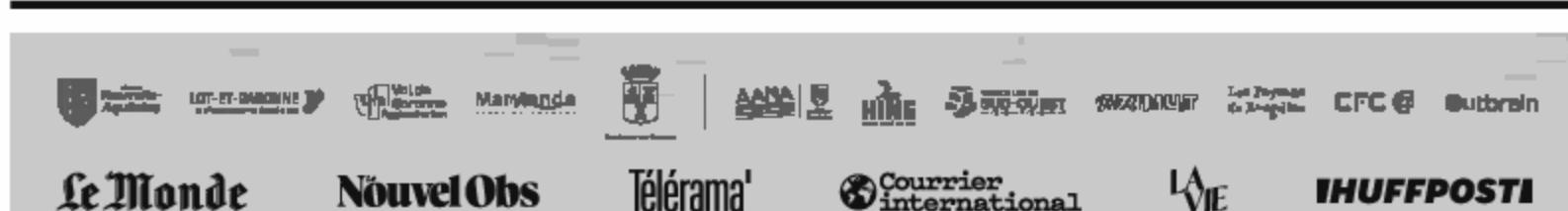
Jeudi 29 mai, en effet, l'action Ryanair a clôturé à 23,7 euros, marquant le 28^e jour d'un survol au-dessus de 21 euros. Cela donne le droit à M. O'Leary, 64 ans, d'acheter des actions de l'entreprise à prix low cost, mais sans frais additionnels.

Afflux de passagers

L'emblématique dirigeant, créé pour avoir transformé, depuis 1994, une petite compagnie régionale en leader européen, devra toutefois attendre la fin de son contrat, en juillet 2028, pour empocher le pactole, dont le montant dépendra de la valeur de l'action Ryanair dans les mois qui suivront. Un bonus bien parti pour être l'un des plus plan-

tureux jamais alloués dans une entreprise en Europe. En quoi le président américain a-t-il contribué à la fortune de M. O'Leary ? L'envolée de l'action Ryanair doit beaucoup à la baisse des cours du pétrole, les achats de carburant représentant jusqu'à un tiers des coûts d'exploitation d'une compagnie à bas coût. Le prix du baril a commencé à chuter, en janvier, quand M. Trump a affiché sa volonté d'augmenter les taxes douanières, suscitant des inquiétudes sur la croissance. Cette tendance baissière a été accentuée par la décision de l'Arabie saoudite de ne pas réduire sa production.

Autre conséquence de la politique menée par la Maison Blanche, les touristes européens rechignent à traverser l'Atlantique pour leurs vacances estivales. Cette mauvaise nouvelle pour Air France, Lufthansa et Delta, fait, au contraire, les affaires du numéro un des vols courts et moyens-courriers en Europe. L'afflux de passagers attendu cet été permet même à Ryanair de tabler sur des hausses de tarifs. Interrogé il y a quelques semaines sur la légitimité de ce bonus en approche, M. O'Leary avait rappelé que les footballeurs et dirigeants de la première division anglaise étaient « payés de 20 à 25 millions d'euros par an ». L'histoire ne dit pas si les joueurs doivent payer un supplément bagage quand ils « prennent une valise ». ■



JUILLET 2025
11-12-13

COUTHURES-SUR-GARONNE

FESTIVAL INTERNATIONAL DE JOURNALISME

PENSER. DÉBATTRE. CULTIVER. PARTAGER.
L'INFORMATION AU CŒUR DE LA SOCIÉTÉ

Au Nigeria, les start-up décimées par la fuite des cerveaux

Le dynamisme des entreprises innovantes est mis à mal par le « japa », l'émigration massive des jeunes Nigérians

LAGOS (NIGERIA) - envoyée spéciale

Adedeji Olowe pourrait parler pendant des heures, avec passion, des défis que tente de relever Lendsqr, la start-up qu'il a fondée pour améliorer l'accès au crédit au Nigeria. Un véritable casse-tête, commercial et technologique, avec, en toile de fond, les contraintes réglementaires. Mais ce qui lui a « donné des cheveux blancs ces trois dernières années », ce sont les départs constants au sein de son équipe, raconte l'entrepreneur de 47 ans dans un hôtel classieux de Lagos, la vibrante capitale économique du pays. « *J'ai dix ingénieurs en logiciels, et deux vont partir aux Etats-Unis en août, illustre-t-il. L'un d'eux nous a rejoints seulement en décembre 2024. C'est douloureux.* »

Depuis des décennies, les Nigérians des classes moyennes et aisées sont partis à l'étranger pour leurs études ou leur carrière. Une émigration légale, loin des gros titres, facilitée par leur bonne maîtrise de l'anglais. Mais le *japa* (« fuir, s'échapper », en yoruba, l'une des langues nationales), s'est dramatiquement accéléré, notamment au sein du personnel qualifié du pays le plus peuplé d'Afrique (et 6^e au monde, avec 228 millions d'habitants). Localement, les chiffres manquent, mais, selon le département des affaires économiques et sociales de l'Organisation des Nations unies, on comptait 1,4 million de migrants nigérians pour la seule année 2024.

L'actuelle crise économique, la pire des trente dernières années, est un moteur majeur. Sur fond de réformes, la monnaie nationale a plongé en deux ans de 400 à 1600 nairas (de 0,22 à 0,89 euro)

pour 1 dollar. Le prix du litre d'essence a été multiplié par cinq tandis que l'électricité, la nourriture, les loyers flambaien. Ce coût exorbitant de la vie s'est ajouté aux problèmes du quotidien : coupures sans fin d'électricité, manque d'emplois, corruption et violence généralisée dans de vastes pans du pays. L'étranger promet bien plus qu'un bon salaire, dans une monnaie forte : c'est aussi une vie plus confortable et la sécurité d'un possible deuxième passeport.

« Je forme, je forme encore »

Dans le même temps, plusieurs pays développés en proie à des tensions de main-d'œuvre ont, depuis la pandémie de Covid-19, ouvert grand leurs portes dans certains secteurs. Etats-Unis, Canada, mais aussi Royaume-Uni avec son visa Global Talent. « *Les gens ont toujours voulu émigrer, mais c'était difficile. Le Global Talent a été un facilitateur massif, particulièrement pour la tech* », dit Owoye, fondateur de la société de conseil aux start-up CircleTech, car ces compétences sont très facilement transférables. »

Outre les personnels médicaux, le phénomène touche ainsi l'écosystème nigérian des start-up, qui s'est illustré ces dernières années par le succès flamboyant de certaines de ses fintech (contraction de finance et de technologies), comme la solution de paiements Flutterwave. Des jeunes pousses innovantes et technologiques, qui fondent leur business sur les dysfonctionnements profonds de l'économie nigériane. Mais dont la réserve de talents « s'amenuise », constate Celestine Omin, fondatrice de Klump, une solution de paiements différés. « *Il y a une abondance de gens en bas de l'échelle des compétences. Plus vous la montez, plus cela se raréfie rapidement.* » Conséquence pour ces entreprises : un temps énorme passé à recruter, puis à trouver des remplaçants. « *C'est compliqué parce que la personne que vous êtes en train de rechercher, cinq autres personnes le recherchent aussi* », ajoute M. Omin, soulignant que cette contrainte touche la croissance des entreprises au point de remettre en cause leur viabilité. Lui-même a fermé une précédente start-up, en raison dit-il du stress causé par les départs.

Comment se préparer ? Klump a choisi d'être à 100 % en télétravail pour pouvoir recruter bien au-delà de Lagos. Chez Lendsqr, la formation, continue et entre les métiers, est devenue une partie intégrante de l'activité pour rendre le personnel multiculturel et faire rapidement progresser les juniors. « *Par semaine, nous n'avons pas moins de quatre ou cinq heures de formation, par personne, explique M. Olowe. Je forme, je forme encore. Parce que j'ai le sentiment que si je forme assez je vais briser cette chaîne, j'aurai un pipeline suffisant pour croître, et m'en sortir.* »

Comme les autres, l'entrepreneur ne blâme en rien ceux qui s'envolent. Non seulement le *japa* marque un tournant dans la carrière des jeunes recrues, mais l'économie elle-même peut en bénéficier. A court terme, ils viennent grossir les rangs de la diaspora nigériane, source massive de transferts de fonds, en précieux dollars. A plus long terme, certains reviendront au pays, forts de nouvelles compétences, surtout « *si le Nigeria s'améliore* ». ■

MARION DOUET

PLEIN CADRE

Olivier Le Nézet, tempétueux « Monsieur Pêche »

Le représentant des pêcheurs français gère les crises qui agitent une profession sous tension. Adepte du cumul des mandats, le Breton est critiqué pour ses méthodes souvent jugées rugueuses et favorisant la pêche industrielle

PORTRAIT

RENNES - correspondant

En cette fin d'après-midi de mi-mai, Olivier Le Nézet est en retard. Alors, on l'attend dans son bureau de président du Comité national des pêches maritimes et des élevages marins, situé à quelques encabulations de l'Arc de triomphe, à Paris. Soudain, le quinquagénaire surgit, sac sur le dos. Il distribue sourires, tutoiements et poignées de main très fermes, puis s'excuse en détaillant son agenda. La veille, il débattait d'un futur parc éolien en mer, chez lui, en Bretagne. Ensuite, direction Paris pour gérer les affaires du Comité des pêches, et donc celles des 15 000 professionnels embarqués sur plus de 6 000 bateaux, et du 1,31 milliard d'euros de chiffre d'affaires générée en 2022.

Au fil des années, Olivier Le Nézet s'est fait remarquer pour sa pugnacité, notamment lorsqu'il a créé, en 2013, le lobby Blue Fish pour contrer les critiques des ONG environnementalistes qui électrisent les quais, à l'image de l'association Bloom, militant contre la pêche au chalut, jugée «destructrice».

Son entretien a séduit. Les nombreux téléphones qu'il étaie devant lui en rendez-vous contiennent effectivement les contacts des principaux décideurs. Il a, par exemple, recruté Isabelle Thomas, eurodéputée (Parti socialiste) de 2012 à 2019, spécialiste des questions maritimes, pour diriger une de ses associations valorisant les produits bretons : Breizhmer. Avant l'élection, en 2022, M. Le Nézet disait «souffler à l'oreille» du député macroniste breton Hervé Berville, alors secrétaire d'Etat à la mer, et revendiquait un accès privilégié à Emmanuel Macron, qui lui remettra la Légion d'honneur quelques mois plus tard.

En mal d'interlocuteurs au sein d'une profession volcanique de plus en plus acquise au Rassemblement national, les élus ont fait d'Olivier Le Nézet leur interlocuteur privilégié. Lui joue de ce monopole pour arracher des indemnités pour la profession, compensant tantôt la hausse du prix

dangereusement vieillissante, marché français des produits de la mer alimenté aux trois quarts par des importations, inquiétudes chroniques autour des quotas décidés à Bruxelles... Voilà une liste non exhaustive des dossiers qui occupent la présidence du Comité national des pêches. Ce poste, Olivier Le Nézet l'a arraché en juillet 2022. Arrivé en troisième position au premier tour de l'élection, il a convaincu le conseil d'administration au second vote. Lui, le Breton déclaré inapte au travail en mer après un cancer en 2007 s'est reconvertis en syndicaliste CFDT œuvrant dans les arcanes de la profession. Il est d'abord devenu représentant des pêcheurs de son département, le Morbihan, puis de Bretagne, cette région phare pour la filière.

Olivier Le Nézet,
le 20 juin 2024,
à Lorient
(Morbihan).

VINCENT LE GUERN/
«LE TÉLÉGRAMME»/MAXPPP

du carburant, tantôt les pertes de chiffre d'affaires liées aux fermetures de zones de pêche. Des pansements pour «tenir» ses pairs. «Olivier va de crise structurelle en crise structurelle. Il gère l'urgence. On aimeraient néanmoins l'entendre davantage sur sa vision à long terme», souffle un habitué des ministères. Quel est le cap d'Olivier Le Nézet ? Celui-ci brandit les quelques pages du contrat stratégique de filière sur lequel Emmanuel Macron s'est appuyé pour valider, en février, une enveloppe de 700 millions d'euros dévolue à la «transformation» de la pêche.

Comment mobiliser cette manne issue de la fiscalité sur les éoliennes en mer, honnies sur les quais ? Olivier Le Nézet conseille d'appeler le gouvernement. Que penser de l'intervention sur la pêche du président de la République, diffusée sur TF1 le 13 mai ? «Pas vu. Quid de l'imminente renégociation des licences de pêche à la suite du Brexit ? «Je n'ai aucune information.» Cinq jours plus tard, l'Union européenne et le Royaume-Uni officialisaient pourtant la reconduction pour douze ans de l'accès des navires européens aux eaux britanniques. M. Le Nézet ne sait ou ne veut pas répondre.

Las d'essayer de décoder les intentions de leur représentant, des professionnels se mobilisent en marge des instances. C'est le cas à Audierne (Finistère). Président de l'association Pêche avenir cap Sizun, Thomas Le Gall défend une «démarche qui part du bas vers le haut» et intègre les interlocuteurs «qui s'intéressent et écoutent». Pour avancer sur le renouvellement et la décarbonation des petits navires composant le gros de la flotte française, ces pêcheurs ligneurs ou caseyeurs ont présenté, début mai, un prototype consommant deux fois moins de carburant. Président (divers gauche) de la région Bretagne, Loïg Chesnais-Girard a qualifié l'initia-



« Nous n'avons plus aucune confiance en cet individu qui a abandonné les petits pêcheurs »

DAVID LE QUINTREC
fondateur de l'Union française des pêcheurs artisans

gasoil. Pas le temps de déjeuner, il faut retourner sur le salon professionnel pour croiser élus, préfet, chefs d'entreprise... Le personnage refuse de lever le pied, persuadé que «toutes ces responsabilités permettent une vision globale sur la filière». Damien Girard, député (EELV) lorientais, doute : «Un patron de port doit préserver le mariage et la réparation navale, parfois aux dépens de la pêche. Olivier Le Nézet évolue en situation de conflits d'intérêts divergents.»

Le parlementaire cite le projet Ker-Oman. Soutenu par le port de pêche de Lorient, cette société doit contribuer à la création et à l'exploitation du port de Duqm à Oman. Au-delà des interrogations judiciaires sur le dossier – le Parquet national financier a ouvert en avril 2024 une enquête préliminaire pour prise illégale d'intérêts et détournement de fonds publics à la suite d'un signalement de l'association Anticor visant, entre autres, M. Le Nézet en sa qualité de président du port de pêche de Lorient, dont les bureaux ont été perquisitionnés en novembre 2024 –, Damien Girard rappelle la volonté des promoteurs d'importer du poisson d'Oman en Bretagne. Un mauvais signal envoyé aux pêcheurs locaux.

Olivier Le Nézet nie y avoir songé. On lui relit ses propos, tenus au *Monde* le 11 octobre 2023 : «Si on a des opportunités pour rapporter des espèces qui font défaut ici...» Il fulmine : «Que des entreprises de mareyage fassent ce choix en tant qu'entreprise, ça les concerne. Ce n'est pas parce qu'elles sont sur le port de Lorient que je suis responsable de leurs actes.» Fin de la discussion. Pour évoquer ces dossiers lorientais, il faut désormais prendre rendez-vous en Bretagne. M. Le Nézet regarde sa montre. Il est temps pour le Breton de regagner la péninsule. ■

« On me tombe toujours dessus. Moi, je ne suis pas là pour plaisir, mais pour faire »

OLIVIER LE NÉZET
président du Comité national des pêches

tive «d'antidote à la morosité». Olivier Le Nézet, lui, n'en a pas pris connaissance, et renvoie au projet de chalutier hybride de 23 mètres soutenu par le Comité des pêches. «Nous n'avons plus aucune confiance en cet individu qui a abandonné les petits pêcheurs», lance David Le Quintrec, fondateur de l'Union française des pêcheurs artisans, une association revendiquant des centaines d'adhérents.

COMPLEXITÉ DU CUMUL

Capable de converser avec le président du Rassemblement national, Jordan Bardella, un jour, et avec la secrétaire nationale des Ecologistes, Marine Tondelier, l'autre, ce truculent fileyeur lorientais dénonce «l'illégitimité» des instances tant elles mobilisent peu aux élections professionnelles (16 % de votants au sein des comités régionaux en 2022, 22 % pour les organisations départementales). Toutefois, M. Le Nézet est accusé de délaisser les artisans au profit des industriels, plus productifs.

Pour beaucoup, l'élection de Florian Soisson à la vice-présidence du Comité national des pêches en décembre 2023 démontre la prise de pouvoir des «gros». Directeur général de la Compagnie des pêches de Saint-Malo, cet entrepreneur a investi dans l'*Annelies-Irena*. Ce navire-usine de 145 mètres de long avale jusqu'à 7 000 tonnes de poisson, transformées à bord en surimi et débarquées aux Pays-Bas, pays du nouvel actionnaire de l'entreprise malouine. Défenseur de la pêche artisanale battu par Florian Soisson, Olivier Leprêtre tempère : «Le président décide avec le reste du conseil, pourtant il assume toutes les critiques. Le Nézet a le courage de chercher des consensus au sein d'une profession divisée et aux intérêts divergents.»

Gérard Romiti connaît la mission de porte-parole des pêcheurs pour l'avoir assumée de 2012 à

BENJAMIN KELTZ

Comment payer avec des cryptomonnaies

La pratique se développe lentement et reste limitée, notamment en raison de la fiscalité

ATOUTEUR, il est désormais possible de payer son ticket de bus ou de métro en cryptomonnaie. Depuis le 17 mars, Tisséo, le réseau de transports en commun de la plus grande ville d'Occitanie, a officialisé le fait que ses usagers puissent régler l'achat de certains déplacements par le biais de cryptoactifs. Une première pour une grande ville européenne, qui, deux mois après le lancement de cette opération, indique n'avoir enregistré que «huit transactions» de ce type.

Pourtant, l'acceptation des cryptomonnaies pour régler ses achats progresse. Alors que 10 % de la population nationale serait détentrice de cryptoactifs, selon une enquête publiée le 11 avril par l'Association pour le développement des actifs numériques, le cabinet de conseil KPMG et l'institut de sondage Ipsos, les annonces relatives au développement du paiement en cryptomonnaie sont nombreuses. A l'image du groupe Printemps (20 grands magasins en France) qui accepte les règlements en bitcoins, éthereums et autres devises cryptographiques depuis novembre 2024.

«L'attrait est réel», assure Emmanuel Suissa, directeur des partenariats au sein du Printemps, qui reste discret sur les résultats du dispositif. Sollicité, le centre

commercial Beaugrenelle, situé dans le 15^e arrondissement de Paris, qui propose l'achat de «cartes-cadeaux» alimentées en cryptoactifs, ne communique, quant à lui, aucun chiffre.

C'est pourtant auprès de ce type de commerces que le paiement en cryptomonnaie est le plus à même de se réaliser. «On est sûr de l'achat plaisir, pas sur des achats de consommation quotidienne», constate Damien Patureaux, cofondateur de Lyzi, une start-up spécialisée dans l'équipement technologique des marchands, afin qu'ils puissent recevoir des transactions en devises cryptographiques. Le ticket moyen d'une transaction en cryptomonnaie est de l'ordre de 500 à 600 euros, précise-t-il. Le marché du luxe représente, par exemple, un grand canal de flux.»

Système de la blockchain
Crée en 2022, la start-up dit avoir outillé plus de 2500 marchands en France, des casinos du groupe JOA (33 établissements répartis dans tout le pays), à une vingtaine de commerçants de la ville de Talence (Gironde, 45 000 habitants), en passant par le réseau de la métropole de Toulouse.

Toutefois, la pratique reste encore marginale chez les consommateurs. En octobre 2024, la Banque de France chiffrait à «moins de 3 %» les Français qui, au cours

LA BANQUE DE FRANCE CHIFFRE À MOINS DE 3 % LES FRANÇAIS QUI, AU COURS DE 2023, ONT DÉJÀ UTILISÉ DES CRYPTOACTIFS À DES FINS DE PAIEMENT

de l'année 2023, déclaraient avoir «déjà utilisé des cryptoactifs à des fins de paiement». Un moyen de régler ses achats «qui reste alternatif», comme le concède M. Patureaux : «Nous restons le pays de la carte bancaire.»

La fiscalité qui s'applique aux cryptomonnaies est un frein. Il existe deux moyens de procéder à un paiement. Le premier consiste à effectuer une transaction de «wallet à wallet», c'est-à-dire d'un portefeuille (coffre-fort numérique sur lequel les cryptoactifs d'un utilisateur sont gardées en sécurité) à un autre. Dans ce cas, l'opération ne fait pas sortir du système de la blockchain, la technologie décentralisée sur laquelle repose le fonctionnement des monnaies numériques, et n'est donc soumise à aucune fiscalité particulière. Or, pour qu'elle soit réalisée, cette opération nécessite que le vendeur possède son propre portefeuille de cryptomonnaies. Chose rare en France : elle ne concerne que 2 % des commerçants équipés par Lyzi. Les 98 % restants récupèrent la somme directement en euros, après qu'une conversion, assurée par les technologies de la start-up, a été effectuée.

C'est précisément dans le fait de convertir ses cryptoactifs que réside la seconde méthode, et c'est ici que des questions de fiscalité entrent en jeu. «Dès qu'une cryptomonnaie est convertie en euros, les montants perçus – y compris

ceux utilisés pour régler des achats auprès de commerçants – entrent dans le calcul des plus-values de cession d'actifs», détaille Mme Stéphanie Némarq-Attias, avocate fiscaliste spécialiste en cryptoactifs. Ceux-ci sont soumis au prélèvement forfaitaire unique : une taxe de 30 % s'applique sur la somme issue d'une conversion, même si elle est réalisée afin de procéder à un achat. Seule exception : «Si le total des cessions sur l'année est inférieur à 305 euros, la taxation n'est pas appliquée», ajoute l'avocate.

Pour les acteurs du secteur, ces règles constituent un frein à une adoption plus large de la pratique. Si elles n'entraînent pas les grosses transactions, ce sont surtout les achats de consommation quotidienne qui se retrouvent concernés. «En tant que particulier, déclarer tous les petits paiements effectués en cryptomonnaies est un cauchemar administratif», reconnaît Claire Balva, chargée du développement stratégique de la fintech Deblock. Présente en France depuis 2024, cette dernière propose de faire le lien entre un portefeuille cryptographique et un compte courant classique. Si Deblock précise ne pas avoir «la capacité de savoir quelles sont les sommes à payer aux impôts pour chaque utilisateur», il indique fournir, chaque année, «un tableau récapitulatif de leurs transactions», dans le but de faciliter leur déclaration fiscale.

Autre limite : la volatilité affichée par l'actif. Parmi les cryptomonnaies les plus utilisées afin de réaliser un paiement, le bitcoin et l'ethereum, dont les valeurs ont approximativement chuté de 24 % et 56 %, entre les mois de février et avril. Avant de remonter spectaculairement : le 22 mai, le bitcoin a atteint un nouveau record historique, dépassant les 111 000 dollars (97 000 euros). ■

ENZO CASTFRAS

37,7 MILLIARDS

C'est, en euros, la somme associée aux activités identifiées comme étant illégales, en 2024, sur les échanges en cryptomonnaies mondiaux, selon une étude publiée en février par le cabinet Chainalysis, spécialisé dans l'analyse de la blockchain. Ce montant regroupe à la fois «les fonds envoyés à des adresses d'acteurs identifiés comme illégaux» – liés, entre autres, au financement du terrorisme, à la pédopornographie ou au marché du dark Net –, et «les fonds volés lors de piratages». Au total, ces activités concerneraient 0,14 % du volume global des transactions en cryptomonnaies.

IMMOBILIER

A Montpellier, un marché tiré par l'attractivité de la ville

Chaque année, environ 4 000 nouveaux habitants s'installent à Montpellier. Le marché immobilier y est donc en bonne forme, avec des prix en légère hausse (+ 1 % ces trois derniers mois, selon le site d'annonces Meilleurs Agents). «Nous sommes revenus à un niveau d'activité normal après deux années compliquées, mais la très forte demande post-Covid-19 s'est tout de même calmée», nuance Grégori Choquet, directeur de l'agence Orpi Proximo.

Fait notable : alors que la construction neuve tourne au ralenti au niveau national, ce n'est pas le cas à Montpellier. «La demande est présente, nous avons fait une bonne fin d'année 2024, et nous continuons en ce début 2025», se réjouit, par exemple, Pierre Raymond, directeur régional chez Sogeprom-Pragma Occitanie Méditerranée, qui précise vendre plus de logements à des propriétaires occupants qu'à des investisseurs.

Les programmes neufs sont nombreux à Montpellier : la plate-forme d'annonces Bien-ici en dénombre une cinquantaine, et il faut compter 5300 euros du mètre carré en moyenne.

Cette bonne santé du logement neuf s'explique par la rénovation en profondeur de la ville, avec d'importants investissements sur les espaces publics dans différents quartiers comme la ZAC République, dans la partie sud-est de la ville, le quartier Cambacérès, dans le nord, ou encore la Cité créative,



Montpellier
(Hérault)

+3,4 %
sur un an
+10,6 %
sur cinq ans

	Prix moyen d'un appartement	Prix moyen d'une maison
	3 367 €/m²	4 175 €/m²
Variation des prix sur un an		
Loyer moyen mensuel d'un appartement	15,80 €/m²	
Rentabilité brute moyenne		5,6 %

Infographie Le Monde • Source : Meilleurs Agents

dans l'est, sur l'ancien site de l'Ecole d'application de l'infanterie. Ce quartier accueillera des écoles spécialisées dans les domaines du jeu vidéo, de l'animation 3D et du cinéma. Le secteur sera desservi, fin 2025, par la nouvelle ligne 5 du tramway, qui parcourt la ville du nord au sud.

Un marché locatif saturé

Côté sud, le quartier de Port Marianne, composé d'immeubles récents à l'architecture innovante, est particulièrement en vogue. Les prix peuvent y atteindre 7000 euros du mètre carré et, selon Charlène Audelan, conseillère immobilière chez IAD, les appartements de dernier étage avec une vue imprenable sur la ville dépassent le million d'euros. «Le haut

de gamme fonctionne bien à Montpellier, les clients quittent la Côte d'Azur et le Var saturés et deviennent trop chers pour venir chercher une meilleure qualité de vie», complète Jérôme Ménardo, responsable de l'agence Sotheby's International Realty à Montpellier.

L'immobilier ancien tire également son épingle du jeu. L'un des quartiers les plus prisés est celui des Arceaux, à l'ouest du centre-ville, où l'on trouve de petites maisons de ville à un ou deux étages. Les prix et les biens proposés y sont très hétérogènes, mais il faut compter 4 000 euros du mètre carré en moyenne. Une maison de famille s'y vend entre 500 000 et 900 000 euros. Boutonnet et Beaux-Arts, tous les deux situés au nord du centre-ville et proches des

différentes universités et de l'hôpital, sont également très demandés. Il faut compter de 4 000 à 5 000 euros du mètre carré.

Quant à l'Ecusson, c'est-à-dire l'hypercentre, autour de la place de la Comédie, du Musée Fabre, du jardin du Peyrou, il est parfois un peu boudé par les acheteurs, «à part les hôtels particuliers rénovés», précise Jérôme Ménardo. Les logements dans ce secteur ne présentent pas toujours la luminosité et les espaces extérieurs que les acheteurs réclament. Les prix y varient en fonction de l'état du bien et vont de 2 500 euros du mètre carré à plus de 6 000 euros. Les appartements d'exception et les hôtels particuliers y dépassent le million d'euros. Pour trouver moins cher, il faut aller vers les quartiers «sensibles», comme Prés d'Arènes, Figuerolles ou la Mosson, où les prix se situent autour de 2 000 euros du mètre carré.

Enfin, le marché locatif montpelliérain est saturé. «Lorsque je mets une annonce pour un appartement à louer, je reçois entre 30 et 50 appels dans la journée. Certains parents achètent de petites surfaces pour loger leurs enfants», explique Charlène Audelan. La métropole a mis en place l'encadrement des loyers et régule strictement les locations saisonnières. «Le but est de lutter contre les cas les plus patents de spéculation et de permettre à la population de se loger», affirme Michaël Delafosse, maire socialiste de Montpellier. ■

NATHALIE COULAUD

SOS CONSO

CHRONIQUE PAR RAFAËLE RIVALS



Trafic de drogue et impôt sur le revenu

A

l'heure où de nouvelles mesures sont prises pour lutter contre le narcotrafic, rappelons que ceux qui tirent profit d'activités criminelles peuvent déjà être frappés au portefeuille, comme le montre l'affaire suivante.

Le 19 décembre 2015, dans le cadre d'un échange de renseignements autorisant la levée du secret professionnel, des officiers de police judiciaire informent les agents des impôts des Yvelines qu'ils ont saisi 123,5 kilogrammes de résine de cannabis chez un habitant de leur département. Les agents du fisc consultent les pièces de la procédure diligentée à l'encontre d'un prévenu, M. X. Ils veulent savoir s'il était le «gardien temporaire» ou le «propriétaire» de la drogue. Celui-ci ayant reconnu, lors de son interrogatoire, en avoir eu «la libre disposition», ils appliquent l'article 1649 quater-O B bis du code des impôts.

Ce texte, dont la numérotation prête à sourire, contrairement à son contenu, leur permet de «présumer» que le possesseur d'un bien illicite dispose d'un revenu égal à la «valeur vénale» de ce bien, c'est-à-dire au prix auquel il est supposé l'avoir acheté. En l'occurrence, les agents estiment à 345 800 euros la valeur vénale des 123,5 kilogrammes, en se fondant sur un prix d'achat de 2,80 euros le gramme.

M. X n'ayant pas déclaré cette somme au titre de 2015, ils ajoutent à l'impôt dû une majoration de 80 % pour activité illicite. Ainsi lourdement taxé, M. X saisit la justice administrative pour obtenir une décharge.

Il soutient que les agents du fisc ont «su-révalué la base» de son imposition, en se fondant sur le prix «au détail» de la marchandise, au lieu du «prix de gros».

L'administration répond qu'elle s'est fondée sur «le prix moyen en semi-gros» du «quatrième trimestre 2014». Ce que la cour administrative d'appel de Versailles approuve, le 29 avril. L'article 1649 quater-O B bis s'applique aussi aux petits contrevenants, tel M. Y, producteur des 2535 grammes d'herbe de cannabis trouvés chez lui et «destinés à [sa] consommation». Comme il a déclaré n'avoir touché que le RSA en 2014, l'administration réintègre à son revenu... 2020 euros (soit 8 euros le gramme), sans être critiquée par le tribunal administratif de Rouen, le 11 février 2020.

L'article litigieux permet aussi de sanctionner ceux qui profitent de l'argent issu de la vente de stupéfiants. Mme Z, compagnie d'un trafiquant, n'a pu empêcher la réintégration à ses revenus de 2016 et 2017 de quelque 157 000 euros, dont elle avait eu la «libre disposition». Le 28 mars 2024, la cour d'appel de Douai (Nord) n'en a retiré que les sommes dont cette personne avait eu «la garde temporaire». Tel un mandat de 6 000 euros envoyé à son compagnon, sur ordre de celui-ci, en Thaïlande. ■

CLIGNOTANT

ASSURANCE-VIE

Collecte nette au plus haut depuis quinze ans

En avril, la collecte nette de l'assurance-vie a dépassé les 4,4 milliards d'euros pour la première fois en quinze ans pour ce mois de l'année, selon les chiffres de France Assureurs publiés le 28 mai. Soit près de 3,7 milliards d'euros sur les supports en unité de comptes, majoritairement investis sur les marchés boursiers, et 0,8 milliard d'euros pour les supports en euros. Depuis janvier, la collecte nette s'établit à 18,7 milliards d'euros, supérieure de 6,7 milliards d'euros à celle de 2024 sur la même période. L'encours de l'assurance-vie s'établit à 2028 milliards d'euros fin avril.

QUESTION À UN EXPERT

Que faire si vous n'êtes pas sûr qu'un revenu est imposable?

SARAH DARDOUR-ATTALI, avocate associée, CMS Francis Lefebvre

Al l'heure de remplir votre déclaration, vous vous demandez si certains de vos revenus sont imposables? Il faut d'abord avoir conscience que l'ère du «pas vu pas pris» est révolue compte tenu des sources d'information dont dispose l'administration et de sa capacité à croiser les données, notamment par l'intelligence artificielle. En cas de minoration ou d'omission d'un revenu imposable sur la déclaration, les conséquences peuvent être lourdes: en plus des intérêts de retard de paiement, vous risquez de vous voir infliger une pénalité de 10 %, 40 % voire 80 % de l'impôt éludé. Si vous mentionnez sur votre déclaration les raisons motivant l'omission d'un revenu, vous pourrez éviter les intérêts de retard, mais les pénalités pourraient être maintenues. Vous pouvez poser vos questions à votre service des impôts. Mais, avant de ne pas mentionner un revenu, demandez-lui une confirmation écrite (papier ou par la messagerie électronique), seule opposable en cas de contrôle. Des mairies organisent également des consultations gratuites, assurées par des avocats, durant la période déclarative. Si le doute persiste, mieux vaut déclarer le revenu concerné. A réception de votre avis d'imposition, vous pourrez toujours déposer une réclamation auprès de l'administration fiscale. Vous évitez les pénalités tout en préservant vos droits. ■

MADRID - correspondante

C'est presque une relique. À Gijon (Espagne), le propriétaire du bar Varsovia, Borja Cortina, conserve avec dévotion un maillot de la sélection espagnole de 1994. Celui, frappé du numéro 21, porté ce jour-là par un natif de la ville : Luis Enrique Martinez Garcia – généralement appelé Luis Enrique –, héros malheureux d'un quart de finale de la Coupe du monde perdu contre l'Italie, alors qu'il avait été victime d'un coup de coude reçu en plein visage non sanctionné par l'arbitre. « Ici, tout le monde connaît l'histoire de ce maillot. On a tous gardé en mémoire l'image de Luis Enrique allant voir l'arbitre en pleurs et en sang, pour lui demander, sans succès, de siffler la faute... », rappelle Borja Cortina. Le patron du Varsovia loue aujourd'hui le caractère « entier » de l'enfant du pays, entraîneur du Paris Saint-Germain (PSG) depuis l'été 2023. « Il dit ce qu'il pense. Cela ne plaît pas à tout le monde, mais, si on veut quelqu'un de sympathique, mieux vaut embaucher un comique. Ici, chez lui, à Gijon, les gens travaillent et c'est ce que Luis Enrique demande à ses joueurs : du travail, du travail et encore du travail. »

La métamorphose du PSG, c'est l'œuvre de Luis Enrique. Sa qualification pour la finale de la Ligue des champions face à l'Inter Milan, samedi 31 mai, sa victoire. En deux ans, l'homme a transformé le club parisien, passé d'une addition de stars internationales, cherchant souvent à briller individuellement, à une véritable équipe, soudée, où chacun travaille pour le collectif. Avant même la finale, l'ancien sélectionneur de l'équipe nationale espagnole, « la Roja », a déjà gagné le pari qu'il s'était fixé en fin de saison dernière : « faire progresser » l'équipe parisienne, malgré le départ de son joueur vedette, Kylian Mbappé.

UN TRÈS FORT ESPRIT DE COMPÉTITION

Voir « grâce » au départ de l'attaquant star, laissait entendre ce coach réputé arrogant, regard malicieux et sourire en coin, dans un documentaire intitulé *Vous ne pouvez pas comprendre* (2024). « Le fait d'avoir un joueur qui bougeait là où il voulait impliquait des situations de jeu que je ne contrôlais pas. L'an prochain, je vais toutes les contrôler. Toutes, sans exception », précisait Luis Enrique dans ce reportage tourné entre l'été 2023 et l'été 2024 et diffusé en France sur Canal+. Il veut que ses enfants ne le voient « pas seulement comme un ex-joueur » et, après ses deux premières saisons au PSG, la star, aujourd'hui, c'est lui. Vu d'Espagne, où il est aussi admiré que détesté, ce n'est pas vraiment une surprise.

« C'est le Che Guevara des bancs de touche. Il a imposé sa révolution dans le club des pétrodollars et il a une armée entre les mains à présent », résume Albert Masnou, directeur adjoint du quotidien catalan *Sport*, qui a suivi le nouvel homme fort du PSG de près à l'époque où il jouait au FC Barcelone (1996-2004), avant d'en devenir l'entraîneur (2014-2017). C'est un gars spécial, très direct, aux manières frustes mais sans méchanceté. Ou on l'aime ou on le déteste. Avec lui, il n'y a pas de demi-mesure. D'autant qu'il aime être le personnage principal. »

Né à Gijon le 8 mai 1970, dans les Asturies, une ancienne région minière et industrielle du nord de l'Espagne, Luis Enrique est l'aîné d'une fratrie de trois enfants. Son père est chauffeur routier, sa mère couturière. Dans le quartier populaire où vit cette famille modeste, comme dans toute la ville, le football est une religion. Le club local, le Real Sporting de Gijon, compte 22 000 abonnés – un chiffre énorme pour une ville de 270 000 habitants.

Petit garçon, Luis Enrique, « Lucho » pour les amis et la famille, rêve d'y évoluer un jour. « Déjà enfant, c'était un leader, se souvient l'ancien joueur du FC Barcelone Abelardo Fernandez, qui, à l'âge de 7 ans, fréquentait les mêmes écoles et les mêmes pelouses de Gijon. Il avait beaucoup de caractère, un très fort esprit de compétition. On rêvait de jouer au Sporting, et puis, au fur et à mesure de notre carrière, on s'est mis à rêver de plus en plus grand. »

A 19 ans, il débute au Sporting de Gijon, alors en première division (Liga), comme avant-centre. Son style de jeu agressif, rude, très physique, caractéristique du nord de l'Espagne, attire les regards des grands clubs. En 1991, il est recruté par le Real Madrid. Dans le grand club de la capitale espagnole, le jeune homme, déjà obsédé par sa préparation physique, tient un rôle polyvalent, tantôt milieu de terrain, tantôt défenseur, ailier droit ou gauche.

« Cela en faisait un joueur très précieux, mais ça ne lui plaisait pas. Il l'interprétait sans doute comme un manque de confiance de la part du club, qui ne lui a pas donné la reconnaissance qu'il méritait », souligne Santiago Segurola, ancien directeur adjoint du quotidien sportif *Marca*.

Cinq ans plus tard, après être devenu champion olympique avec son équipe nationale



Luis Enrique, artisan de la mue du PSG

Avec son tempérament entier, l'entraîneur du club de football parisien a imposé ses méthodes à la tête de l'équipe qui dispute la finale de la Ligue des champions, samedi 31 mai à Munich, en Allemagne

**EN DEUX ANS,
L'HOMME
A TRANSFORMÉ
LE PARIS SAINT-
GERMAIN, PASSÉ
D'UNE ADDITION
DE STARS À UNE
VÉRITABLE ÉQUIPE**

gré la culture du club : contrôle du ballon et primauté au collectif. Il y reviendra comme coach, quelques années plus tard, en 2014, après de premières expériences à l'AS Rome et au Celta Vigo.

A peine nommé entraîneur du FC Barcelone, il annonce la couleur. « Ici, le leader, c'est moi », prévient-il déjà lorsqu'il prend les rênes du club où jouent d'immenses stars comme l'Argentin Lionel Messi, le Brésilien Neymar ou l'Uruguayen Luis Suarez. Ses débuts sont difficiles. « Il avait la meilleure attaque au monde, mais il s'agissait de superstars très complexes à gérer, avec leurs prérogatives », se souvient le journaliste sportif Santiago Segurola. Il a une idée du collectif qui implique un engagement de tous, y compris des stars. Il n'aime pas qu'ils aient des priviléges et ne jouent pas à 100 % de leurs capacités. Je ne crois pas qu'il

Luis Enrique, au Parc des Princes, à Paris, le 26 août 2023. IBRAHIM EZZAT/NURPHOTO VIA AFP

soit vaniteux ou arrogant, mais plutôt tenace et têtu. » Dans le documentaire de Canal+, Luis Enrique explique ainsi qu'il aimerait parfois envoyer de petites décharges électriques sur ses joueurs qui ne s'impliquent pas assez dans son projet de jeu.

Le 4 janvier 2015, exaspéré par le manque de discipline de « Leo » Messi, il laisse son joueur sur le banc des remplaçants lors d'un match contre la Real Sociedad (club de football de Saint-Sébastien, au Pays basque). Cela se traduit par une défaite cinglante des Barcelonais et une crise publique entre Luis Enrique et la star argentine. « Il a tenu tête à Messi, qui n'est pas venu à l'entraînement durant quelques jours. Ce fut la catharsis nécessaire pour que le Barça emporte cette année-là le triplé : la Liga, la Coupe du roi et la Ligue des champions », estime Albert Masnou.

Nommé en juillet 2018 à la tête de la sélection nationale espagnole pour l'emmenner à la Coupe du monde au Qatar, en 2022, Luis Enrique lance de nombreux jeunes, ce qui deviendra sa marque de fabrique. « Il a l'envie de découvrir quelque chose que personne n'aurait vu avant lui », relève Alfredo Relaño, ancien directeur du quotidien sportif madrilène *As*.

« Il a toujours aimé travailler avec des joueurs jeunes, pas encore formatés, des pages vierges sur lesquelles écrire, plutôt que des vétérans cyniques ou de grandes stars, abonde Santiago Segurola. Il voulait construire la nouvelle génération de la Roja, et il a fait du bon travail. A présent, la sélection nationale récolte les fruits de ce qu'il a semé. » Le Mondial 2022 a été un échec, mais l'Espagne est devenue championne d'Europe de football deux ans plus tard. A la tête du PSG, Luis Enrique a adopté la même stratégie et atteint la finale de la Ligue des champions avec l'une des formations à la plus faible moyenne d'âge de la compétition.

COUPS DE SANG DEVANT LA PRESSE

En mars 2019, il avait dû quitter momentanément son poste de sélectionneur national, sans que les Espagnols en connaissent alors la vraie raison : sa fille de 9 ans, Xana, qu'il avait l'habitude d'emmener sur les terrains célébrer les victoires du Barça, a été diagnostiquée d'un cancer des os. Elle décède cinq mois plus tard. Lui noie sa douleur dans le travail avec la sélection, retrouvée après trois mois de deuil.

« Les processus négatifs de la vie sont ceux qui m'ont le plus appris. Je suis un homme très chanceux. Ma fille est venue vivre neuf années merveilleuses avec nous », a-t-il déclaré lors de l'inauguration, en 2024, de la Fondation Xana, qui aide les familles d'enfants atteints de cancers. Sa fille aînée, Sira Martinez Cullell, 25 ans, qui pratique l'équitation à haut niveau, en est la présidente. Le siège se trouve à Gava, au sud de Barcelone, où la famille réside quand elle n'est pas à Paris.

Entraîneur exigeant, très à cheval sur la nutrition et la santé mentale, l'entraîneur du PSG aime la confrontation, notamment avec les journalistes, qu'il a du mal à supporter. Il a affirmé un jour qu'il préférerait renoncer à 25 % de son salaire (estimé à 1 million d'euros mensuels à Paris) plutôt que d'avoir à participer à des conférences de presse avant ou après les matches.

Pour contourner les rendez-vous avec la presse durant le Mondial 2022, il avait été jusqu'à ouvrir, sans en prévenir la fédération espagnole, son propre canal sur Twitch (un service de streaming vidéo en direct), où il pouvait répondre en direct aux questions des supporteurs. Il a arrêté l'expérience après dix retransmissions en streaming, avec des pics à 150 000 visiteurs. Non sans avoir amassé, selon lui, 30 000 euros nets de bénéfices, qu'il a entièrement reversés à une association accompagnant les familles d'enfants atteints de cancers.

Ce passage sur Twitch lui aura attiré la sympathie des jeunes supporteurs, amusés par ses coups de sang devant les journalistes. Et, plus généralement, des supporteurs des équipes qu'il dirige, dont il a toujours su se faire aimer, à Paris comme à Barcelone ou à Gijon. Dans sa ville d'origine, certains se prennent à rêver qu'il reviendra un jour pour entraîner ou présider le club de sa jeunesse, relégué en deuxième division depuis 2017. « Il n'a jamais oublié ses racines, j'aime qu'un jour il mette de l'ordre dans le club. Il ne fait jamais les choses à moitié », rappelle Paula Rizos, agente immobilière de Gijon, à propos de l'enfant du pays qui pourrait devenir, ce 31 mai, à Munich, le nouvel Espagnol préféré des Parisiens, après Rafael Nadal. ■

SANDRINE MOREL

FINALE DE LA LIGUE DES CHAMPIONS

Le PSG, un groupe soudé à l'assaut de l'Europe

Sous la houlette de l'entraîneur Luis Enrique, le club est passé de l'empilement de stars à un collectif cohérent, qui défie l'Inter Milan en finale de la Ligue des champions, samedi

Cela ressemblait à une provocation. En février 2024, alors que le départ de Kylian Mbappé pour le Real Madrid se profilait, Luis Enrique se dit convaincu que son Paris-Saint-Germain (PSG) serait «meilleur» sans l'attaquant star. L'affirmation de l'entraîneur est alors accueillie par les râteliers : comment le club pourra-t-il combler l'absence du meilleur buteur de son histoire ? Comment pourra-t-il rester aussi compétitif sans ce joueur sur lequel repose l'essentiel de son rendement offensif depuis 2017 ?

Quinze mois plus tard, bien audacieux celui qui donnera tort au technicien espagnol. Le PSG s'apprête à disputer, samedi 31 mai, à Munich (Allemagne), face à l'Inter Milan, la deuxième finale de Ligue des champions de son histoire. Le tout au terme d'un parcours qui a suscité l'admiration de l'Europe entière.

Les premiers mois sans Mbappé avaient pourtant confirmé les craintes des observateurs. Si elle se baladait en Ligue 1, la jeune équipe parisienne ne semblait pas suffisamment armée pour rivaliser avec les grosses écuries du continent lors des matches au sommet. A l'automne 2024, son avenir européen semble bien sombre. Le 26 novembre, après sa défaite sur la pelouse du Bayern Munich (1-0), le PSG, qui n'a gagné qu'un seul de ses cinq matches, pointe à la 26^e position – sur 36 – de la poule unique de la Ligue des champions, synonyme d'élimination.

A l'époque, les médias lui prédisaient un nouvel «échec» dans la compétition reine. C'est «la plus faible équipe du PSG» depuis son rachat par Qatar Sports Investments en 2011, estime même l'ex-joueur de la capitale Stéphane Dalmat. Sans son équipe type, le groupe de Luis Enrique n'a que peu de certitudes dans son jeu, sa défense est friable et sur-

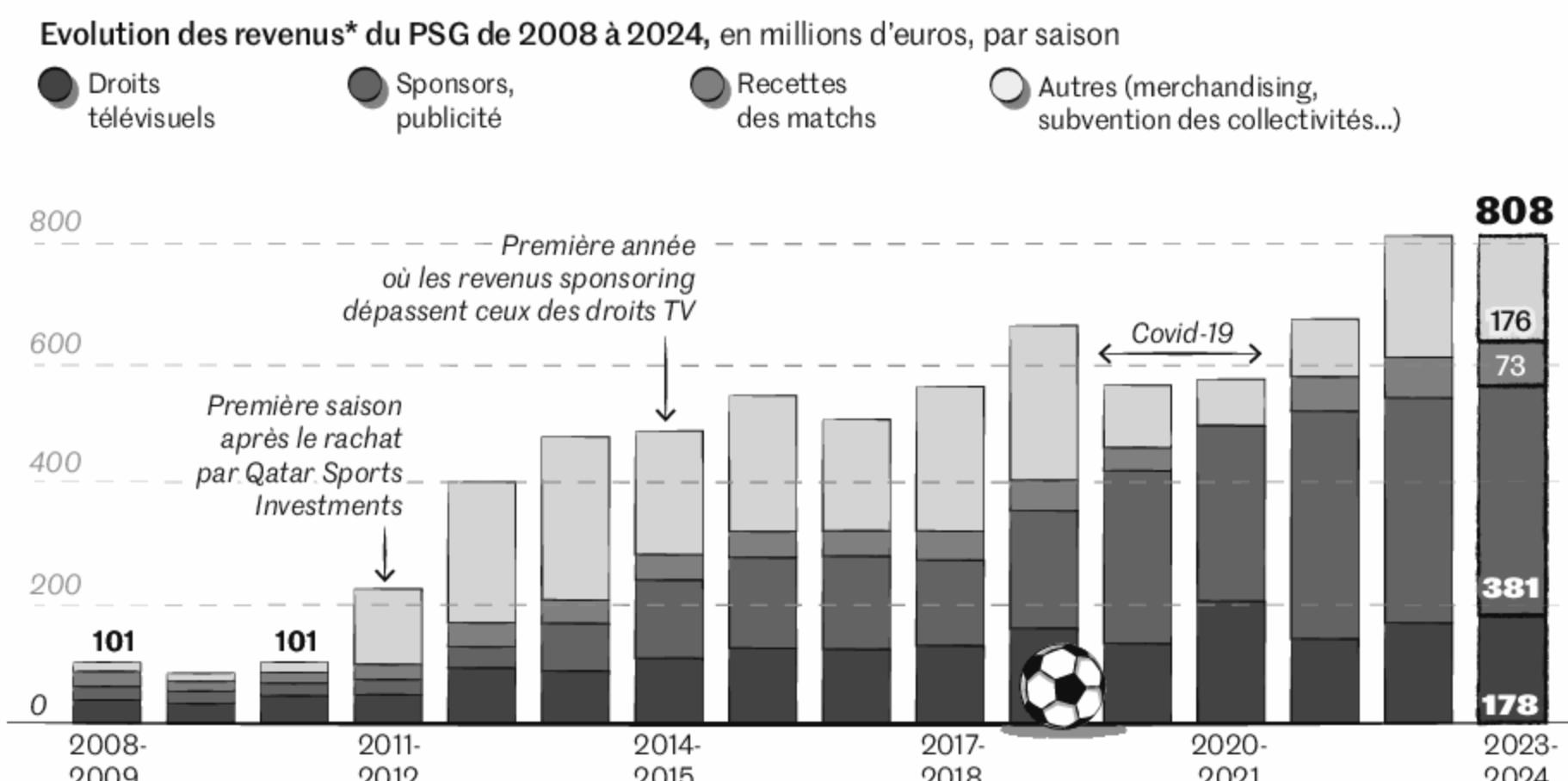
tout son efficacité est en berne – seulement deux buts marqués. L'entraîneur, très critiqué pour ses choix tactiques, se braque alors devant les journalistes : «*S'il y a un responsable, c'est moi. Vous avez trouvé le coupable !*»

En interne, l'Espagnol joue une autre partition. Sûr de ses choix, il tente de rassurer ses troupes et de leur transmettre sa confiance à toute épreuve. Une «causerie» est organisée. Celle-ci s'avérera décisive. «*Quand les résultats en Ligue des champions étaient catastrophiques, on a fait une réunion avec les joueurs et le staff pour dire que nous étions une des meilleures équipes d'Europe. L'efficacité n'était pas là, mais j'ai dit : "Tranquille, on va continuer"*», a révélé le technicien, le 7 mai, sur Canal+. Ce jour-là, il va jusqu'à menacer de démissionner si son groupe n'augmente pas l'intensité de ses entraînements.

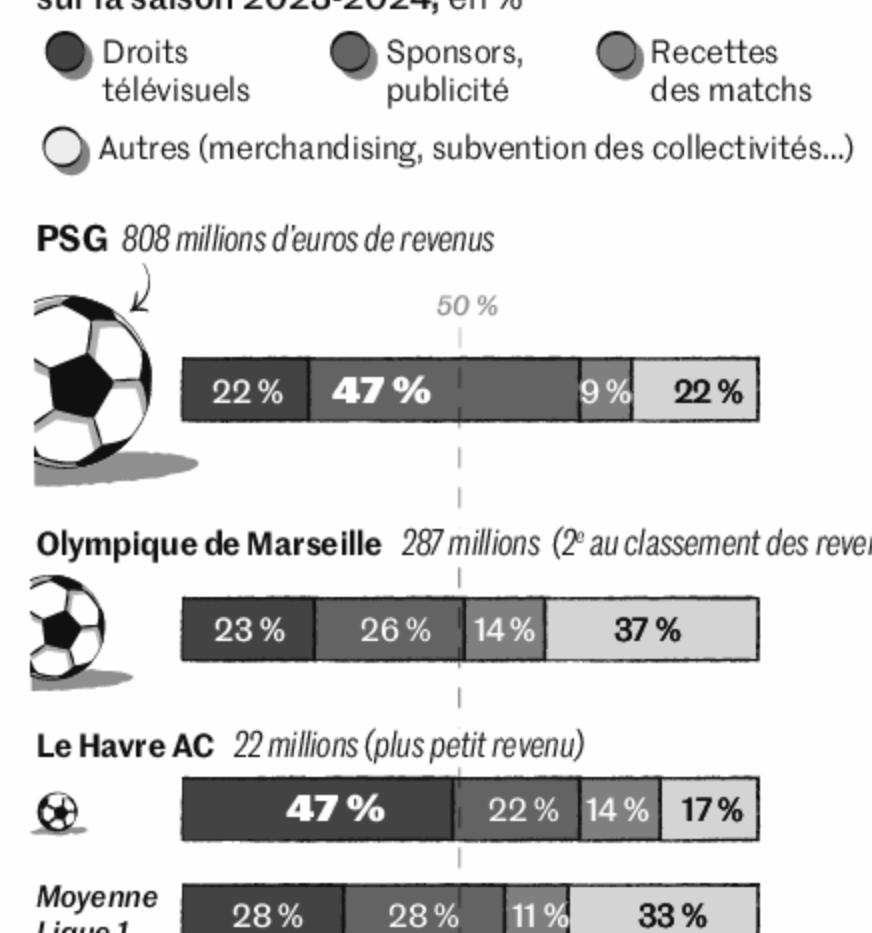
«LE VRAI DÉCLIC»

Menés de deux buts contre le cours du jeu, le 22 janvier, lors d'un match-clé face à Manchester City, les Parisiens en inscrivent quatre en une demi-heure pour renverser la formation de Pep Guardiola, dans un Parc des Princes ivre de bonheur. Cette soirée «digne», selon le défenseur Achraf Hakimi, a tout changé. «*Ce match a été le vrai déclic*, analyse Sidney Govou, ancien joueur de l'Olympique lyonnais aujourd'hui consultant sur Canal+. *A partir de là, ils se sont dit : "On n'a plus rien à perdre. On a survécu, donc, maintenant, on va au bout."*»

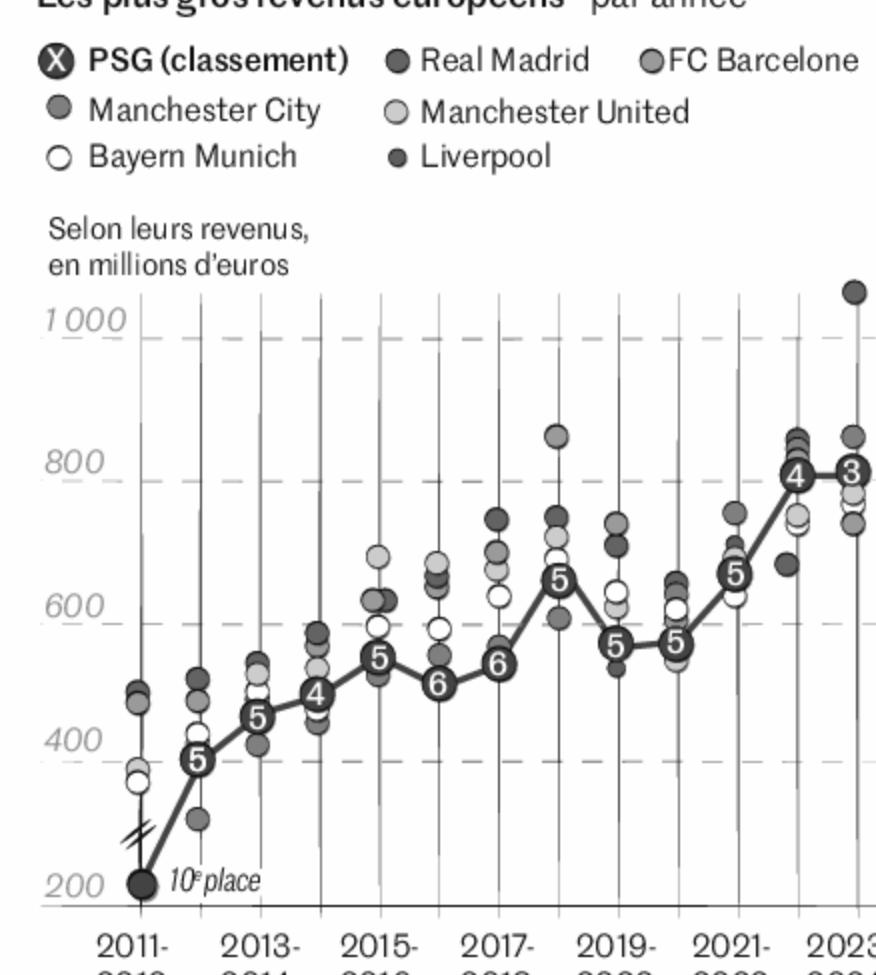
Le PSG devient alors irrésistible. Après avoir obtenu sa qualification pour la phase finale lors de la huitième et dernière journée à Stuttgart (1-4), le club de la capitale a enchaîné les prestations de haut vol face à Brest en barrages (0-3 à l'aller, 7-0 au retour), Liverpool en huitièmes (0-1 à l'aller, 0-1 puis 1-4 aux tirs au but au retour), Aston Villa en



Répartition des revenus* des clubs de Ligue 1 sur la saison 2023-2024, en %



Les plus gros revenus européens* par année



CETTE RÉDEMPTION, LES JOUEURS LA DOIVENT À LEUR FORCE MENTALE : APRÈS AVOIR VÉCU TANT DE DÉSILLUSIONS, ILS NE S'EFFONDRENT PLUS DANS LA DIFFICULTÉ

quarts (3-1 à l'aller, 3-2 au retour) et enfin face à Arsenal (0-1 à l'aller, 2-1 au retour). La métamorphose est spectaculaire. Au fil des mois, une équipe type s'est imposée, avec un style de jeu clairement établi, fondé sur la possession du ballon et un pressing à haute intensité pour étouffer l'adversaire. Exit les doutes et les déceptions, le PSG s'est mué en un collectif sûr de sa force. Les joueurs sont transcendés, notamment Ousmane Dembélé, devenu une machine à marquer (33 buts toutes compétitions confondues cette saison), et le gardien Gianluigi Donnarumma, qui a multiplié les parades décisives.

Cette rédemption, les Parisiens la doivent à leur force mentale : après avoir vécu tant de désillusions européennes, les joueurs ne s'effondrent plus dans la difficulté. Ils sont parvenus à chasser leurs vieux démons lors de la qualification qu'ils sont allés arracher face au favori, Liverpool, le 11 mars, dans l'ambiance bouillante d'Anfield. Ce soir-là,

lors d'une rencontre d'une intensité folle, Paris a souffert mais a su résister. Comme à Birmingham, quand Aston Villa est revenu à 3-2 dans un stade en fusion.

Cette force de caractère est une vraie rupture par rapport aux années précédentes. «*Le chemin a été dur, long... On a eu des matchs très difficiles*», a rappelé Marquinhos, ému, après la qualification en finale obtenue face à Arsenal. Et le capitaine parisien de souligner le rôle-clé de son coach, qui a changé «*la mentalité*» du collectif. Les éternels perdants d'hier refusent désormais de capituler. «*Mon équipe a la foi et elle ne se rend jamais*», insistait Luis Enrique après le succès contre Manchester City.

Cette bascule psychologique est l'une des facettes du projet mis en place par l'Espagnol, depuis son arrivée sur le banc du PSG à l'été 2023. Sa ligne directrice est claire : créer «*une vraie équipe*» afin de tourner définitivement le dos à la politique des années anté-

Sur le terrain économique, le club fait déjà partie des géants

Une victoire de Paris face à l'Inter Milan en finale de la Ligue des champions finirait d'asseoir son statut au sein de l'élite du football européen

Les nouveaux riches du football ont beau avoir tout l'or du monde, l'expérience ne s'achète pas. Comme Chelsea et Manchester City avant lui – eux aussi soutenus par les centaines de millions d'euros de leurs propriétaires étrangers –, le Paris Saint-Germain (PSG) doit au minimum s'y reprendre à deux fois avant de remporter la Ligue des champions. Le club de la capitale affronte l'Inter Milan, samedi 31 mai, avec l'ambition de soulever, enfin, la «coupe aux grandes oreilles» pour la première fois de son histoire, après une finale perdue en 2020. Un succès rétablirait une anomalie : Paris possède la réputation et les revenus d'une équipe vainqueure de la plus grande des compétitions européennes, sans pourtant l'avoir jamais gagnée.

Selon le Deloitte Football Money League, classement qui compare chaque année la puissance financière des clubs, le PSG a généré 805,9 millions d'euros de re-

venues en 2023-2024, battu seulement par le Real Madrid (1,04 milliard) et Manchester City (837,8 millions). L'Olympique de Marseille, deuxième formation hexagonale de la liste, est 19^e (287 millions). «*Le PSG est sur une autre planète par rapport aux autres clubs français. Il fait partie des premiers mondiaux et cette saison va encore renforcer sa position*», estime Jean-Pascal Gayant, économiste du sport.

Insensible à la crise du foot

Paris avait fait une entrée fracassante à la 5^e place de cet indicateur en 2014, sans jamais y avoir figuré auparavant, grâce à son rachat par Qatar Sports Investments (QSI) à l'été 2011. A l'époque, «*on était un simple club de Ligue 1, dans un championnat difficile par rapport à nos voisins. Malgré notre grosse histoire, on n'était pas une marque*», resitue un ancien employé, qui a vécu en interne le changement de dimension. Celui-ci s'est traduit par une

multiplication par huit de ses revenus depuis le changement d'actionnaire porté, dans un premier temps, par ce que M. Gayant décrit comme «*la pompe à annonces*» : «*Le pari de QSI a été de mettre beaucoup d'argent, sans doute un milliard d'euros à fonds perdu sur plusieurs années, pour amorcer un cercle vertueux de revenus commerciaux*».

Une méthode qui a flirté avec les limites du fair-play financier, mécanisme instauré en 2010 par l'Union des associations européennes de football pour empêcher les clubs de dépenser plus qu'ils ne gagnent. En 2018, les Football Leaks avaient ainsi révélé que Paris, comme Manchester City, avait gonflé ses recettes en surévaluant des contrats.

«*En parallèle, le PSG a tout fait pour générer de vrais revenus et y est parvenu*», rappelle Jean-François Brocard, maître de conférences au Centre de droit et d'économie du sport de l'université de Limoges. Avec plus d'une trentaine

de sponsors venus du monde entier et une diversification dans plusieurs domaines innovants pour une équipe de football, le club de la capitale ignore la crise que vit actuellement le ballon rond français. Contrairement aux petites écuries de Ligue 1, menacées de disparition avec la baisse des montants issus des droits télévisés, «*Paris n'est pas en danger parce qu'il ne compte pas sur cette source*», explique François Brocard.

Dans le même temps, le PSG a misé sur de grands noms pour accompagner sa montée en gamme économique et sportive. Les joueurs Zlatan Ibrahimovic, Neymar, Kylian Mbappé et Lionel Messi ont affirmé la marque à travers le monde. D'autres, au rôle plus secondaire sur le terrain, à l'instar de David Beckham ou du Sud-Coréen Lee Kang-in, ont permis de conquérir de nouveaux marchés. Depuis l'arrivée de Luis Enrique comme entraîneur et le départ de Kylian Mbappé, le col-

lectif a pris le pas sur les individualités. Selon un cadre du club, «*la phase des superstars était nécessaire pour obtenir des revenus pérennes*» même si «*leur départ n'empêche pas de battre ses records de chiffre d'affaires*».

Intégration des jeunes talents

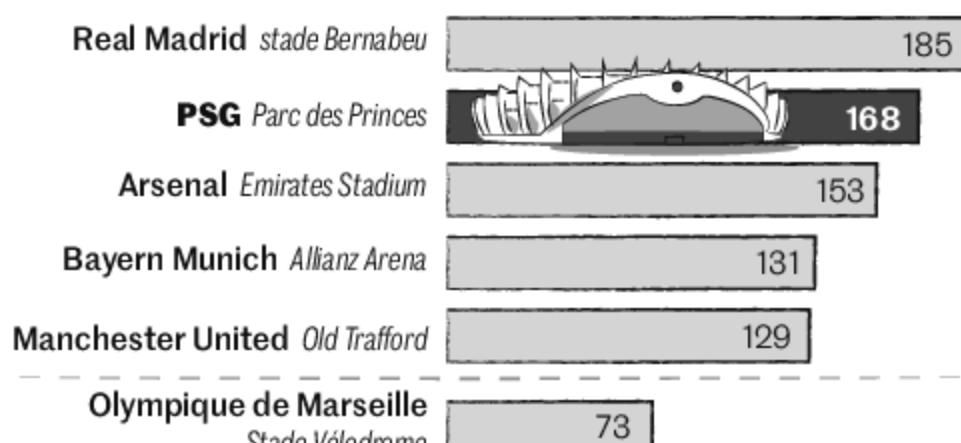
Ce changement de stratégie repose également sur le centre d'entraînement de Poissy (Yvelines), inauguré en 2023 et qui a coûté 300 millions d'euros. Cette structure de 59 hectares se trouve à la pointe dans tous les domaines de la performance et du bien-être des joueurs. Ce pôle d'attraction doit permettre au PSG de parvenir enfin à faire fructifier l'immeuble vivier qu'est l'Ile-de-France. Parmi les footballeurs qui régulièrement évoluent en équipe première cette saison, seul Warren Zaire-Emery est issu du centre de formation. L'intégration des jeunes talents est l'une des marges de progression de Paris, qui le sépare encore des

grands clubs de la planète. Une autre concerne son stade. S'il a considérablement optimisé ses revenus les jours de match, au regard de la faible capacité du Parc des Princes (48 000 places), le PSG n'est pas propriétaire de son enceinte, à l'inverse de nombreuses écuries européennes. En conflit avec la mairie de Paris sur ce dossier, le club de la capitale envisage de construire son propre écrin.

En attendant, le PSG a de beaux jours devant lui. Sa participation à la finale de la Ligue des champions attire déjà de potentiels annonceurs et il vise de nouvelles ressources grâce à la Coupe du monde des clubs, aux Etats-Unis du 14 juin au 13 juillet. «*La stratégie américaine fait partie de nos piliers. On a une petite longueur d'avance, car notre ADN se rapproche beaucoup de certaines franchises de sport américain*», détaille un cadre du PSG. Sur le terrain comme en dehors, Paris continue ainsi de rêver plus grand. ■

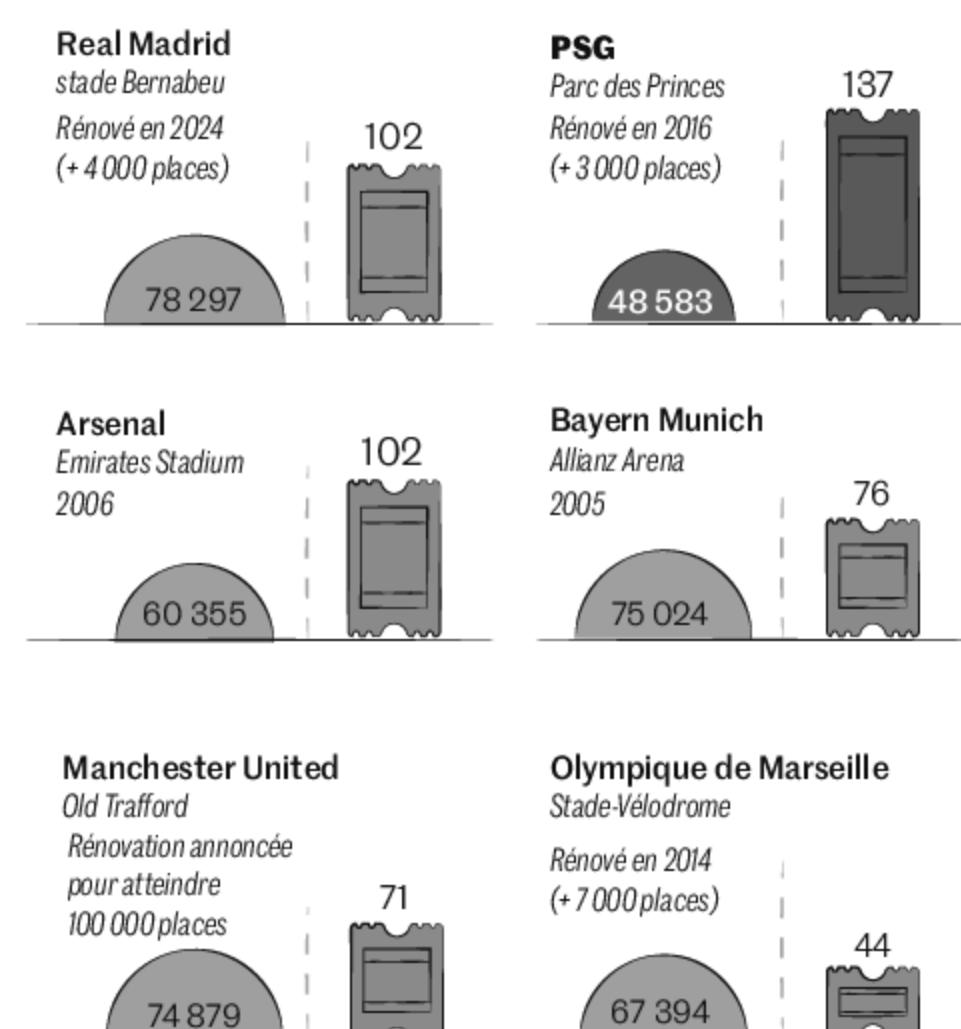
DENIS MÉNÉTRIER

Recettes issues des matchs, sur la saison 2023-2024, en millions d'euros



Capacité des stades des plus grands clubs, en nombre de places

Coût moyen d'un billet, en euros



* Revenus hors transferts

Sources : Rapports direction nationale du contrôle de gestion, LFP ; UEFA ; Deloitte Football Money League ; PSG

rières qui consistait à empiler des vedettes (Neymar, Messi, Mbappé...) sans vraie cohérence. Terminé, les passe-droits pour les stars, dont la priorité était de briller de manière individuelle. Les 11 hommes sur la pelouse doivent attaquer et défendre ensemble, de manière coordonnée et disciplinée.

UN MANAGEMENT TRÈS VERTICAL

Polyvalence et solidarité dans l'effort sont désormais les valeurs cardinales, et « collectif » est le maître-mot. « Le plus grand changement, c'est que nous formons une équipe », résumait Achraf Hakimi, fin avril. On joue et on court les uns pour les autres. » L'attaquant géorgien Khvicha Kvaratskhelia, recruté en janvier pour renforcer le secteur offensif, incarne parfaitement cette nouvelle philosophie. Les bisbilles entre Kylian Mbappé et Neymar pour savoir lequel des deux tirera les penalty semblent si loin... Aujourd'hui, chacun préfère passer le ballon à un coéquipier mieux placé plutôt que de prendre lui-même sa chance. Tout un symbole. « Il n'y a plus la star ou le mâle alpha. Désormais, il y a un coach et tous les joueurs au même niveau. Cela fait toute la différence », constate Jérôme Alonzo, ex-gardien du PSG. « Chacun veut donner le meilleur. La gestion des ego est remarquable », abonde son ancien coéquipier Edouard Cissé.

Avant d'en arriver là, Luis Enrique a fait les choses dans l'ordre : après le départ de Mbappé, il a bâti un effectif avec des joueurs prêts à s'adapter et à appliquer des consignes très précises. Puis il s'est imposé comme le chef incontesté de son groupe. Pour cet adepte d'un management très vertical, aucune tête ne doit dépasser. Un exemple illustre parfaitement cette doctrine et sa réussite. Le 1^{er} octobre pour le match à l'Emirates Stadium face à Arsenal lors de la phase de finale, l'entraîneur décide de se passer d'Ousmane Dembélé pour un retard à l'entraînement et l'échange musclé qui s'est ensuivi. Privé de son meilleur atout, le PSG s'incline 2-0, mais le coach en sort renforcé : il a montré à son groupe qu'il était le seul patron. Lui et lui seul. « C'était ma meilleure décision cette année », dira-t-il après coup.

Le projet du PSG désormais solidement bâti ne sera véritablement un succès qu'en cas de victoire, samedi, en finale. Cette charge incombe désormais à ses joueurs. A Marquinhos, Ousmane Dembélé, Achraf Hakimi, Khvicha Kvaratskhelia et les autres « d'écrire une page de l'histoire » en soulignant la première « coupe aux grandes oreilles » de l'histoire du club. Un trophée que Qatar Sports Investments lorgne depuis quatorze ans. ■

ALEXANDRE LEMARIÉ

Cette France qui ne désire plus l'échec du PSG

Autrefois honni dans l'Hexagone, le Paris Saint-Germain a redoré son blason cette année

le PSG n'agace plus au point de souhaiter sa déroute. Et le cru 2024-2025 intéresse sincèrement.

Les supporters bretons affectionnent particulièrement Ousmane Dembélé et Désiré Doué, deux attaquants parisiens formés sur les bords de la Vilaine. Les Rennais apprécient, à l'image de Loïc Gueranger et Arnaud Mainguy, deux trentenaires abonnés au Roazhon Park : « Le PSG a eu raison de changer de politique de recrutement en misant sur des talents issus de la Ligue 1. Désormais, on souhaite leur réussite et donc celle de Paris. »

« Avant, les gens avaient du mal à s'identifier à ce club. Il y avait trop de stars au Paris Saint-Germain », renchérit Patrick Metzger, président de l'Association sportive d'Erstein (Bas-Rhin), commune de 11 000 habitants située au cœur de l'Alsace. L'éducateur observe aussi un regain d'intérêt pour l'équipe de la capitale. Cela se jauge au nombre de maillots du PSG portés par les 500 licenciés et notamment les plus jeunes sur les terrains d'entraînement de son club. Patrick Metzger est persuadé que 80 à 90 % d'entre eux regarderont la finale.

Cette saison, le PSG de Luis Enrique a gommé sa réputation de club prétentieux sans limite financière qui écrase la concurrence en Ligue 1. L'éducateur alsacien loue le « collectif » parisien. Une expression qui revient comme une ritournelle, à Erstein comme ailleurs. La réussite de l'effectif actuel est perçue comme un pied de nez à ceux façonnés pour servir, par le passé, les Neymar, Messi ou Mbappé. Pour beaucoup, ce PSG nouvelle génération ressemble davantage à leur définition du football.

« Les Parisiens ont réussi à créer une vraie équipe qui mérite de gagner la Ligue des champions », témoigne, à Lyon, Jean-Baptiste Alagne, 38 ans, devant la boutique of-

JE SOUHAITE LEUR VICTOIRE, SANS ÊTRE SUPPORTEUR PARISIEN. CE SERAIT BON POUR LE RAYONNEMENT DES CLUBS FRANÇAIS

ficielle de l'Olympique lyonnais (OL). Dans le centre-ville de l'ancienne capitale des Gaules, les aficionados répètent ce que la majorité d'entre eux pensent. Oui, on peut être mordu de l'OL, fier des sept titres de champion de France d'affilée, sans pour autant bouder la performance du PSG.

« Sans être supporteur parisien, je souhaite leur victoire. Celle-ci serait bonne pour le rayonnement des clubs français en Europe », estime Kevin, 31 ans, abonné au Groupama Stadium. Lui aussi sera devant sa télévision pour encourager le PSG face à Milan, par esprit sportif et patriotique.

Mais beaucoup questionnent néanmoins la capacité de l'équipe de Luis Enrique à « enthousiasmer » et « fédérer » le public français comme l'avaient fait, en leur temps, l'AS Saint-Etienne lors de l'épopée de 1976 - défaite en finale - ou l'Olympique de Marseille, vainqueur en 1993.

Il suffit de faire un tour des trottoirs de Toulouse pour mesurer l'immensité du chantier. Le 24 mai, au bar The Danu, les habitués regardent d'un œil la victoire en Coupe d'Europe de rugby de l'Union Bordeaux-Bègles avant de zapper sur la finale de la Coupe de France opposant le PSG à Reims. « Si le Stade toulousain ou le Téfécé ne jouent pas, il n'y a pas grand monde », glisse l'un des serveurs, qui prédit une soirée « calme » pour la finale de samedi. Eric, Manu et « JP », trois amis quinquagénaires, se sont promis

de regarder le match ensemble : « On aime bien le football, alors on suit les phases finales comme on le ferait avec l'OM, Saint-Etienne ou Nantes. » Seuls les deux fils d'Eric sont vraiment acquis à la cause parisienne. Ils parlent de monter sur les Champs-Elysées en cas de victoire. Ils pourront enfin enfiler leurs maillots aux couleurs du PSG et agiter leurs drapeaux qu'ils ne s'autorisent pas à sortir à Toulouse.

Un coup de foudre

Hors de leurs bases, les supporters de Paris sont nombreux à vivre discrètement leur passion. Maxime Mourot, 39 ans, fait partie de ceux-là. Ce charpentier est installé dans les Côtes-d'Armor, un département tiraillé entre Guingamp et Rennes. Lui, c'est Paris. Enfant, l'artisan est tombé amoureux du PSG en découvrant Georges Weah, David Ginola et Raï sur l'écran de la télévision familiale. Un coup de foudre. « Supporter le PSG loin de Paris a toujours été compliqué. Il faut accepter de se faire chambrer en permanence. Mais quelque chose est en train de changer », décèle ce père de famille qui a converti femme et enfants à sa « folie ».

Depuis la qualification en finale de Coupe d'Europe, il reçoit d'inédits encouragements de ses collègues. Son beau-frère, un inconditionnel du Stade rennais, lui a promis de regarder la rencontre à ses côtés dans l'espoir de le voir exulter. « En quelques mois, l'opinion publique est passée d'un "J'ai envie de voir le PSG perdre" à "Va pour une victoire", s'enthousiasme Maxime Mourot. Si le club remporte la Ligue des champions, il gagnera enfin le respect de tous. Après ça, moi, je pourrai mourir tranquille. » Ou déjà célébrer sans se cacher. ■

PHILIPPE GAGNEBET,
BENJAMIN KELTZ, ANNE MELLIER
ET RICHARD SCHITTY

A Marseille, la foi secrète des fans de Paris

Les supporters du PSG installés dans la cité phocéenne suivent « leur » équipe discrètement

MARSEILLE - correspondant

Le chef a un message pour vous : Allez l'OM [Olympique de Marseille] ! » Ils ont beau manger régulièrement dans ce restaurant proche du Vieux-Port, s'être liés d'amitié avec le cuisinier, Sacha Lucas et Maxime Bernard n'échappent pas à leur condition : ils sont supporters du Paris Saint-Germain (PSG) et vivent à Marseille. Avant même de prendre la commande, le serveur a transmis sa petite pique, l'air détaché. « On a l'habitude », relativise, sourire en coin, Sacha Lucas, 30 ans, médecin urgentiste à l'hôpital de La Timone, installé au bord de la Méditerranée depuis six ans. « Ici, j'évite de parler foot. Les gens sont tellement de mauvaise foi », grince Maxime Bernard, pharmacien du même âge, arrivé à Marseille en 2020.

Samedi 31 mai, « leur » PSG peut devenir, s'il bat l'Inter Milan, la seconde équipe française à remporter la Ligue des champions. Et rejoindre ainsi au palmarès de la plus grande compétition européenne de football l'Olympique de Marseille, sacré en 1993. Dans une ville où le slogan « A jamais les premiers » permet d'oublier que Paris plane sur le football français depuis plus de dix ans, cette probabilité de ne plus être unique agace. Dans les couloirs de La Provence, le quotidien marseillais, certains journalistes ont déjà pensé à leur titre du 1^{er} juin en cas de victoire du PSG : « A jamais les seconds. »

« L'attitude a déjà un peu changé. Cette saison, on est passé de "vous êtes trop nuls pour la gagner" à "fallait bien que ça arrive", s'amuse Sacha Lucas. Nous, on y croit, mais on prend des pincettes. On sait que le retour de bâton est douloureux. » « Tous les ans, quand le PSG perd en Ligue des champions, je reçois des centaines de messages... Je dois être le seul Parisien dans le répertoire de beaucoup de Marseillais », raconte son ami Maxime Bernard.

« Jamais de signe extérieur »
« Etre supporter du PSG à Marseille, cela se vit discrètement », embraye Maxime Chartier, 35 ans, qui partage son temps professionnel entre son cabinet de généraliste dans les quartiers sud et les urgences de l'Assistance publique. « Dans la rue, je ne porte jamais de signe extérieur... Même si la réputation de la ville n'a rien à voir avec la réalité, je sais qu'il y a des gens que ça ferait disjoncter », explique celui qui vit depuis dix ans à Marseille. Le docteur Chartier aime chasser les fans de l'OM. Mais seulement en terrain connu : « Au boulot, je change les fonds d'écran... Les lendemains de victoires, je mets le maillot de Paris lors de la relève des équipes. » Cet adepte des sports de combat glisse aussi parfois la tunique sous son kimono. Une pratique un peu plus risquée. « Quand ils voient ça, tous les gars du club veulent rouler sur le Parisien », concède-t-il.

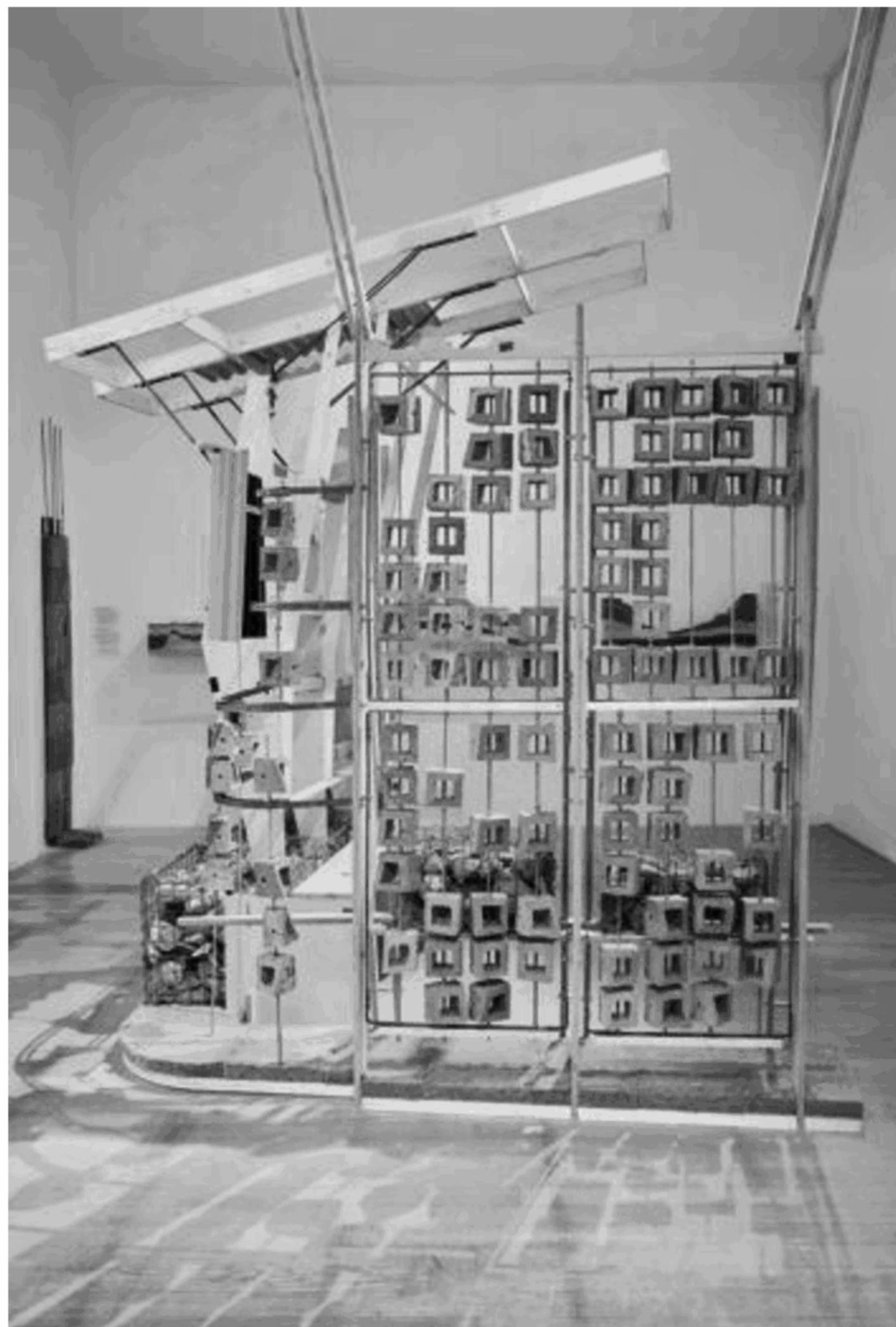
« Tant que tu n'es pas dans la provocation, tout se passe bien. Il ne me viendrait pas à l'esprit d'afficher nos couleurs sur le Vieux-Port. Si tu connais un peu le foot, tu sais que c'est une question de respect », confirme Thomas, 47 ans, qui a grandi à Meaux (Seine-et-Marne). Ce musicien reconnu vit à Marseille depuis quelques années, mais tient à son anonymat. « Je kiffe cette ville, la ferveur des gens. Notre seul point de désaccord, c'est qu'on ne supporte pas la même équipe », explique-t-il.

Le 9 avril, il était au Parc des Princes pour le quart de finale du PSG contre Aston Villa (3-1). Un cadeau d'anniversaire offert par ses amis. Mais samedi, il ne sait pas encore où il regardera la finale. « Il va falloir que je me trouve un plan undercover », réfléchit-il. Comme beaucoup de fans parisiens, il connaît la frustration de vivre un match dans un bar marseillais. « J'ai vu un OM-PSG, une fois. A chaque but, je serrais le poing pour ne pas crier », se rappelle-t-il. « A mon arrivée ici, on allait voir des matchs en groupe dans un pub à côté de l'internet. On se faisait calmer quand on célébrait trop bruyamment. Ça m'a vacciné », témoigne aussi Maxime Bernard.

« En 2020, après la défaite de Paris en finale contre le Bayern Munich (0-1), les gens étaient si heureux que cela m'a presque fait rire », se souvient encore Thomas.

Cette année-là, alors que le match se déroulait à Lisbonne, la préfecture de police des Bouches-du-Rhône avait interdit le port des couleurs du PSG dans le centre de Marseille. Une « mesure de protection », selon les autorités, prise après les quelques incidents qui avaient accompagné, deux jours plus tôt, la qualification du PSG en demi-finales et l'agression sur le Vieux-Port d'un supporteur vêtu d'un maillot parisien. Cette semaine, la préfecture de police n'érigerai pas de règles, mais surveillera attentivement les éventuelles réactions hostiles aux supporters parisiens, mais aussi les potentiels « débordements de joie » des Marseillais. Lors de la demi-finale retour contre Arsenal, début mai, la tension est montée sur quelques terrasses du centre-ville. « Une table de supporters parisiens commençait à se faire entendre et des clients sont venus me demander d'intervenir », raconte Fabien Chabord, patron du bar de La Plaine. Depuis, il prévient sur les réseaux sociaux que seuls « les supporters de l'Inter ou les fans de football » seront admis pour la finale. « Nous diffusons tous les grands événements sportifs. Mais nous sommes un bar historique de supporters de l'OM et je suis garant de cette histoire », dit-il. « De toute façon, vivre la finale, ici, ce n'est pas jouable. Si on gagne, on ne pourra pas se retenir de jubiler. Si on perd, on va mal vivre la joie des Marseillais », estime Sacha Lucas. Lui a prévu de s'éloigner de la ville. Au moins quelques jours. ■

GILLES ROF



«Objects of Repair», projet du collectif Palestine Regeneration Team, au pavillon de Grande-Bretagne (à gauche), et «DAKH. Vernacular Hardcore», exposition au pavillon de l'Ukraine, à la Biennale d'architecture de Venise, en avril et en mai.

CHRIS LANE/
BRITISH COUNCIL ET VALENTYNA
ROSTOVKOVA/PRYZM
PHOTOGRAPHY

A la Biennale de Venise, l'architecture dans la guerre

De Gaza à Marioupol, les pavillons de plusieurs pays mettent en avant les ressources dont disposent les bâtisseurs pour la reconstruction

REPORTAGE

VENISE (ITALIE) - envoyée spéciale

Comment reconstruire sa maison quand un missile l'a réduite en cendres? Quelles essences de plantes repoussent le plus vite sur un sol intoxiqué au phosphore blanc? Que faire pour les chasseurs si l'édition d'un barrage antichar entrave la circulation des animaux? Dans le vacarme de la Biennale d'architecture de Venise, qui a ouvert samedi 10 mai, ces questions s'élèvent des pavillons de l'Ukraine, du Liban, de la Lettonie. Comme des cris silencieux, elles révèlent la nature hors-sol du «technosolutionnisme» promu par Carlo Ratti, le commissaire général de cette 19^e édition.

Le thème général, «Intelligens», mariage heureux des intelligences humaine et artificielle au profit de l'industrie de la construction et d'une caste de vainqueurs, masque une indifférence polie au sort des laissés-pour-compte, qu'il s'agisse des plus pauvres ou des victimes des catastrophes climatiques et des conflits armés. L'architecture dispose pourtant de ressources précieuses pour paver la voie d'un avenir respirable, partageable par tous, et c'est tout le mérite des pavillons de ces pays en prise directe avec la guerre, mais aussi du Royaume-Uni, qui a offert l'asile à un collectif engagé à Gaza, que de le montrer.

A Gaza donc, territoire de cendres, des architectes fournissent

des conseils pour aider la population à réparer les maisons. Crée, dans les semaines qui ont suivi les massacres du 7 octobre 2023 perpétrés par le Hamas, pour répondre à la répression de l'armée israélienne qui s'est abattue sur la population gazaouie, Architects for Gaza vise plus généralement à penser la reconstruction architecturale et la planification urbaine, ainsi que le rôle que les architectes et l'architecture peuvent jouer pour répondre aux destructions et à l'effacement de la ville..

Enjeux politiques et éthiques

«Dans les semaines qui ont suivi le 7-Octobre, on a perdu 21 membres de notre famille», raconte Yara Sharif. Cette architecte palestinienne, installée à Londres, et son compagnon Nasser Golzari sont les fondateurs et les chevilles ouvrières du collectif. «On a vu les avocats s'organiser, les médecins aussi. En tant qu'architectes, on s'est dit qu'on avait un rôle à jouer.» L'invitation que leur a faite le British Council de venir à Venise les a d'abord déstabilisées, tant la mission qu'ils se sont assigntes les submerge. Mais le devoir d'alerter sur la situation humanitaire alarmante qui frappe les Gazaouis l'a emporté. «Il y a quelques mois, les conversations avec nos interlocuteurs démarraient par "Comment on va faire pour reconstruire?" Aujourd'hui, la première question qu'on pose c'est: "Avez-vous pu manger?" C'est tellement triste... Dans notre famille, on en est à 54 morts.»

«Les décombres sont un sujet de première importance (...) Ils contiennent l'histoire de Gaza, l'histoire des familles»

YARA SHARIF
architecte palestinienne

La pièce centrale de l'exposition, une structure conçue à partir de matériaux récupérés dans les décombres (fer à béton, bois, acier, morceaux de terre cuite et terre crue...), est un dispositif de rafraîchissement naturel destiné à être inséré dans les murs des maisons: l'eau passe dans les tuyaux et rafraîchit les éléments en terre qui les enrobent. Relativement simple à mettre en œuvre, il est immédiatement appropriable par les Gazaouis, qui, selon Yara Sharif, ne s'arrêtent jamais de construire. «Ils préfèrent vivre dans des ruines que dans des tentes. Tout simplement parce que c'est chez eux. Ils réparent leurs maisons avec ce qu'ils ont sous la main.»

Pensé comme une nouvelle peau pour les bâtiments de Gaza, une peau vertueuse sur le plan environnemental dont l'esthétique «bio-punk» pourrait inspirer le renouveau de la ville, ce système revêt une dimension culturelle et politique forte: «Les décombres

sont un sujet de première importance pour la reconstruction. Ils sont mélangés avec des ossements, des morceaux de corps... Mais ils enferment aussi des traces de culture, de la mémoire... Ils contiennent l'histoire de Gaza, l'histoire des familles... Aujourd'hui, on entend qu'ils vont être jetés à la mer pour construire un port militaire. En nous réappropriant ces ruines, nous revendiquons notre droit sur les rues, sur les maisons, notre droit à l'accès au matériel pour les reconstruire...»

En présentant ce projet à Venise, ce couple d'activistes espère surtout provoquer un sursaut dans la profession. «Les architectes ont le devoir de se mobiliser: d'exiger la fin du siège, la fin des bombardements, mais aussi d'imposer des sanctions contre Israël, qui devrait être, au même titre que la Russie, suspendu de l'Union internationale des architectes.»

D'un pavillon à l'autre, les enjeux de l'architecture en temps de guerre se recoupent: destruction des maisons, réemploi des débris, alerte sur les enjeux politiques et éthiques de la reconstruction... Du côté de l'Ukraine, on s'est focalisé sur le toit. Cet élément premier de l'architecture dont la raison d'être est de protéger les habitants contre les intempéries est, en même temps, le premier touché par les attaques de drones. Des photographies de maisons événtrées sont mises en regard d'un corpus de dessins réalisés par Tamara Kosmina, une architecte et ethnologue qui entre-

prit en son temps de consigner les différentes typologies de toits de son village.

Devenue architecte elle aussi, sa fille, Oksana Kosmina, s'est appuyée sur ses carnets pour produire un atlas de l'architecture traditionnelle ukrainienne. Et aujourd'hui, c'est au tour de sa petite-fille, Bogdana Kosmina, de prendre le relais. Alors qu'elle n'aspire qu'à s'affranchir de cette entreprise familiale, cette jeune architecte, formée en France, s'est vu réassigner par la guerre sa place dans la lignée. En endossant à son tour le rôle de gardienne d'une culture dont la Russie cherche à effacer les traces, celle qui s'est chargée de sélectionner les dessins de l'exposition montre bien que la discipline peut employer ses outils pour y résister.

Scénographie poétique

Résister, c'est aussi l'impulsion qui a guidé les commissaires du pavillon libanais. Dans une scénographie poétique – un socle de blocs de terre crue au-dessus duquel flottent des voiles translucides, imprimés de textes et de dessins –, ce collectif pluridisciplinaire documente les effets sur la terre et les écosystèmes des bombardements de l'armée israélienne dans le sud du pays. Et plus particulièrement du phosphore blanc qui a été déversé dans certaines zones. Le jour de l'inauguration, le collectif pleurait Oussama Farhat, photographe, militant écologiste et volontaire de la défense civile, qui aurait dû être avec eux. Le 1^{er} mai, alors qu'il était en train de photographier des zones infectées par le phosphore blanc, il a été tué par un drone.

Dans cette exposition qui se présente comme une étape d'un travail au long cours sur un «écocide», il n'est question d'architecture qu'indirectement. Dans la mesure où les bâtiments s'appuient sur la terre, et de plus en plus, se construisent avec elle. C'est à ce titre que les architectes, ici aussi, sont pris à partie et sommés de s'engager.

En Lettonie, la menace est telle-ment oppressante qu'elle consti-

tue le sujet de l'exposition du pavillon national: un mur de vidéos filmées dans la zone frontalière où les exercices de l'armée russe forment un bruit continu, où les dispositifs sécuritaires se multiplient, bouleversant la vie des habitants sans réussir à calmer leurs angoisses. La mélancolie qui sourd des paysages gris, filmés entre chien et loup, fait écho à la tonalité désespérée des paroles des personnes qui s'expriment. Comme le dit une habitante de la région: «Les Russes n'ont pas attaqué, pour l'instant, mais ils ont déjà envahi nos esprits.»

Il est aussi question de guerre dans le pavillon français – ou plus précisément sur les échafaudages que l'agence Jakob + MacFarlane, désignée cette année comme commissaire de l'exposition, a installés tout autour, le bâtiment étant, quant à lui, fermé pour travaux. Les architectes de la Cité de la mode (Paris, 2008) ont choisi comme thème pour leur exposition «Vivre avec», proposition qui métaphorise la situation du pavillon autant que celle d'un monde sommé d'encaisser des secousses de plus en plus fortes, et suffisamment vague pour accueillir à peu près tout ce qu'on veut, y compris cinq projets sur l'Ukraine.

Associés à deux autres agences, celles d'Eric-Daniel Lacombe et de Martin Duplantier, ils ont lancé un appel à projets et en ont sélectionné cinquante parmi les centaines qu'on leur a envoyés. Tous sont présentés de la même manière: un texte succinct et trois illustrations, le tout plaqué sur des panneaux en bois dont l'esthétique penche plus du côté du dossier de presse que de l'art povera. Cette désinvolture sur la forme vient redoubler un flottement déroutant sur le fond. Pourquoi ce projet plutôt qu'un autre? Que racontent-ils, tous ensemble? Pourquoi cinq projets sur l'Ukraine, et aucun sur Gaza? Autant de questions qui laissent le visiteur sans réponse. ■

ISABELLE REGNIER
19^e Biennale de l'architecture de Venise, jusqu'au 23 novembre.

A l'Opéra national du Rhin, un érotique « Giuditta »

La dernière opérette de Franz Lehar n'avait pas été présentée sur une scène française depuis presque 90 ans

OPÉRA

STRASBOURG - envoyée spéciale

Le langoureux *Meine Lippen, sie küssen so heiss (Sur mes lèvres se brûle ton cœur)* a imprégné dans la tête des auditeurs de ce dimanche 11 mai les volutes valsesées du plus célèbre air de la *Giuditta* de Franz Lehar (1870-1948). Présentée dans sa traduction française à l'Opéra national du Rhin, à Strasbourg, l'œuvre oscille entre opérette, opéra et musique de film.

Rien d'étonnant, son synopsis est en partie inspiré par *Morocco (Cœurs brûlés)*, un film réalisé en 1930 par Josef von Sternberg d'après le livre de Benno Vigny, *Amy Jolly, la femme de Marrakech* (publié en Allemagne en 1927). Ce premier grand rôle hollywoodien de Marlene Dietrich met en scène une artiste de cabaret échouée à Mogador en pleine guerre du Rif, femme fatale épriue d'un beau légionnaire (Gary Cooper). Son charme envoûte toute la gent masculine, dont un richissime homme d'affaires.

Le 20 janvier 1934, captée en direct à l'Opéra de Vienne par 120 radios du monde entier, et jouée à guichets fermés, la « *musikalische Komödie* » du compositeur de *La Veuve joyeuse* remporte un franc succès. Adaptée en version française par André Mauprey (déjà « traducteur » du *Pays du sourire*), la dernière œuvre scénique de Franz Lehar conquiert les villes d'Europe, avant que son essor ne se voit enrayer par l'avènement du nazisme – Lehar, qui a épousé une femme de confession juive, travaille aussi avec des artistes de confession hébraïque, à commencer par le célèbre ténor, Richard Tauber, bientôt exilé en Grande-Bretagne, qui lui a inspiré les airs confiés au personnage d'Octavio, dont la belle brisera le cœur sans retour.

Après avoir fait ses armes avec trois opérettes d'Hervé (*Les Chevaliers de la Table ronde, Mam'zelle Nitouche et Vlan dans l'œil*), Pier-

**Pierre-André Weitz,
scénographe
et costumier
auprès d'Olivier
Py, réalise ici une
mise en scène
foisonnante**

re-André Weitz, reconnu pour son travail de scénographe et de costumier auprès d'Olivier Py, réalise ici une mise en scène foisonnante. Acrobates, danseurs et comédiens : un univers circassien de fête foraine régit le plateau. Enfermée dans une cage dorée (on pense à la publicité de Jean-Paul Goude pour Chanel avec « l'oiseau » Vanessa Paradis), Giuditta rêve d'évasion.

Mi-femme, mi-sirène ailée, cette séductrice enserrée dans le brillant de son plumage sombre (elle porte en fait la réplique du fameux costume de Marlene Dietrich dans le film *Casablanca* de 1942) nombre d'héroïnes d'opéra. De Mélisande – sans âge et sans origine connus, elle a été trouvée elle aussi au bord de l'eau, puis mariée à un homme plus âgé – à Carmen (libre de son corps et de son désir, mais aussi de son destin, elle ne peut résister à l'amour et à l'appel de la chair, Octavio finira par déserter pour elle), en passant par Tosca (c'est une artiste), la vénéneuse Lulu (les hommes sont prêts à mourir pour elle) ou la courtisane Violetta (*La Traviata*).

Retrouvant au dernier acte le pur amour dont elle n'a pas eu la patience d'attendre le retour, elle ne réussira cependant pas, à l'inverse de Manon, à le reconquérir. L'opéra s'achèvera dans le rejet de l'indifférence.

Pierre-André Weitz a souligné de *Giuditta* l'atmosphère de désespoir en dessinant une nuée de seconds rôles plus ou moins comiques voire caricatu-



« *Giuditta* », de Franz Lehar, lors de la répétition générale, à l'Opéra national du Rhin, à Strasbourg, le 2 mai. KLARA BECK

raux. Ainsi la tonitruante Lollita, qui ne peut s'exprimer qu'en braillant, ou le serveur maladroit qui fait gaffe sur gaffe dans le cabinet particulier d'un hôtel de luxe, où la vamp de cabaret a accepté de dîner avec un prince portant beau un brassard nazi.

Porte-jarretelles et guêpière noire
Les paquebots en partance (pour le Maroc) – que ce soit la projection d'une gravure d'époque du *Champollion* géré par les Messageries maritimes puis une maquette joliment éclairée dans le ciel nocturne – offrent de jolis répits de poésie dans un océan survolté de gambades, de cris et de danses en tous genres.

Pas un temps mort. Aussi lorsque la sensuelle Giuditta, en porte-jarretelles et guêpière noire durant les trois-quarts du spectacle, portant en étendard ses désirs nymphomanes, frôle la prostitution, s'étonne-t-on de ce que cet esprit féministe s'affranchisse aussi facilement de son statut d'inaccessible étoile.

C'est cependant vêtue d'un soyeux et fluide smoking blanc, très élégant, que l'héroïne entonne le fameux *Sur mes lèvres se brûle ton cœur*. Melody Louledjian et Rodolphe Briand renforcent l'équipage vocal, que complète le Chœur de l'Opéra national du Rhin. Dans la fosse, le chef autrichien, Thomas Rösner, à la tête de l'Orchestre national de Mulhouse, fait miroiter une par-

A ses côtés, l'Octavio de Thomas Bettinger impose, non sans combat, le rôle écrasant conçu pour Richard Tauber.

Le jeune couple d'amoureux formé par Sandrine Buendia (pétulante et attachante Anita) et Sahy Ratia (Séraphin monté sur ressorts) possède, sous un inépuisable optimisme, une réserve d'enthousiasme communicatif. Les seconds rôles avec Nicolas Rivenq, Christophe Gay et Rodolphe Briand renforcent l'équipage vocal, que complète le Chœur de l'Opéra national du Rhin. Dans la fosse, le chef autrichien, Thomas Rösner, à la tête de l'Orchestre national de Mulhouse, fait miroiter une par-

tition chatoyante, entre espoir et mélancolie. ■

MARIE-AUDE ROUX

Giuditta, de Franz Lehar. Avec Melody Louledjian, Sandrine Buendia, Thomas Bettinger, Nicolas Rivenq, Sahy Ratia, Christophe Gay, Rodolphe Briand, Jacques Verzier, Sissi Duparc, Pierre Lebon, Pierre-André Weitz (mise en scène, décors, costumes), Ivo Bauchiero (chorégraphie), Chœur de l'Opéra national du Rhin, Orchestre de Mulhouse (Thomas Rösner (direction musicale). A La Filature de Mulhouse (Haut-Rhin), 1^{er} et 3 juin. Diffusion le 7 juin sur France Musique, puis disponible en streaming sur radiofrance.fr.

L'art vocal sans limites d'Anne-Lise Polchlopek

La mezzo-soprano publie un premier album où se côtoient chansons, airs d'opéra et lieder

MUSIQUE

Tout comme la première page d'un roman, généralement peaufinée par l'auteur, la plage d'ouverture d'un disque revêt une importance particulière. Celle qu'a choisie Anne-Lise Polchlopek pour introduire son premier album solo confine à l'idéal. En moins de trois minutes, la mezzo-soprano montre ce dont elle est capable dans une scène qui, par sa variété de ton, pose autant de défis expressifs et esthétiques qu'un opéra complet. Le *Old Lady's Tango*, extrait de l'opérette *Candide*, de Leonard Bernstein, permet à la Française de 35 ans d'exploiter ses immenses qualités de diction et de chant (sobre murmure ou cri d'extase).

Irrésistible, cet air qui se délecte des atours et détours de la langue constitue par son titre – *I Am Easily Assimilated* – un clin d'œil à l'identité artistique de la jeune chanteuse (qui révèle la présence d'un « pilier ibérique » dans sa formation) en même temps que le panneau annonciateur d'un programme polyglotte (français, anglais, allemand, italien, espagnol) et électique (genres, époques) dont le maître mot pour l'interprète est bien l'assimilation.

Après ce lever de rideau décoiffant, Anne-Lise Polchlopek se présente en chanteuse assagie avec

une berceuse (*Wiegenlied* op. 41, de Richard Strauss) au déploiement de rêve (sompiaux phrasés au service de la ligne mélodique).

Si le pays et le tempérament changent avec le numéro suivant (la deuxième des *Seis canciones* d'Eduard Toldra), le thème maternel demeure. Le parcours des vingt-six morceaux rassemblés sur ce disque (dus à une vingtaine de compositeurs) s'effectue, en effet, avec passage de témoins d'une pièce à l'autre ou recherche d'une symétrie à distance.

De Bizet à Polnareff

Manuel de Falla (*Nana*) fera écho à Eduard Toldra, comme Gabriel Fauré à Richard Strauss (référence du lied allemand). *Les Berceaux* de Fauré, avec des graves frémissants et un chant dans le style de l'époque, succèdent aussi à deux « inattendus » du répertoire français. L'un, *Ma première lettre*, de Cécile Chaminade, bijou que beaucoup d'interprètes auraient servi comme une bluette. L'autre, *La Tendresse*, immortalisée par Bourvil, qu'un accompagnement à la guitare imitant le luth inscrit dans la tradition des chansons populaires d'antan.

Le renouvellement des dispositifs instrumentaux compte parmi les multiples attraits de ce disque intelligemment conçu. La guitare de Pierre Lanial, seule (un peu

**Sommet de ses interprétations,
« La Chanson des vieux amants »,
de Jacques Brel.
A couper le souffle !**

maigrichonne dans l'opulente habanera de *Carmen* de Georges Bizet, mais à son avantage dans la foldingue *Diva de l'Empire*, d'Erik Satie) ou en duo avec le piano de Federico Tibone (pétillante cavatine de Cherubin dans *Les Noces de Figaro* de Mozart), apporte une touche de légèreté à un récital, voilà, puissante, qui conduit l'auditeur de surprise en surprise.

Ainsi, le jeune amoureux plein d'espérance des *Noces* laisse-t-il la place à son pendant malheureux dans la chanson *Mes regrets*, de Michel Polnareff. Dans les deux cas, Anne-Lise Polchlopek préserve la dualité de l'expression mêlant gaucherie et emphase.

Le sommet de ses interprétations d'une exceptionnelle force dramatique est paradoxalement atteint dans une simple chanson, *La Chanson des vieux amants*, de Jacques Brel. Articulation digne du Belge sourcilleux en la ma-

tière, sourire-ricte du même tonneau, et incarnation de circonstance, quitte à enlaidir le timbre sur la fin. A couper le souffle !

L'art d'Anne-Lise Polchlopek ne connaît ni les frontières musicales ni les limites techniques. Sa capacité d'appropriation bénéficie aussi bien à Olivier Messiaen (*Trois mélodies*, sur des poèmes de Cécile Sauvage, dont l'irradiant « Pourquoi ») qu'à Francis Poulenc (l'imprécatoire « C'est ainsi que tu es ») et ses clairs-obscur de vraie mezzo, autant à Tomas Mendez (*Cucurucucu paloma*) qu'à Xavier Montsalvatge (*Canto negro*).

Partout, Federico Tibone se prête au jeu, discret ou spectaculaire. Son piano allie rigueur et liberté. Ainsi, pour la projection quasi cinématographique de Jacques Brel et pour l'exaltation lyrique de Maurice Ravel, *Vocalise-étude en forme de habanera* que la soliste fait étonnamment dériver de la griserie aux sanglots. La vie en racourci ? Dépourvue de paroles, cette page très sensuelle ne le dit pas, au contraire de *Gracias a la vida*, hymne de Violeta Parra jadis entonné par Joan Baez, qui vaut à Anne-Lise Polchlopek d'exulter au terme d'un disque bouleversant. ■

PIERRE GERVASONI

Gracias a la vida, Anne-Lise Polchlopek. Fuga Libera/Outhere Music.

Le Monde

brigitte tanaka.



Le sac organza

Brigitte Tanaka est un duo franco-japonais de jeunes designers composé de Brigitte Giraud et Chieko Tanaka.

Leur travail de création est centré sur le détournement d'objets quotidiens transposés en accessoires de mode.

Sacs brodés - 100% organza
Disponible en deux coloris
Format 38x28 cm
38 €



Maximilien Luce, peintre anarchiste

Le Musée de Montmartre consacre une rétrospective méritée au plus méconnu des néo-impressionnistes, au pinceau sans complaisance et aux convictions politiques marquées

ARTS

Maximilien Luce (1858-1941) a toujours la mauvaise place dans l'histoire du néo-impressionnisme, à la fin de la liste qui commence immanquablement par Georges Seurat (1859-1891) et Paul Signac (1863-1935). Dans les livres, il a droit à une ou deux images, toujours les mêmes et voilà tout. Quant à lui consacrer une rétrospective, les musées n'y pensent pas. Enfin, en voici une, à Montmartre, dans la rue où il a vécu entre 1887 et 1900. Elle est vaste et presque complète : plus d'une centaine de toiles, de dessins, de gravures et d'objets ornés par ses soins.

Elle commence par une remarquable suite des petits portraits qu'il faisait de ses amis – Seurat et Signac donc, mais encore Félix Fénéon (1861-1944) et Camille Pissarro (1830-1903). Un autoportrait peint vers 1910 n'est pas loin. Il est sans complaisance ni grandiloquence, sobre et simple : la tête d'un homme réfléchi, extrêmement concentré sur son œuvre. Il est là, debout, en chemise et veston, chapeau noir sur la tête, bésicles au nez et cigarette aux doigts et la comparaison qui vient aussitôt en tête est avec Paul Cézanne (1839-1906), celui des joueurs de cartes et du jardinier Vallier. Luce le connaît, évidemment, et il prend le risque de se mesurer à lui dans un genre des plus périlleux. Ce serait peu dire qu'il s'en sort à son avantage.

Mais alors, s'il est capable d'une telle intensité, pourquoi est-il généralement négligé ? On ne voit que deux raisons possibles et aucune des deux n'est convaincante. La première, ce serait qu'il déconcerte les classements stylistiques par les libertés qu'il prend par rapport à la doctrine néo-impressionniste telle que la professe Signac. Celui-ci s'institue le porte-parole posthume de Seurat et publié, en 1899, son traité *D'Eugène Delacroix au néo-impressionnisme*, manifeste théorique du divisionnisme. La science voudrait que les couleurs soient posées par touches distinctes conformément à la loi des complémentaires, l'œil



« Fonderie à Charleroi, la coulée » (1896), de Maximilien Luce. MUSÉE DE L'HÔTEL-DIEU, MANTES-LA-JOLIE

Plus d'une centaine de toiles, de dessins, de gravures et d'objets ornés par ses soins sont exposés

recomposant les formes à distance. De cette méthode, Luce fait un emploi empirique et variable.

A ses débuts, dans les années 1890, quand il représente des feuillages et la Seine au grand soleil, il l'applique pour atteindre au plus haut degré de l'intensité chromatique. Mais pour les rues parisiennes et les quais de Seine, ce chatoiement serait inutile – et même faux. Aussi travaille-t-il alors plus dans la manière de Monet des vues de la gare Saint-Lazare et tient les frottis de couleurs enfermés dans un dessin strict, géométrique parfois.

Quand il se donne pour sujets les travaux d'urbanisme, le percement des avenues, les échafaudages des immeubles en construction, il doit être précis, poutres droites et diagonales tombant juste. Même exigence quand il visite le nord de la France et la Belgique, invité par le poète Emile Verhaeren (1855-1916) au pays des chevalements de mines et des cheminées de fonderies. Usines de verre, briqueteries, terrils, hauts fourneaux : il peint les lieux de la vie ouvrière, du Pas-de-Calais jusqu'à Rotterdam où il s'arrête devant une drague à godets, sujet évidemment peu attrayant qu'il tire vers le symbole de l'industrie dévorante.

Chronique du quotidien
Seraït-il son dédain des séductions faciles à la Renoir qui lui sera reproché ? Ou ses convictions politiques et sa rectitude morale ? Si Luce va jusque devant les fours des aciéries et prend pour modèles verriers et terrassiers torse nu, il le fait au nom de ses convictions : il est anarchiste et le déclare. Pour cela, à l'été 1894, il reste plusieurs semaines en captivité dans la prison Mazas, qui fait alors face à la gare de Lyon. Le président Sadi Carnot est assassiné le 24 juin. Luce est arrêté le 4 juillet et incarcéré, le 8, sans autre raison que son engagement. Il est défavorablement connu des services de police, selon l'expression consacrée, puisqu'il donne des illustrations au journal *La Révolte*, organe libertaire. Il ressort de prison un mois et demi plus tard, sans aucune inculpation.

De cette captivité, il tire aussitôt de quoi dessiner l'album nommé *Mazas*. Ses lithographies des scènes de sa captivité devaient être accompagnées d'un texte de Fénéon – emprisonné lui aussi au même moment, jugé et acquitté après avoir ridiculisé le tribunal. Elles paraissent avec un autre texte, de l'ex-communard Jules Vallès (1832-1885). Dix ans plus tard, Luce commémore la Semaine sanglante de la Commune et les exécutions des fédérés par les troupes versaillaises.

De cette captivité, il tire aussitôt de quoi dessiner l'album nommé *Mazas*. Ses lithographies des scènes de sa captivité devaient être accompagnées d'un texte de Fénéon – emprisonné lui aussi au même moment, jugé et acquitté après avoir ridiculisé le tribunal. Elles paraissent avec un autre texte, de l'ex-communard Jules Vallès (1832-1885). Dix ans plus tard, Luce commémore la Semaine sanglante de la Commune et les exécutions des fédérés par les troupes versaillaises.

L'artiste a visité les lieux de la vie ouvrière, du Pas-de-Calais jusqu'à Rotterdam, en passant par la Belgique

ses : *Une rue de Paris en mai 1871* est une peinture d'histoire rétrospective dédiée aux vaincus et non aux vainqueurs, contrairement à l'habitude. Ce n'est pas le genre de tableaux qu'aiment les collectionneurs fortunés, ni en France ni ailleurs. Décidément, Luce ne sait pas plaire.

Jusque dans les années 1930, il continue sa chronique du quotidien, grands travaux parisiens, baignades et plongeons dans la Seine. Insensible aux nouveautés, quoiqu'il ait eu des relations amicales avec Matisse (1869-1954), il s'en tient à sa conception de l'impressionnisme, avec, de temps en temps, une expérience plus surprenante. Ainsi, en 1934, essaie-t-il de peindre une tempête près de Saint-Malo, effilochant les vagues en torsades. Il jouit alors enfin d'une certaine notoriété. Des galeries et des musées l'exposent, dont celui de Rotterdam en 1936.

Mais ce que l'on retient surtout, c'est que le « père Luce », comme on dit alors, signe en 1934, à 76 ans, la déclaration antifasciste lancée par le groupe surréaliste, dont ce serait peu de dire que l'art est loin du sien. Et qu'en 1940, il démissionne de la présidence de la Société des artistes indépendants, où il a succédé à Signac, en signe de protestation contre l'exclusion des artistes juifs décidée par Vichy. D'autres artistes, au même moment, se préparent à faire un plaisant voyage de prestige à Berlin. ■

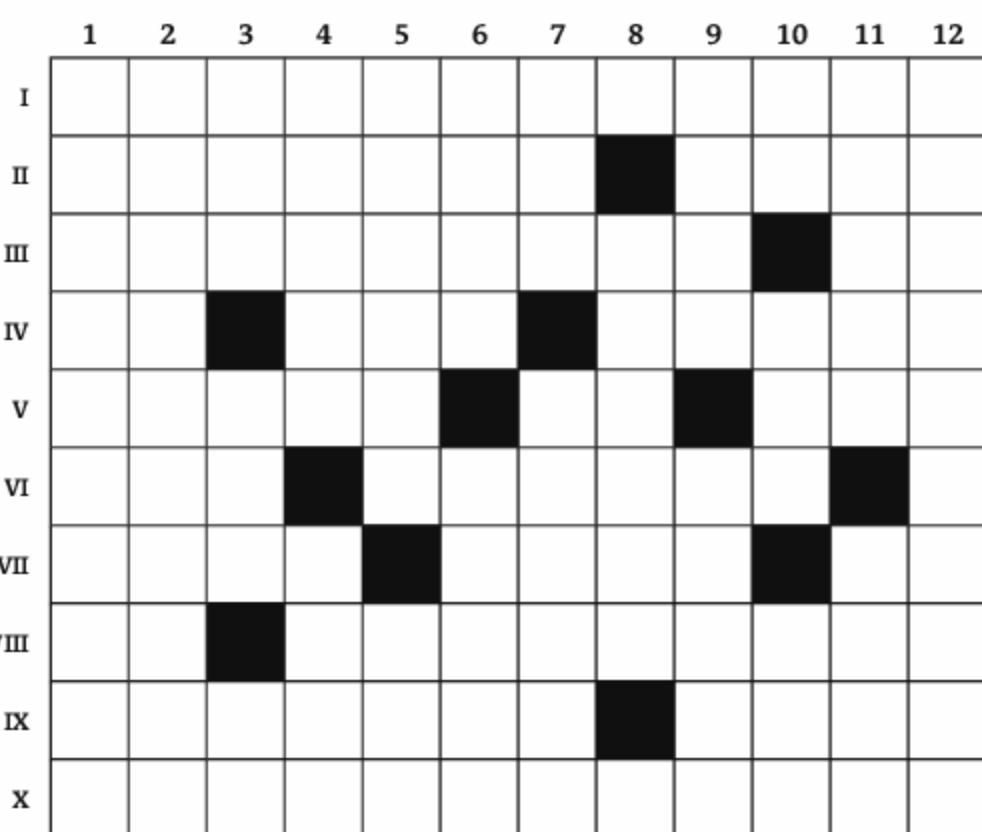
PHILIPPE DAGEN

Maximilien Luce, l'instinct du paysage. Musée de Montmartre, 12, rue Cortot, Paris 18^e. Jusqu'au 14 septembre, tous les jours de 10 heures à 19 heures. Entrée de 8 € à 15 €.

MOTS CROISÉS

GRILLE N° 25 - 125
PAR PHILIPPE DUPUIS

Retrouvez l'ensemble de nos grilles sur jeux.lemonde.fr



SOLUTION DE LA GRILLE N° 25 - 124

HORizontalement I. Croquignolet. II. Levure. Grâce. III. Acné. Ni. Biot. IV. Quittance. Ue. V. Ur. Eu. EO. DVD. VI. Eretophobie. VII. Terre. Ton. Lp. VIII. TNP. Unir. Ilo (loi). IX. Et. PR. Etalon. X. Sérieusement.

Verticalement 1. Claquettes. 2. Récurrente. 3. Ovni. Erp (pré). 4. Quéteur. Ui. 5. Ur. Tuteure. 6. Léna. 7. Inépties. 8. Ng. Cohorte. 9. Orbe. On. Am. 10. Lai. DB. Ile. 11. Ecouillon. 12. Tête-de-pont.

HORIZONTALEMENT

I. L'art de bien arroser pour mieux récolter. II. Son mur au Royaume-Uni devait repousser les invasions. Jaune pour jouer en famille. III. Laissais pantois. Assure la liaison. IV. Romains à Vintimille. Vieilles pompes. Pour un solide petit déjeuner. V. Crier comme un porteur de bois. En appel. Bien fatigué. VI. Cours roumain. Sous sa peau rugueuse, sa chair est douce et sucrée. VII. Possesseur. Grand prix d'un concours de tir. Négation. VIII. Bonne carte. Ferait baisser le niveau. IX. Déplace et empile les bottes et les balles. Rejetée. X. Ecorcent et déchirent les plus belles voix.

VERTICAMENT

1. Mise bas chez les caprins. 2. Prononcer les sons du bout des lèvres 3. Frétille dans le bassin. En fuite. Dieu porteur du disque solaire. 4. Partir sans but. Prophète qui s'est mis à la peinture. 5. Evitez les brûlures à chaque tour de manivelle. Pour un ami, pas pour un copain. 6. Fête chez les jeunes. Celui d'avant. 7. Grande école fermée. Le bon peut vous tromper. 8. Capable de toutes les grossièretés. 9. Sans qu'on le sache (à l'). Triste à voir. 10. Structure d'entreprise. Perd beaucoup d'eau. Cours et département. 11. Productions ouvrières. Refus à Moscou. 12. Totalités et intégralités.

SUDOKU

N°25-125

4	1	6	2	8	5	7	9	3
5	3	9	6	1	7	2	4	8
8	2	7	9	3	4	6	5	1
3	5	2	8	4	6	1	7	9
1	9	4	5	7	3	8	2	6
7	6	8	1	2	9	5	3	4
2	4	3	7	6	8	9	1	5
9	8	1	3	5	2	4	6	7
6	7	5	4	9	1	3	8	2

Réalisé par Yan Georget (<https://about.me/yangeorge>)

UN HORS-SÉRIE | Le Monde

EN QUÊTE DE SENS

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

ET SUR BOUTIQUE.LAVIE.FR

132 PAGES - 12,90 €



Le Monde est édité par la Société éditrice du Monde SA. Durée de la société : 99 ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 124.610.348,70 €. Actionnaire principal : Le Monde Libre (SCS).

Rédaction 67-69, avenue Pierre-Mendès-France, 75013 Paris. Tél. : 01-57-28-20-00

Abonnements par téléphone au 03 28 25 71 (prix d'un appel local) du lundi au vendredi, de 9 heures à 19 heures, et le samedi, de 9 heures à 17 heures. Depuis l'étranger au : 00 33 3 28 25 71. Par courrier électronique : abojournalpaper@lemonde.fr. Tarif 1 an : France métropolitaine : 399 €

Courrier des lecteurs

Par courrier électronique : courrier-des-lecteurs@lemonde.fr

Internet : site d'information : www.lemonde.fr; Emploi : www.talents.fr/

Collection : Le Monde sur CD-ROM : CEDROM-SNI 01-44-82-66-40

Le Monde sur microfilms : 03-88-04-28-60

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0727 C 81975 ISSN 0395-2037



PRINTED IN FRANCE
ACPM
publicité
67-69, avenue
Pierre-Mendès-France
75013 PARIS
Tél : 01-57-28-39-00
Fax : 01-57-28-39-26

L'imprimerie, 79, rue de Roissy,
93290 Tremblay-en-France
Mid-Print, Gallargues le Montueux

Origine du papier : UK, France.
Taux de fibres recyclées : 100 %. Ce journal est imprimer sur un papier issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. Eurofinition : PIto = 0,0083 kg/tonne de papier



■ En kiosque



Dès jeudi 22 mai



Hors-série



Hors-série



Dès mercredi 28 mai



Parution le mardi 11 juin

Nos services

Lecteurs

■ Abonnements

Sur abo.lemonde.fr

Par tél. au 03 28 25 71 71

(prix d'un appel local) du lundi au vendredi, de 9 heures à 19 heures, et le samedi, de 9 heures à 17 heures.

■ Le Carnet du Monde

carnet@mpublicite.fr

POUR DÉPOSER AU MONDE VOS DOCUMENTS CONFIDENTIELS
www.doucours.eu

Le Monde
Le Carnet

Nous informons nos lecteurs et nos annonceurs de la non parution de notre journal le jeudi 29 mai 2025.

Le Monde à paraître le mercredi 28 mai sera daté jeudi 29 - vendredi 30 mai.

Le service Carnet sera ouvert le jeudi 29 mai de 9 heures à 13 heures, pour notre édition datée du 31 mai.

Vous pouvez nous faire parvenir vos textes soit par e-mail : carnet@mpublicite.fr (en précisant impérativement votre numéro de téléphone et votre éventuel numéro d'abonné ou de membre de la SDL)

soit sur le site : <https://carnet.lemonde.fr>

L'équipe du Carnet reviendra vers vous dans les meilleurs délais pour vous confirmer la parution.

■ carnet@mpublicite.fr
<https://carnet.lemonde.fr>

AU CARNET DU «MONDE»

Décès

À la suite du décès de

Pierre AUDI, metteur en scène, directeur artistique du Festival international d'art lyrique d'Aix-en-Provence et du Park Avenue Armory de New York,

survenu le 3 mai 2025, dans sa soixante-huitième année,

Marieke Audi-Peters, son épouse, Sophia et Alexander, ses enfants, Shérine Audi, sa sœur et ses enfants, Paul et Maria Audi, son frère et sa belle-sœur et leurs enfants,

remercient chaleureusement toutes celles et tous ceux qui ont pris part à leur douleur.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 4 juin, à 9 h 30, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, 1, rue de Montalembert, Paris 7^e, suivie, pour les intimes, de l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise, Paris 20^e.

Le conseil d'administration Et toute l'équipe du Festival d'Aix-en-Provence, rendent hommage à

Pierre AUDI, directeur général du Festival, décédé le 3 mai 2025.

Les obsèques seront célébrées le mercredi 4 juin, à 9 h 30, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, Paris 7^e.

Nous adressons nos pensées les plus émues et les plus chaleureuses à son épouse, ses enfants, sa famille et ses proches, et saluons l'artiste inspiré et le directeur d'institution visionnaire, qui aura marqué d'une empreinte incomparable le devenir du Festival et, au-delà, du monde de l'art lyrique et de la création artistique.

(Le Monde du 7 mai).

Les éditions P.O.L ont la très grande tristesse de faire part de la mort de

Jérôme BEAUJOUR, écrivain, scénariste,

survenue à Paris, le 23 mai 2025.

Il avait soixante-dix-huit ans.

L'inhumation a lieu à 15 heures, ce 30 mai, au cimetière parisien de Pantin, 164, avenue Jean-Jaurès.

« J'ai pensé intervenir, je n'ai rien dit ».

Saint-Jean-de-Luz. Paris. Mourenx. Nyköping (Suède).

Jeanne BERENGUER, née SAINT-MACARY,

s'est éteinte le vendredi 23 mai 2025, au petit matin.

Elle a ainsi rejoint son époux,

Nanou.

Une cérémonie aura lieu le samedi 31 mai, à 9 heures, au crématorium de Biarritz.

Ni fleurs ni couronnes, à l'exception de tiges fleuries cueillies dans vos jardins et nos campagnes.

De la part de Anne, Bruno et Philippe, Marthe et Marie.

« Le papillon. Ce billet doux plié en deux cherche une adresse de fleur. » Jules Renard.

Issy-les-Moulineaux.

La société Eutelsat Group

a la profonde tristesse d'annoncer le décès de

Giuliano BERRETTA,

survenu le 26 mai 2025, à Rome, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Président et directeur général d'Eutelsat de 1998 à 2009, il a marqué l'histoire de l'entreprise par sa vision, son engagement et sa contribution au développement du secteur spatial européen.

Eutelsat adresse ses pensées les plus sincères à sa famille, ses proches et à tous ceux qui l'ont côtoyé et apprécié.

Les obsèques auront lieu le samedi 31 mai, à 11 heures, à la Egyptian Chapel of the Verano Monumental Cemetery, à Rome (Italie).

Ceux qui le souhaitent, peuvent exprimer leur soutien en faisant un don à l'Association Italia Eritrea Onlus Assiter ETS, qui, parmi ses nombreux projets, accorde une attention particulière à la prise en charge des enfants atteints de BPCO dans la ville d'Asmara, en Afrique.

Lord Grenfell, son mari

Et toute sa famille, en France, Argentine, Allemagne, Angleterre et aux États-Unis,

ont la tristesse de faire part du décès de

Lady GRENFELL,

née Dagmar Sigrid LANGBEHN, survenu le 18 mai 2025, à Paris, après une longue maladie courageusement traversée.

Dagmar Grenfell avait été directrice de développement à TV5-Monde.

Les obsèques auront lieu en Angleterre.

Crémation en privé à Paris.

Les familles Gunther, Burke, Kimball et Price Ainsi que ses amis,

ont la tristesse de faire part du décès de

Thomas Michael GUNTHNER, historien de la photographie, conseil en communication, traducteur et enseignant d'anglais au ministère des Affaires étrangères et à l'Assemblée nationale, maître de conférence à l'Institut d'études politiques de Paris,

survenu à Paris, le 18 mars 2025.

Une messe de requiem sera célébrée le 2 juin, à 13 heures, en l'église Saint-Sulpice, Paris 6^e.

Remerciements au personnel de la résidence Antoine Portal, Paris 6^e, en particulier au docteur Jeanne-Marie Bréchot.

Nanou.

Véronique et Pascal Courbet, Stéphane et Véronique Lanterrier, Ugo Lanterrier et Colombe Brosset et leurs enfants, Julie, Pierre, Emma, Léo, Lila, Charlotte, Agathe, Lune et Eponine,

ont la profonde tristesse d'annoncer le décès de

Lillianne LANTERNIER, née RAGUSI,

survenu le 28 mai 2025, à Paris, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Une cérémonie civile sera célébrée le 31 mai 2025, à 14 heures, à Pont-Evêque.

Monique LASSÈGUE, née BLAIZOT,

est décédée paisiblement le 23 mai 2025, à l'âge de quatre-vingt-quinze ans, après une vie consacrée à l'enseignement de la philosophie et à la préparation des postulants au baptême.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 4 juin, à 14 h 30, en l'église Saint-Jacques du Haut-Pas, à Paris 5^e et sera suivie de l'inhumation, à 16 h 15, au cimetière des Longs Réages, à Meudon, avenue de la Paix.

De la part de Bernard et Jean, ses fils, Mouna, Sophia et Inès, ses petites-filles.

13, rue Pierre Nicole, 75005 Paris. bernard-jean@lassegue.com

Noyon.

Martine Giguet, sa compagne, Juliette, Alice, Marion, ses enfants, Ses petites-filles,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean-Claude LE BIHAN,

maitre de conférences honoraire, navigateur modeste, vigneron amateur, responsable d'association,

survenu à Compiègne, le 27 mai 2025, à l'âge de soixante-treize ans.

Il a fait don de son corps à la Faculté de médecine d'Amiens.

M. Jean-Pierre Olivier, son époux, Véronique, Sophie, Bertrand et Caroline, ses enfants,

Sez petits-enfants Et ses arrière-petits-enfants, Ses frère et sœurs,

ont la grande tristesse de faire part du décès de

Marie-Béatrix OLIVIER, née SALLERIN,

survenu le 22 mai 2025.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 2 juin, à 10 heures, en l'église Saint-Symphorien, à Versailles.

Pas de couronne.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Violette et Nicolas, ses enfants, Sa belle-fille Et ses petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Jeannette PETIT DE MIRBECK, née URTREGER,

survenu le 22 mai 2025, à l'âge de quatre-vingt-treize ans.

L'inhumation aura lieu le 4 juin, à 10 h 30, au cimetière parisien de Bagneux.

Henri et Alain Roudier, ses fils et leurs épouses, Carmen Hernandez et Christelle Roudier,

Philippe de Lara, son gendre, Adam de Lara, Luce et Nicolas Roudier,

ses petits-enfants, Elisabeth Roudinesco et Martine Aubry-David, ses sœurs,

Olivier Bétourné et Cyrille David, ses beaux-frères,

ont le chagrin de faire part du décès de

Luc ROUDIER, ingénieur chimiste, polytechnicien,

survenu le 24 mai 2025, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

Une cérémonie aura lieu le 3 juin, à 10 heures, en l'église Saint-Pierre-de-Montrouge, Paris 14^e, suivie de l'inhumation au cimetière d'Issy-les-Moulineaux.

Hélène, Claire et Isabelle, ses filles, Frédéric Fillet, Eric Goupil, ses gendres,

Marion, Suzanne, Renaud, Alice, François, Sarah, Robin, Anne-Delphine, Victoire, Rémi et Bruno, ses petits-enfants et leurs conjoints,

Gauthier, Maxime, Raphaël, Arnaud, Gabrielle, Camille, Thomas, Anna, Sarah, Félix, Héloise, Rosalie, Abel, Paul et Rose, ses arrière-petits-enfants,

ont la grande tristesse de faire part du décès de

Mme Renée SMITH, née LAFFITTE, professeure agrégée d'anglais,

survenu le 26 mai 2025, à son domicile, dans sa cent unième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu ce vendredi 30 mai, en la basilique Notre-Dame de Boulogne-Billancourt.

L'inhumation a suivi, le même jour, au cimetière de Merry-sur-Yonne.

Evelyne Tomatis, Marc-André Tomatis, Gérard Rihay, sa sœur et ses frères, Myriam, Marie, Clémence, Hugo, Samuel, Raphaël, Grégoire, Pierre, Charles, Sébastien, ses nièces et neveux, Toute sa famille Et ses proches,

ont l'immense tristesse d'annoncer le décès de

M. Patrick TOMATIS, professeur de yoga, secrétaire général de la Fédération nationale des enseignants de yoga, président de l'École française de yoga.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 3 juin 2025, à 10 heures, en l'église Notre-Dame-des-Champs, 91, boulevard du Montparnasse, Paris 14^e.

La Fédération nationale des enseignants de yoga Et l'École française de yoga, membres de l'Union nationale de yoga, Le Syndicat national des professionnels du yoga,

ont la très grande tristesse de faire part du décès, survenu le 22 mai 2025, de leur secrétaire général et président

Patrick TOMATIS, enseignant et formateur d'enseignants de yoga, docteur en sciences du langage.

Célia et Edouard Cornu, sa fille et son gendre, Paul, Agathe et Valentin, ses petits-enfants, Pascale Abecassis et François Thébault, Stéphane et Stéphanie Abecassis, ses beaux

Avec le phénomène Trump, une nouvelle histoire de la droite américaine

ENQUÊTE

Les Etats-Unis changent de visage, versent de plus en plus dans l'illibéralisme, et « vous n'avez encore rien vu », a promis Donald Trump, le 29 avril, en célébrant les cent jours de son administration. La contre-révolution en cours rompt avec ce qui fondait, croyait-on, les bases de la modernité américaine. Déjà en 2016, la première élection à la présidence du milliardaire avait bousculé certaines certitudes sur l'évolution du pays, ce qui avait particulièrement interpellé les historiens. Ils regrettaient de ne pas avoir su identifier ce qui avait rendu possible une telle présidence.

Rick Perlstein, historien indépendant et journaliste, s'était fait le principal porte-parole de ce sentiment dans une tribune au *New York Times* parue en avril 2017 : « Ceux dont le métier consiste à être les gardiens du passé de l'Amérique se sont donc trompés. Nous avons développé un récit sur l'histoire de la droite américaine beaucoup trop sommaire pour parvenir à anticiper l'ascension d'un homme comme Trump. » Un sentiment d'urgence s'est emparé de la profession ; les ouvrages conçus après 2016 arrivent aujourd'hui en librairie.

Ces historiens ne se contentent pas de revisiter la trajectoire suivie par la droite au XX^e siècle, ils interrogent aussi le destin de l'ensemble des Etats-Unis. Certaines idées reçues sur ce que le pays pensait être devenu sont mises à mal. Le New Deal de Roosevelt, le mouvement des droits civiques, les avancées du féminisme, l'ouverture sur le monde, la défense de la liberté... Autant d'évolutions qui apparaissent bien plus fragiles à la lumière de ces nouveaux travaux. Ils déboulonnent un mythe tenace, qui a été la source d'une première erreur dans la façon dont on a écrit l'histoire de la droite : celui du *liberal consensus*, voire de l'*American consensus*.

A en croire ce mythe, les Américains auraient majoritairement adhéré après la seconde guerre mondiale au libéralisme politique, philosophie progressiste attachée aux libertés individuelles et aux droits des citoyens ; le principe de l'égalité raciale se serait imposé ; les vertus de l'intervention de l'Etat dans l'économie auraient peu à peu cessé de faire débat, la discussion ne portant plus que sur sa mise en œuvre. Le rejet des régimes totalitaires aurait agi tel un ciment pour lier l'ensemble des Etats-Unis, à l'exception de certains courants minoritaires et dont les opinions relèvent de la pathologie.

Ce récit a été défendu par une voix très influente, celle de l'historien Richard Hofstadter (1916-1970), auteur d'un livre paru en 1964 qui reste un classique aux Etats-Unis : *Le Style paranoïaque. Théories du complot et droite radicale en Amérique* (François Bourin Editeur, 2012). A la lire, le libéralisme politique exerce une hégémonie si grande que seuls des « pseudo-conservateurs » aux pulsions complotistes continuent de le rejeter.

A cette époque, la conviction s'est déjà installée que le libéralisme politique, aux Etats-Unis, n'est « pas uniquement la tradition intellectuelle dominante, mais la seule », comme l'écrivait le critique littéraire Lionel Trilling dans un article paru en 1949. « Il n'y a pas d'idées conservatrices ou réactionnaires en circulation », tranche-t-il alors.

Au cours des décennies suivantes, l'idée d'un consensus libéral se maintient et, en dépit des critiques qui commencent à s'accumuler, les historiens ne parviennent pas à s'en défaire. « Ils restent majoritairement de gauche et entretiennent des biais en faveur du libéralisme », remarque Rick Perlstein.

En 1980, alors que la mémoire des mouvements sociaux de gauche des années 1960 et 1970 reste vive, l'élection de Ronald Reagan vient cependant les déstabiliser. « Sa popularité constituait un mystère alarmant pour de

Convaincus que le libéralisme politique était profondément ancré aux Etats-Unis, les historiens ont longtemps minimisé l'influence de l'extrême droite au sein du mouvement conservateur.

A la lumière d'une nouvelle historiographie, le président républicain apparaît moins comme un accident de l'histoire que comme le fruit d'une longue gestation

nombreux historiens de gauche », souligne Kim Phillips-Fein, professeure à Columbia (New York), spécialiste de l'historiographie de la droite américaine. Les universitaires commencent à regarder plus sévèrement l'œuvre de Richard Hofstadter et le « style paranoïaque » qu'il décrit. « Pathologiser la droite ne permet pas, estiment-ils, de rendre compte des succès rencontrés par les conservateurs.

La recherche historique fait alors le choix du contrepied – et commet donc une nouvelle erreur d'appréciation. « Une forme de sympathie » envers la droite se diffuse dans les universités au cours des années 1990, remarque Kim Phillips-Fein. Les tendances les plus inquiétantes sont occultées ou normalisées, alors qu'à la même époque le Parti républicain se radicalise. Ce durcissement, incarné par le vénérable président de la Chambre des représentants Newt Gingrich, est minoré y compris par le monde politique. Et cette bascule de la droite continue d'être minimisée jusque dans les années 2000 et 2010 : « Barack Obama, lui-même, affirme sur un ton sentimental qu'il y a toujours des républicains mesurés avec qui on peut s'entendre », rappelle Rick Perlstein.

Face à l'irruption d'un personnage tel que Donald Trump, en 2016, on ne peut plus éluder l'impact des extrêmes. Il devient urgent d'analyser les relations qui lient les droites modérées et radicales, les dynamiques internes, pour expliquer comment un courant qui paraissait marginal – l'illibéralisme – parvient à s'imposer. La révision du passé fait émerger des personnages oubliés, ou dont on a mal interprété le rôle : Merwin K. Hart, William Buckley, Pat Buchanan, Ross Perot.

Merwin K. Hart, incarnation d'un front de droite

Un temps laissé de côté, l'influent Merwin K. Hart (1881-1962) lance le récit de l'un des travaux les plus novateurs pour donner à comprendre ce qui s'est joué à droite, l'enquête historique *Taking America Back* (Yale University Press, 2024, non traduit). L'auteur, David Austin Walsh, professeur à l'université de Virginie, propose un nouveau cadre théorique. Selon lui, le mouvement conservateur américain s'est construit sur les mêmes principes que le Front populaire formé par la gauche dans les années 1930 en France : des courants d'opinion rivaux se lient pour affronter un ennemi commun. Avec cependant une différence de taille : le front dont parle David Austin Walsh ne lutte pas contre le fascisme, bien au contraire.

Conservateur, il inclut des éléments profondément réactionnaires, voire pis. Le libéralisme politique et le communisme sont amalgamés en un seul et même danger quasi mortel.

LES RÉPUBLICAINS ONT TOUJOURS VOULU MAINTENIR UNE IMAGE DE RESPECTABILITÉ TOUT EN GARDANT LE CONTACT AVEC DES ÉLECTEURS PLUS RADICAUX

« Le conservatisme américain au XX^e siècle repose sur une lutte acharnée contre ce qui représenterait une menace existentielle, le "collectivisme" », explique David Austin Walsh. C'est au nom de ce combat que la droite modérée entretient des relations ambiguës avec la droite plus radicale, jusqu'à chercher son soutien. Ce qui ne signifie pas que des querelles n'ont pas existé. Ce front de droite est informel et fluide, changeant au gré des époques.

David Austin Walsh commence son enquête en s'intéressant à Merwin K. Hart, qui incarne ce front populaire conservateur. Avocat d'extrême droite, il est bien vu par les milieux plus modérés qu'il fréquente. Il s'affirme politiquement au cours des années 1930, alors que Franklin D. Roosevelt met en œuvre le New Deal pour relancer l'économie des Etats-Unis, durement atteinte par la crise de 1929. Une vaste administration fédérale est mise sur pied : l'Etat américain prend sa forme moderne. Depuis, la droite n'a jamais abandonné l'idée de réduire drastiquement la taille du gouvernement – un combat mené encore aujourd'hui par le milliardaire Elon Musk.

Merwin K. Hart engage le combat contre le New Deal. Grâce au soutien de grands industriels, il lance le New York State Economic Council, un groupe de pression qui fait campagne contre toute intervention de l'Etat et défend l'idée – qu'on retrouvera chez Trump – que l'on ferait mieux de remettre le pouvoir à des hommes d'affaires. Une partie de la presse, dont le *Chicago Tribune* et le *New York Herald Tribune*, lui réserve un accueil bienveillant. Il diffuse ainsi ses idées et présente le New Deal comme le fait d'« une poignée d'hommes qui souhaitent accomplir une révolution » pour « mettre fin à la liberté ». Antisémité, Merwin K. Hart est également un des principaux propagandistes aux Etats-Unis du régime du dictateur espagnol Franco. Il s'oppose au combat contre les nazis... ce qui ne l'empêche pas de poursuivre sa carrière, après le conflit, son antisémitisme se faisant même de plus en plus virulent.

Il noue alors de proches relations avec l'influent Joseph McCarthy (1908-1957). Les deux hommes ont en partage de fortes convictions anticomunistes, qui conduisent le sénateur du Wisconsin à lancer, dans les années 1950, une chasse aux sorcières contre de présumés espions soviétiques au sein du gouvernement et ailleurs. McCarthy a laissé l'image d'un dangereux démagogue, mais, « au fil de sa carrière, l'ensemble de la droite chantait ses louanges », rappelle David Austin Walsh.

Joseph McCarthy tombe néanmoins en disgrâce en 1954. Aucune des accusations qu'il a lancées n'est fondée et un sénateur victime de ses calomnies, Lester C. Hunt, en vient à se suicider. Le Congrès adopte une motion de censure à l'encontre de McCarthy. La même année, un livre prend sa défense : *McCarthy and His Enemies* (Henry Regnery Company, non traduit). L'un des auteurs, William Buckley (1925-2008), est un jeune homme ambitieux, qui deviendra le pape du conservatisme aux Etats-Unis. Son premier ouvrage, *God and Man at Yale* (Henry Regnery Company, 1951, non traduit), a été écrit avec les conseils de Merwin W. Hart.

William Buckley et le fusionnisme

Cette proximité avec un antisémite notoire comme Merwin W. Hart étonne, tant William Buckley garde généralement une image positive dans les livres d'histoire. Ce brillant intellectuel, fondateur en 1955 de la très influente *National Review*, une revue conservatrice, est déterminant pour la droite américaine. Il popularise la doctrine politique qui triomphera avec Ronald Reagan et qui constituera, jusqu'à Donald

Trump, le cœur de l'idéologie conservatrice. Cette philosophie, le « fusionnisme », mêle traditionalisme religieux, libéralisme économique et anticommunisme.

Pendant longtemps, les historiens ont également attribué à William Buckley un autre rôle : il était considéré comme l'auteur d'une purge qui aurait permis d'établir une claire distinction entre le conservatisme respectable et la droite la plus radicale. Cette « excommunication » aurait eu lieu en 1962, et se serait traduite par la mise au ban de Robert Welch, le fondateur de la John Birch Society, une association conspirationniste très active dans les années 1960, que *Le Monde* qualifiait en 1961 – à raison, selon David Austin Walsh – de « fasciste ». Welch clamait notamment que le président Dwight Eisenhower, au pouvoir de 1953 à 1961, était un agent du KGB...

Face aux mensonges propagés par Robert Welch, William Buckley s'interroge dans son éditorial du 13 février 1962 dans la *National Review* : « Peut-on cautionner les propos d'un homme qui multiplie les fausses allégations ? » Sa charge était considérée comme un tournant dans l'histoire des droites, établissant une sorte de cordon sanitaire. Une forme de norme morale à ne pas enfreindre.

Rick Perlstein regrette aujourd'hui d'avoir propagé ce récit. « Je l'ai repris dans mon livre sur Barry Goldwater [1909-1998], le candidat républicain à la présidentielle de 1964 » (*Before the Storm. Barry Goldwater and the Unmaking of the American Consensus*, PublicAffairs, 2009, non traduit). Depuis la première élection de Donald Trump, son regard a changé. « Les livres parus [avant 2016] ne sont pas mauvais, mais les questions que les historiens se posent évoluent avec le temps, de manière à répondre aux questions du présent », assure-t-il.

Il y a toujours eu un double jeu au sein du mouvement conservateur. Ses principales figures, comme William Buckley, n'ont jamais perdu de vue le fait qu'il fallait maintenir une image de respectabilité, tout en gardant le contact avec les électeurs plus radicaux. Dans le même éditorial où il mettait en cause Robert Welch, William Buckley flattait les adhérents de la John Birch Society, saluant en eux « certains des anticommunistes les plus robustes sur le plan moral, les plus prêts au sacrifice, et les plus engagés en Amérique ».

Historien conservateur, membre du groupe de réflexion American Enterprise Institute, Matthew Continetti accorde peu d'espace à la « purge » visant Robert Welch dans *The Right* (Basic Books, 2022, non traduit). Dans cette histoire du conservatisme américain au XX^e siècle, il tente d'intégrer le populisme au récit entretenu par la droite sur elle-même. Il décrit Buckley comme un homme dont la sortie contre Robert Welch aurait eu « peu d'effet ». Dans cette affaire, Continetti, qui n'adhère pas à l'idée du front réactionnaire peint par Walsh, minimise l'influence de Buckley.

De Barry Goldwater à Ronald Reagan

Barry Goldwater l'imitera en 1964. Le candidat républicain à la présidentielle mène une campagne virulente, notamment à l'encontre des droits civiques et des politiques de déségrégation, tout en prenant soin de ne jamais se fâcher avec la John Birch Society. L'un de ses soutiens est un acteur nommé Ronald Reagan, qui a décidé d'entrer en politique.

Essayiste conservateur opposé à Trump, chercheur au Council on Foreign Relations, Max Boot a fait paraître en 2024 *Reagan. His Life and Legend* (Liveright, non traduit), une biographie de l'acteur président qui relève de l'examen de conscience. Il remarque qu'en 1966 Ronald Reagan, lors de la campagne qui l'a mené à devenir gouverneur de Californie, refuse lui aussi de se fâcher avec



BORIS SÉMÉNIKO

la John Birch Society. «*Il a émis un communiqué qui lui permettait d'accepter le soutien de cette organisation, tout en prenant timidement ses distances avec elle.*» Le birchisme peut ainsi jour pendant longtemps d'une influence indéniable. Le fondateur de la Heritage Foundation, un groupe de réflexion conservateur créé en 1973, Paul Weyrich, l'un des architectes de la victoire de Reagan en 1980, contribuait toujours au bulletin de la John Birch Society en 1983...

Dans son dernier ouvrage en date, *Reaganland. America's Right Turn. 1976-1980* (Simon & Schuster, 2020, non traduit), Rick Perlstein s'intéresse au virage à droite pris par le pays peu avant l'élection de Reagan. Il y voit l'influence de milieux d'affaires qui déclarent une guerre sans merci à la gauche. Avec la droite religieuse, ils revendiquent une «*cobelligérance*» contre l'avortement et la cause homosexuelle.

Ronald Reagan est généralement décrit comme le dernier président (1981-1989) à avoir véritablement changé le pays. De nombreux ouvrages lui sont consacrés. Sa victoire a été préparée au cours des années 1970 par la politisation des évangéliques ainsi que par la bascule du Sud vers le Parti républicain. Un mouvement accéléré par la stratégie de Richard Nixon (1969-1974) visant à flatter l'électorat raciste des anciens Etats esclavagistes. Une fois élu, Ronald Reagan a pu compter sur un réseau étendu de groupes de réflexion de droite, construit peu avant son arrivée à la Maison Blanche, pour disséminer ses idées. Grâce à ce réseau, il est parvenu à libéraliser l'économie et à relancer la lutte contre le communisme. Tous ces sujets ont fait l'objet de nombreux travaux, même s'il reste des zones d'ombre.

Si l'après-Reagan est marqué par des transformations radicales à droite, le souvenir laissé par la dernière décennie du millénaire est cependant tout autre : le mur de Berlin

tombe, les accords de libre-échange se multiplient, la prospérité est de retour. On assiste même à «*la victoire éclatante du libéralisme politique et économique*», comme l'affirme, en 1989, Francis Fukuyama, auteur de *La Fin de l'histoire et le dernier homme* (Flammarion, 1992).

La droite, qui a contribué à l'essor de certains de ces changements, notamment le libre-échange, commence néanmoins à se fracturer dès la fin du second mandat de Ronald Reagan, et cette fracture s'élargit sous son successeur, George Bush, président de 1989 à 1993. De nouvelles radicalités émergent, dont on commence seulement maintenant à mesurer l'influence, signe que ce passé proche n'a pas encore été suffisamment étudié. «*Les historiens s'intéressent assez peu à ce qui a moins de trente ans*», observe Olivier Burtin, maître de conférences en civilisation des Etats-Unis à l'université Picardie-Jules-Verne. Des enquêtes paraissent peu à peu, qui aident à mieux comprendre cette époque. Deux historiens américains, notamment, remarquent à quel point les codes de la vie politique changent alors.

Pat Buchanan contre le libre-échange et l'immigration

John Ganz, auteur d'un ouvrage remarqué sur les turbulences sociales et politiques qui s'emparent des Etats-Unis au cours des années 1990, *When the Clock Broke* (Farrar, Straus and Giroux, 2024, non traduit), juge qu'une «*politique du désespoir*» prend forme à cette époque, notamment autour de Pat Buchanan. «*L'Amérique était en péril, estimait-on. Certes, le vieil ennemi communiste avait été vaincu, mais la libéralisation des mœurs, "l'invasion migratoire", le commerce international menaçaient les traditions américaines. La droite se tourna donc vers un ennemi intérieur*», relate-t-il. Cet ennemi est

EN 1992 DÉJÀ, LE POPULISTE PAT BUCHANAN AFFIRMAIT QUE SE JOUAIT «UNE GUERRE RELIGIEUSE, CULTURELLE, UNE GUERRE POUR L'ÂME DE L'AMÉRIQUE»

tout trouvé, c'est le libéralisme. Le combat engagé ne se traduit pas par des victoires électorales immédiates, mais certaines défaites préparent les succès de demain. Elles permettent notamment de faire évoluer le discours.

Car la conquête de l'opinion ne se fait plus par la force de persuasion, comme le faisait Reagan lorsqu'il était président, mais par l'outrance et la radicalité. C'est ce qu'observe Nicole Hemmer, dans *Partisans* (Basic Books, 2022, non traduit), où elle s'intéresse à la véhémence qui s'empare de journalistes, de responsables politiques et de penseurs de droite : «*Ils participèrent tous à l'essor d'une nouvelle façon de faire de la politique qui n'était pas simplement conservatrice, mais antilibérale et s'appuyait sur la grossièreté de la culture américaine. (...) En agissant ainsi, ils brouillèrent les lignes entre le mouvement conservateur conventionnel et l'extrême droite violente*», écrit-elle.

Nicole Hemmer et John Ganz reviennent tous les deux dans leurs livres sur la carrière de Pat Buchanan. Personnage médiatique venu de la droite traditionaliste, celui-ci comprend qu'il y a un espace à prendre à la droite de Reagan, et il s'emploie à l'occuper sous la présidence de George Bush. Constatant que la concurrence étrangère affaiblit l'industrie américaine, il dénonce le libre-échange et rompt avec le consensus prévalant chez les républicains. Il adopte également un ton nativiste anti-immigration, à l'opposé des positions de Ronald Reagan : Pat Buchanan souhaite la construction d'un mur sur la frontière mexicaine. Il affiche même son mépris de la démocratie, un régime selon lui mal adapté à la décadence ambiante.

Fort du succès médiatique qu'il rencontre, Pat Buchanan se porte candidat à la Maison Blanche et s'invite aux primaires républicaines tenues en vue de la présidentielle de 1992, au point de venir gêner, un

temps, le président sortant George Bush, qui cherche à se faire réélire.

Pat Buchanan est cependant un personnage controversé, tenant des propos antisémites. William Buckley, qui reste à cette époque la grande figure intellectuelle de la droite, lui apporte, néanmoins, un «*soutien tactique*», dit-il. Il est imité par Rush Limbaugh, animateur télé ultraconservateur dont la carrière décolle à cette époque – il rejoindra par la suite la chaîne Fox News. Il participe, lui aussi, à l'essor de cette nouvelle culture politique, reposant sur la provocation, la diatribe et le pessimisme.

S'il ne parvient pas à remporter la primaire, Pat Buchanan impressionne les caciques du Parti républicain, qui voient en lui un moyen de mobiliser le vote. Le candidat populiste est donc adoubé *keynote speaker* («orateur principal») en août 1992, lors de la convention du Parti républicain qui lance la campagne de George Bush en vue de la présidentielle. A cette occasion, Pat Buchanan livre un discours dont l'écho résonne encore aujourd'hui : «*Il y a une guerre religieuse dans ce pays. C'est une guerre culturelle, tout aussi critique que l'a été la guerre froide, une guerre pour l'âme de l'Amérique. Et dans ce combat, [Bill et Hillary] Clinton sont dans l'autre camp*», celui du féminisme, de l'environnementalisme. Ce discours, qui préfigure la croisade contre le «wokisme» d'aujourd'hui, n'empêche pas Bill Clinton de l'emporter. La victoire du démocrate est facilitée par le candidat indépendant Ross Perot, qui vient prendre des voix à la droite.

De Ross Perot au Tea Party

Ross Perot n'est pas un républicain – il se présente comme indépendant, autant contre le démocrate Bill Clinton que contre le candidat du Grand Old Party George Bush –, mais il s'inscrit pleinement dans cette histoire de la droite anti-élite américaine. Le personnage n'est pas sans rappeler Donald Trump : un milliardaire opposé au libre-échange, qui entretient un rapport à la vérité assez distendu, voire conspirationniste. Il prétend que des soldats américains seraient toujours retenus au Vietnam, ce que la classe dirigeante chercherait à cacher. Son discours populiste lui permet d'obtenir près de 19 % du vote populaire, ce qui fait trébucher George Bush.

En 1994, le Parti républicain fait cependant un retour fracassant lors des élections de mi-mandat et prend le contrôle du Congrès. Newt Gingrich, prompt à vilipender tout adversaire, à le désigner en traître, radicalise le Parti républicain. Au sein de la société américaine, les milices d'extrême droite s'affirment. En 1995, le terroriste Timothy McVeigh commet un attentat contre un bâtiment fédéral à Oklahoma City, tuant 168 personnes.

La présidence belliqueuse de George W. Bush (2001-2009), marquée par la guerre en Irak et en Afghanistan, voit la droite radicale reculer. Celle-ci revient grâce au Tea Party, opposé au premier président noir, Barack Obama, élu en 2008. Mais ce mouvement ultraconservateur est aussi une «*révolte interne*» au Parti républicain, comme le remarque Nicole Hemmer. Le Tea Party est particulièrement mobilisé pour empêcher la nomination de candidats républicains modérés aux élections de mi-mandat de 2010, remportées par la droite. Ce désaveu de l'élite du Parti républicain profitera à Donald Trump, qui s'invite dans le paysage politique des années suivantes.

Ces évolutions, encore récentes, s'inscrivent dans cette longue histoire de l'imbrication des droites américaines, qui tourne désormais à l'avantage des mouvements les plus radicaux. Le tonitruant milliardaire apparaît ainsi moins comme un accident de l'histoire que comme un homme venu de loin.

Plus qu'un retour de bâton – un «*bac-klash*» –, le trumpisme représente l'affirmation d'une autre tradition, qui s'oppose depuis longtemps au libéralisme. Pour les historiens, se défaire du mythe du consensus libéral demande de porter un regard sans concession sur le passé des Etats-Unis, note Kim Phillips-Fein. Bien des sujets demandent encore, estime-t-elle, à être approfondis : le conservatisme religieux des années 1980-1990, le nativisme de la fin du XX^e siècle, l'impact de la désindustrialisation... Elle l'affirme : «*Il y a tant à faire!*» ■

MARC-OLIVIER BHERER

Zsuzsanna Végh La droite mondiale se coordonne à une échelle inédite

La politiste hongroise analyse la CPAC, la grande conférence mondiale des conservateurs qui tenait à Budapest les 29 et 30 mai, comme un lieu de diplomatie informelle de l'extrême droite. Elle estime que la gauche pourrait rivaliser sur ce registre

L'American Conservative Union (ACU), organisation américaine à l'origine de la Conservative Political Action Conference (CPAC), a réuni pour la première fois, lundi 26 et mardi 27 mai, des figures d'extrême droite en Pologne, près de Rzeszow, bastion électoral du parti Droit et justice (PiS). Le timing est très tactique, entre les deux tours de l'élection présidentielle où le candidat du PiS, Karol Nawrocki, cherche par ailleurs à prendre la tête du parti.

La couverture médiatique et les intervenants de prestige — notamment Kristi Noem, ministre de la sécurité intérieure américaine, le président de l'ACU, Matt Schlapp, l'actuel président de la Pologne, Andrzej Duda, et son ancien premier ministre Mateusz Morawiecki — ont fait de la CPAC Pologne un tremplin pour Karol Nawrocki. Il vise à rallier les électeurs de l'extrême droite, dont les candidats éliminés au premier tour, Sławomir Mentzen et le monarchiste Grzegorz Braun, pour gagner au second tour face au libéral Rafał Trzaskowski, le maire de Varsovie.

Le « roadshow » se déplace ensuite à Budapest pour la quatrième édition de la

CPAC Hongrie les 29 et 30 mai, sous le slogan « L'ère des patriotes est arrivée ! », en soulignant que c'est la première depuis la formation du groupe Patriotes pour l'Europe, au Parlement européen, et la réélection de Donald Trump.

Menée par le premier ministre hongrois, Viktor Orban, cette rencontre est devenue une foire de rencontres entre les figures conservatrices et d'extrême droite américaines et celles d'Europe — de Vox en Espagne au Parti de la liberté en Autriche —, ainsi que les politiciens, commentateurs ou influenceurs affiliés dans le monde. Contrairement à la conférence tactique de Rzeszow, l'événement à Budapest est devenu un poste avancé stratégique de l'ACU, qui la présente comme une « success story illibérale ».

Un projet politique concret

Les deux conférences brandissent des partis pris communs. Les intervenants défendent la souveraineté nationale tout en critiquant l'Union européenne et ses « institutions bruxelloises » pour leur bureaucratie excessive. La « guerre culturelle » — lutte contre « l'idéologie du genre », le « wokisme », l'immigration, et la défense des valeurs traditionnelles

chrétiennes, de la famille et de la nation — unit les participants malgré leurs divergences politiques. La CPAC promeut la coopération sur cet alignement idéologique plutôt que sur l'affiliation institutionnelle.

Au-delà des slogans, ces rassemblements ont un projet politique concret. A court terme, si la Pologne élit un président pro-PiS, le gouvernement mené par la Coalition civique de Donald Tusk échouera probablement dans ses efforts de redémocratisation. Un veto présidentiel prolongé et l'incapacité des partis au pouvoir à remplir leur mandat pourraient faciliter le retour du PiS aux affaires.

Une Pologne dirigée par le PiS rejoindrait la Hongrie pour bloquer toute tentative de renforcement des institutions européennes. Le réseau souverainiste se

tournerait alors vers les élections législatives tchèques d'octobre et le retour au pouvoir d'Andrej Babis, avant de soutenir Viktor Orban en 2026, et le Rassemblement national lors de l'élection présidentielle française.

Beaucoup considèrent encore le CPAC comme un rassemblement marginal d'ultranationalistes sans danger pour nos systèmes politiques. Mais cette « tournée MAGA » (Make America Great Again) est devenue un lieu de diplomatie informelle, un levier de soft power qui tisse des liens durables entre élites politiques, think tanks et organisations. Les visuels soignés et prêts pour les réseaux sociaux, mêlés à des messages émotionnels, combinent politique et spectacle, et permettent de toucher de nouveaux électeurs. Avec le retour de Donald Trump à la Maison Blanche, la CPAC connaît une dynamique sans précédent pour renforcer ces liens et leur visibilité.

Bataille d'information asymétrique

En comparaison, la gauche américaine ne propose rien d'aussi spectaculaire ni massif. Les acteurs démocrates et centristes s'appuient sur des forums institutionnels, comme la Conférence de Munich sur la sécurité, qui ne résonnent pas auprès du grand public. Sans plateforme comparable, ils continueront à livrer une bataille d'information asymétrique. Il faudrait, pour ce faire, consolider un réseau transfrontalier d'acteurs démocratiques (politiques, journalistes, entrepreneurs...) et inventer une scène majeure du même type pour débattre de l'avenir de l'alliance démocratique tran-

satlantique. Il faudrait aussi rivaliser sur le terrain culturel, pas seulement politique, en déployant podcasts, vidéos courtes et tournées de débats locaux, pour expliquer, dans les langues nationales, comment une alliance transatlantique forte et des politiques européennes comme le marché unique, les achats de défense communs ou les normes climatiques garantissent sécurité, emploi et vie épanouie.

Il s'agit aussi de réconcilier patriotisme et multilatéralisme, en démontrant qu'une souveraineté efficace dans un monde globalisé s'obtient par la coopération, non par le veto, qui mène à la fragmentation et à l'isolement, surtout pour les petits pays.

Les éditions polonaise et hongroise du CPAC peuvent paraître anodines et marginales, mais les ignorer, ainsi que la longue liste de griefs de nombreux citoyens envers nos systèmes politiques, serait une erreur. La droite mondiale se coordonne à une échelle inédite. Cela doit inquiéter tous ceux qui tiennent aux valeurs et aux libertés que nous connaissons. ■



IL FAUDRAIT INVENTER UNE SCÈNE TRANSFRONTALIÈRE POUR DÉBATTRE DE L'AVENIR DE L'ALLIANCE DÉMOCRATIQUE TRANSATLANTIQUE

Matthew H. Murray L'invasion de l'Ukraine est la conséquence du système de corruption généralisée qui gangrène la Russie

Pour s'attaquer aux racines de la guerre en Ukraine, la Russie doit commencer par reconnaître et combattre la corruption systémique, qui représente une menace pour les Russes et pour le reste du monde, estime le spécialiste en affaires publiques et internationales

Après son entretien téléphonique avec Donald Trump le 19 mai consacré à la question de l'Ukraine, Vladimir Poutine a déclaré que Moscou soutenait « une résolution pacifique de la crise ukrainienne ». Il a cependant répété qu'il fallait éliminer les « racines » du conflit. Des racines qui, dans le discours fallacieux et revanchard du dirigeant russe, sont claires : d'une part, l'Ukraine appartient à la Russie ; d'autre part, les efforts déployés par les Etats-Unis et l'Europe pour protéger la souveraineté ukrainienne représentent une menace pour les Russes.

Ainsi Poutine continue-t-il de déformer l'histoire pour imposer des conditions inacceptables à l'Ukraine, se soustraire à toutes négociations, neutraliser et démilitariser le pays. Le conflit en Ukraine est une guerre de choix. L'histoire le montrera : cette décision du Kremlin d'attaquer un Etat souverain d'Europe centrale en ce XXI siècle est la conséquence du système de corruption généralisée qui gangrène la Russie. Car la corruption systémique attise l'agressivité de la Russie (contre l'Ukraine, contre l'ordre international libéral et contre la démocratie elle-même).

Sous Poutine, force est de constater que la Russie n'est pas parvenue à démocratiser et moderniser son économie. En dépit de ressources naturelles, d'un savoir-faire technologique et d'un capital humain considérables, le pays se montre incapable de développer des industries qui soient compétitives sur le marché mondial et respectent les règles internationales. Cet échec économique est dû à l'omniprésente oligarchie, qui accapare les institutions russes et saigne à blanc le pays dans le but de s'enrichir et de monopoliser le pouvoir politique.

En Russie, la corruption est bien systématique. Dans la « verticale du pouvoir » [expression désignant le mode de gouvernance de Vladimir Poutine], le président est assis au sommet d'un réseau népotiste qui contrôle les agences gouvernementales, les budgets, de même que les entreprises publiques et privées. Cette oligarchie soutenue par l'Etat ne peut rester à l'intérieur des frontières russes : elle est dans la nécessité de blanchir et de placer ses gains illicites sur des marchés étrangers.

La Russie a commencé à envahir l'Ukraine en 2014, en réaction à la « révolution de la dignité » [ou révolution de Maidan]. Alors, les Ukrainiens sont descendus

dans les rues et ont occupé la place Maidan, à Kiev, pour protester contre le président Viktor Ianoukovitch : il voulait abandonner le projet ukrainien d'adhérer à l'Union européenne (UE) et d'intégrer le plus grand bloc économique mondial. Pour l'oligarchie poutinienne, en revanche, l'adhésion de l'Ukraine à l'UE est l'équivalent dans le domaine économique d'une adhésion à l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord dans le domaine militaire. Lorsque, en 2014, les manifestants de Maidan ont forcé Viktor

ET
SOUS POUTINE,
FORCE EST DE
CONSTATER QUE
LA RUSSIE N'EST
PAS PARVENUE
À DÉMOCRATISER
ET À MODERNISER
SON ÉCONOMIE

Ianoukovitch à fuir en Russie, le Kremlin a réagi manu militari en annexant la Crimée et en occupant le Donbass, dans l'est de l'Ukraine. Mettant la corruption au service de sa guerre, la Russie a financé des sbires locaux pour qu'ils mettent la main sur les institutions gouvernementales et les industries ukrainiennes.

Négocier la fin de la guerre

Toujours est-il que la Russie n'a pas réussi à arrêter la révolution de Maidan. Une révolution qui a abouti à l'élection à la présidence du candidat anticorruption Volodymyr Zelensky. Laborieusement, l'Ukraine s'est alors attelée à la tâche de démanteler les structures oligarchiques pour les remplacer par des institutions indépendantes. Ainsi, l'Ukraine était en train de se transformer en une démocratie indépendante et une économie prospère. A deux pas de la Russie. En décidant d'envrir l'ensemble du territoire ukrainien en février 2022, Poutine est passé à la vitesse supérieure dans sa campagne contre l'Ukraine post-Maidan. Dans son discours du 21 février 2022, préparant les Russes à cette invasion, le chef du Kremlin a accusé les institutions anticorruption ukrainiennes d'être des éléments déstabilisants pour la Russie. Son plan était simple : envahir l'Ukraine en quelques jours et remplacer le gouvernement Zelensky par une nouvelle oligarchie corrompue et des intermédiaires locaux, tous soutenus par la Russie.

Pour s'attaquer aux racines de la guerre en Ukraine, il faut donc que la Russie commence par reconnaître et combattre cette corruption systémique, laquelle représente une menace pour les Russes comme pour le reste du monde. Poutine semble avoir conscience de l'échec économi-

que russe. Lors des négociations avec l'administration Trump, ses envoyés ont demandé à plusieurs reprises la levée des sanctions européennes et du contrôle des exportations.

Par ailleurs, si la Russie entend sérieusement normaliser ses relations économiques avec l'Occident, le Kremlin doit dans un premier temps accepter un cessez-le-feu sans condition et, dans un second temps, négocier la fin de la guerre. Il doit en outre soutenir ouvertement le projet ukrainien d'adhésion à l'UE. Et reconnaître qu'une Ukraine stable, prospère et démocratique serait bénéfique tant pour les Ukrainiens que pour l'ensemble de la région.

Quant aux Etats-Unis et à l'UE, ils ont un rôle crucial à jouer dans cette dimension économique de la guerre. De concert, ils doivent imposer de nouvelles sanctions à la Russie, tout en lui promettant leur levée si elle accomplit des pas en avant vers une paix durable. Ils doivent de surcroît aider l'Ukraine à mener à bien son processus d'adhésion à l'UE et à renforcer ses institutions, ses lois et ses pratiques anticorruption.

Bref, pour parvenir à une paix durable, il est impératif que la Russie s'attaque à la corruption endémique qui la ronge. Faute de quoi, sa politique étrangère restera caractérisée par une haine de la démocratie et l'usage de la force armée. ■

Traduit de l'anglais
par Valentine Morizot

Matthew H. Murray est professeur adjoint d'affaires publiques et internationales à l'Institut Harriman de l'université Columbia (New York)

L'extrême droite pèse sur le scrutin présidentiel polonais

ANALYSE

Le 18 mai, les résultats du premier tour de l'élection présidentielle en Pologne, dont le second tour a lieu dimanche 1^{er} juin, ont causé la surprise, voire la stupefaction. Non seulement le candidat libéral, Rafał Trzaskowski, considéré comme largement favori tout au long de la campagne, s'est retrouvé talonné par son rival ultraconservateur, Karol Nawrocki – respectivement 31,3 % et 29,5 % des voix –, mais l'extrême droite a enregistré une percée jamais vue depuis la chute du communisme.

Slawomir Mentzen, représentant du parti libertarien nationaliste Konfederacja, a obtenu 14,8 % des suffrages, et Grzegorz Braun, un royaliste ouvertement antisémite et homophobe, 6,3 %. Cette irruption est spectaculaire chez les 18-29 ans, qui se sont rendus massivement aux urnes, plus que n'importe quelle autre tranche d'âge. Slawomir Mentzen y culmine à 35 % des voix, le représentant de la gauche radicale, Adrian Zandberg, à 19 % (contre 4,8 % pour l'ensemble des votants). Grzegorz Braun enregistre 5 %.

Le parti Droit et justice (PiS), soutien de Karol Nawrocki, s'étant au fil des années tourné vers un nationalisme décomplexé, les partis de droite extrême cumulent près de 53 % des suffrages. Chez les jeunes, le vote contestataire atteint 60 % des voix, dont 40 % pour l'extrême droite. Faut-il pour autant voir dans ces scores la poussée d'une «vague brune» dont l'ampleur s'apprêterait à engloutir le paysage politique ? Dans les détails, ces résultats méritent d'être nuancés.

Vote contestataire

Toutes les études indiquent que l'électorat de Konfederacja, essentiellement jeune et masculin, n'est pas un bloc idéologique monolithique. Il est volatil et le vote contestataire l'emporte souvent sur les considérations idéologiques.

De nombreux électeurs ont ainsi été séduits par les promesses ultralibérales de Slawomir Mentzen («zéro impôts», «Etat minimum», etc.), ignorant d'autres aspects de son projet. Un phénomène amplifié par une campagne très efficace sur les réseaux sociaux, où les courtes vidéos sur TikTok et leurs messages percutants se sont révélés plus efficaces que bien des discours et entretiens télévisés.

Ces résultats témoignent par ailleurs d'une profonde fatigue du duopole qui rythme la vie politique polonaise depuis près de vingt-cinq ans, entre le PiS de Jarosław Kaczyński et la Coalition civique de l'actuel premier ministre, Donald Tusk. Jamais le score cumulé de ces deux formations n'a été aussi bas : 60 % dans l'ensemble de la population, 22,7 % chez les jeunes. La bipolarisation de la politique polonaise s'essouffle et chaque élection voit émerger une «troisième force». L'extrême droite récolte les fruits de la transformation du statut du PiS, parti antisystème aujourd'hui perçu comme conventionnel, car resté huit ans au pouvoir (2015-2023). La gauche, elle, est toujours aussi faible, à environ 10 %.

LA BIPOLARISATION DE LA POLITIQUE POLONAISE S'ESSOUFFLE ET CHAQUE ÉLECTION VOIT ÉMERGER UNE «TROISIÈME FORCE»

BIEN DES RESPONSABLES D'EXTRÊME DROITE PORTENT DANS LEUR COEUR L'IDÉE D'UNE SORTIE DE L'UNION EUROPÉENNE

Enfin, et c'est sans doute le plus grand paradoxe de ce scrutin, toutes les études sociologiques indiquent que la société polonoise, dans son ensemble, se libéralise. Sur des questions comme l'avortement (le pays est l'un des plus restrictifs d'Europe) ou la séparation de l'Eglise et de l'Etat, les Polonois sont de moins en moins conservateurs. La sécularisation qu'ont connue toutes les sociétés occidentales – allant de pair avec le développement économique spectaculaire en Pologne – avance à grands pas.

Ere de la «post-vérité»

La poussée de l'extrême droite ne doit pas pour autant être minimisée. Elle témoigne de changements politiques aux conséquences durables. Le score particulièrement élevé de Grzegorz Braun, qui dénonce notamment la «judaïsation et l'ukrainisation» de la Pologne, témoigne d'une tolérance sans cesse croissante envers les discours de haine dans le débat public. En raison d'une polarisation extrême, alimentée par la droite ultraconservatrice, la démocratie polonoise a basculé de manière radicale dans l'ère de la «post-vérité» : dans le débat public, les faits n'ont plus d'importance. Chaque camp prêche des narratifs qui restent dans des «bulles» hermétiques. L'espace public est morcelé.

Ensuite, l'émergence de forces politiques imposantes à la droite du PiS laisse présager une radicalisation encore accrue du principal parti d'opposition. Les études d'opinion indiquent que si le parti de Jarosław Kaczyński devait revenir au pouvoir, il ne pourrait le faire qu'en coalition avec Konfederacja. En vue des législatives de 2027, ce scénario est sérieusement envisagé par les analystes : si ce scrutin avait lieu aujourd'hui, c'est cette coalition qui serait en mesure de former une majorité.

Or, Konfederacja et la myriade de mouvements qui la composent introduiraient dans la politique polonoise des éléments qui lui étaient jusqu'à présent étrangers :

un sentiment anti-ukrainien viscéral, une politique étrangère qui ferait – encore plus que les derniers gouvernements PiS – le jeu du Kremlin, notamment par un rejet de l'Union européenne (UE) sans commune mesure avec l'euroscepticisme du PiS. Si, pour l'heure, aucun politique ne prêche une sortie du pays de l'UE, bien des responsables d'extrême droite portent cette idée dans leur cœur, et attendent le moment opportun pour l'introduire dans le débat public. Certains médias proches de Konfederacja ont d'ailleurs déjà brisé ce tabou.

La diffusion croissante des idées de Konfederacja au sein du PiS a déjà commencé. Quel que soit le résultat du second tour de la présidentielle, dimanche 1^{er} juin, qui décidera si la coalition libérale au pouvoir sortira ou non d'une cohabitation paralysante, les démocrates polonois ne sont pas à l'abri d'un retour des populistes au pouvoir, dans une version bien plus radicalisée que celle qui avait coûté à la Pologne, entre 2015 et 2023, sa mise au ban de l'UE. ■

JAKUB IWANIUK (VARSOVIE,
CORRESPONDANCE)

L'ÉCOLOGIE LIBERTAIRE D'ANDRÉ GORZ

LIVRES

Chantre de l'autogestion, pionnier de la décroissance, défenseur du revenu universel et penseur des articulations possibles entre socialisme et écologie, le philosophe André Gorz, disparu en 2007, développe une pensée qui fait écho à des inquiétudes contemporaines. Il analyse les effets du capitalisme sur le bien-être des travailleurs, met en parallèle domination de la nature et asservissement des individus, et pense un projet d'écologie politique aux ambitions concrètes.

Né en Autriche en 1923, André Gorz s'exile en Suisse avant de s'installer à Paris en 1949. Proche de l'Ecole de Francfort, héritier du marxisme et de l'existentialisme, cofondateur du *Nouvel Observateur* en 1964, il est l'auteur d'une œuvre originale dont la philosophe Céline Marty rend compte dans deux ouvrages parus récemment, *L'Ecologie libertaire d'André Gorz* (Presses universitaires de France, 400 pages, 23 euros) et *Découvrir Gorz* (Editions sociales, 184 pages, 12 euros). Le premier, complet mais exigeant, offre une exégèse de la pensée gorzienne. Le second, plus largement accessible, se présente sous la forme d'extraits commentés. L'autrice rappelle qu'André Gorz est d'abord un philosophe ancré dans le réel. Il est un penseur de l'aliénation, pour qui le simple fait d'exister dans le contexte capitaliste implique une perte de liberté, de sens et de contrôle sur ce que nous avons de plus fondamentalement humain : «Que nous sommes dominés dans notre travail, c'est une évidence. (...) Mais non que nous sommes dominés dans nos besoins et nos désirs, nos pensées et l'image que nous avons de nous-mêmes», écrit André Gorz. Le concept de besoin ne concerne pas seulement les nécessités vitales, mais aussi et surtout les besoins émotionnels et intellectuels : une société cantonnée à la survie matérielle ne peut qu'échouer.



L'ÉCOLOGIE LIBERTAIRE D'ANDRÉ GORZ
de Céline Marty,
Editions sociales,
184 p., 12 €



DÉCOUVRIR GORZ
de Céline Marty,
Editions sociales,
184 p., 12 €

déléguer la satisfaction de ses besoins à autrui, pose d'emblée Céline Marty. Il ne s'agit plus de travailler pour satisfaire des besoins inventés et imposés par une société de consommation frivole, mais de soumettre ses besoins à sa propre activité. Le projet gorzien se distingue d'autres courants écologistes par un anthropocentrisme assumé, loin de la vision fantasmatique d'une Nature originelle et romantique. Le philosophe propose une écologie révolutionnaire mais pragmatique, qui oppose à la voracité du capitalisme la volonté de travailler moins mais mieux. Pour André Gorz, le «capitalisme vert» est une chimère.

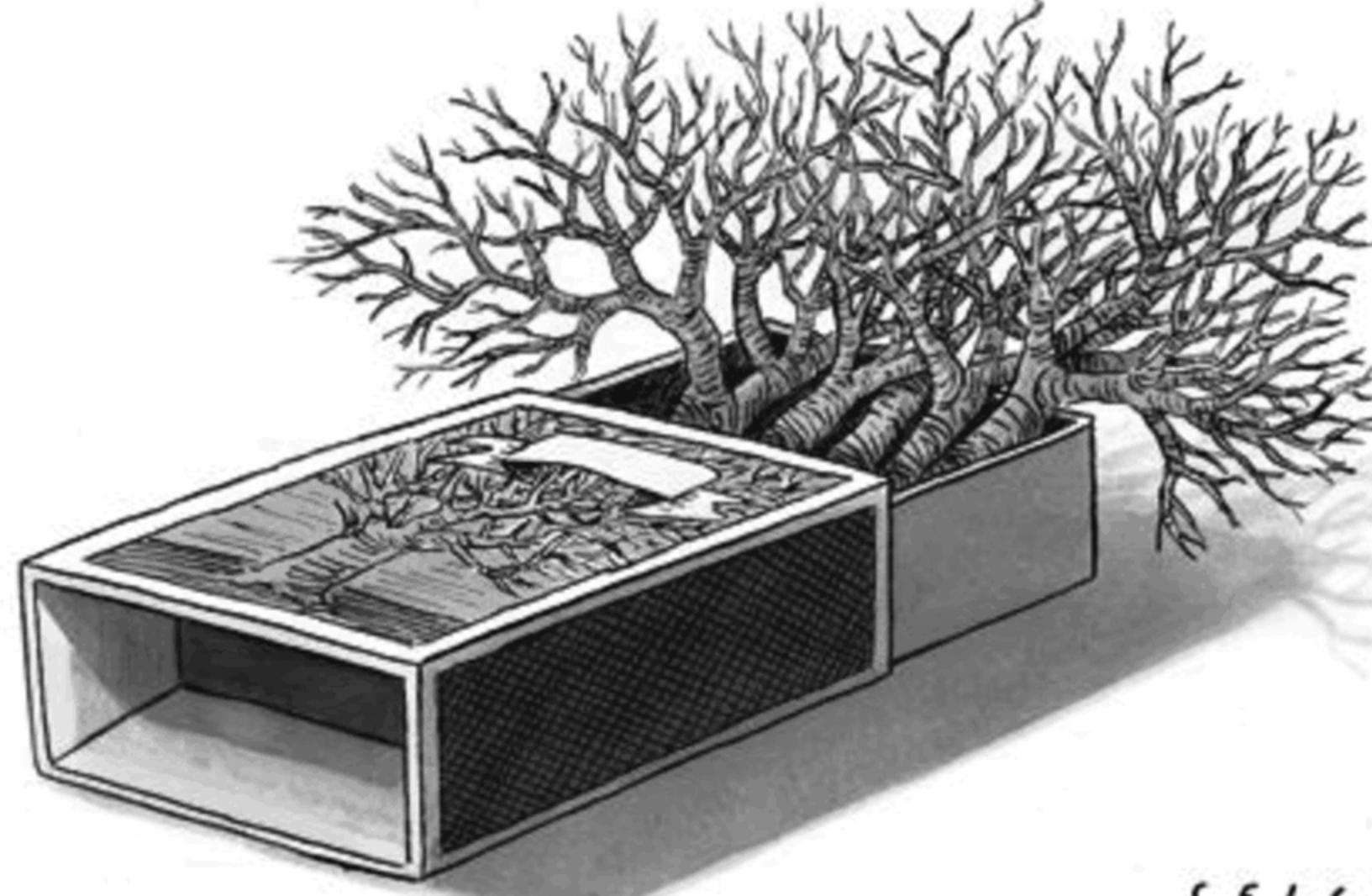
Une réappropriation du temps

A partir des années 1980, la réduction drastique du temps de travail est au cœur de la pensée du philosophe. C'est vers une réappropriation du temps lui-même que convergent tous ces efforts. Produire moins, c'est polluer moins, libérer son temps, subvenir soi-même à ses besoins et organiser son quotidien autour de ce qui compte vraiment : la vie privée, le jeu, le loisir, les passions. André Gorz développe une réflexion sur le revenu universel à partir des années 1990, et l'oriente vers la même finalité : se détacher d'un impératif d'utilitarisme.

Comment expliquer qu'André Gorz soit si peu connu ? Céline Marty envisage une marginalisation à la suite de ses positions critiques envers le nucléaire et la politique mitterrandienne, ou une lecture trop fragmentaire qui a pu laisser croire à une pensée peu cohérente. C'est pourtant une œuvre complexe mais profondément pragmatique. Avec ces deux ouvrages, la philosophe nous encourage, comme André Gorz, à transformer la vie sans attendre le Grand Soir : «Si militer ne veut pas dire construire aujourd'hui des rapports libérés, fraternels, vrais avec les autres, alors ce n'est pas la peine de changer le monde. ■

ANNE-TOSCANE VIUDES

Déforestation | PAR SELÇUK



SELÇUK

«MOUVEMENTS» POUR UNE «AUTRE EUROPE»

LA REVUE DES REVUES

Debats passionnés, familles déchirées... Pour son numéro d'été, la revue de gauche *Mouvements* revient sur l'ambiance électrique de la campagne référendaire de 2005 sur le traité constitutionnel européen. A l'époque, sa rédaction était elle-même divisée. Le non l'a emporté. S'en est suivi un terrible déni de démocratie. Élu président de la République en 2007, Nicolas Sarkozy a ratifié le traité de Lisbonne, jumeau du traité constitutionnel européen rejeté.

Cette séquence a laissé des cicatrices profondes dans la vie politique française, en particulier à gauche. Que s'est-il passé depuis ? La revue scanne nombre de thèmes : enjeux budgétaires, droits sociaux, avortement, protection des jeunes... Et se demande comment agir pour une «autre Europe». Le politiste Julien Louis s'interroge sur la faible combativité des leaders de la Confédération européenne des syndicats.

Analysant leurs CV, il constate que leur profil est toujours le même : des diplômés éloignés du terrain, des «diplomates syndicaux» qui ont fait de la Confédération un lobby. L'auteur propose de transformer l'instance en plateforme d'appui des syndicats nationaux, dans un retour aux sources de l'internationalisme ouvrier.

Des avancées en demi-teinte

Une chercheuse de l'université de Crète, Hara Kouki, se réjouit de constater que l'Union européenne (UE) a enfin donné la priorité aux objectifs sociaux et environnementaux plutôt qu'au profit. Mais leur réflexion sur la participation démocratique, l'économie sociale et solidaire ou les ressources communes n'est pas mûre.

Même constat en demi-teinte de la professeure à la faculté de droit de Strasbourg Mélanie Schmitt : les droits sociaux posés dans la Charte des droits fondamentaux sont certes devenus contraignants, mais la Cour de justice de l'UE a fait primer

le droit du marché intérieur sur les droits syndicaux. Il y a pourtant des raisons de ne pas désespérer. La directive sur le travail des plateformes, adoptée en décembre 2024, est une victoire (difficilement acquise) contre l'ubérisation, se félicite l'eurodéputée «insoumise» Leïla Chaibi : la présomption du salariat prévaut désormais.

Et, comme le constate le Danois Olivier Hoedeman, coordinateur du Corporate Europe Observatory (qui expose les abus des lobbies), le pacte vert a bien été imposé par les mouvements de jeunesse et les mouvements climatiques de 2018-2019. «Si les mouvements sociaux exercent une pression assez forte, ils peuvent avoir un rôle dans l'élaboration de l'agenda», conclut-il. Il n'est pas encore écrit qu'un chapitre sombre s'ouvre aujourd'hui pour l'Europe. ■

PASCAL RICHÉ

Revue «Mouvements», «Europes : 20 ans après le traité constitutionnel européen», été 2025, La Découverte, 17 €.



CULTURE | CHRONIQUE
PAR MICHEL GUERRIN

Un tournant pour le patrimoine français

La ministre de la culture Roselyne Bachelot nous a gratifiés un jour de 2022 d'un coup de sang dont elle a le secret : «*On ne sait plus construire solide !*» Elle pestait contre les fortunes à déboursier trop souvent pour rénover les musées ou les salles de spectacle. Voilà qu'à l'aube de l'été, plusieurs paquebots parisiens sont concernés par des travaux aux montants effarants. Qui cachent un tournant stimulant pour le patrimoine. Les chiffres donnent le tournis. 469 millions d'euros pour le Centre Pompidou, qui fermera en septembre pour cinq ans. Le Grand Palais, lui, rouvre le 6 juin pour une facture de 500 millions. Le Louvre s'apprête à faire exploser les coûts avec 900 millions. Versailles ? 588 millions entre 2003 à 2032. Ajoutons 556 millions d'ici à 2036 pour les Opéras Garnier et Bastille. La Cour des comptes a également épingle, en janvier, les 638 millions d'euros engloutis dans la rénovation de la Maison de la radio.

On pourrait étirer la liste. Evoquer les 87 cathédrales dont l'Etat est propriétaire, celle de Nantes qui rouvre en septembre après un incendie et une cure de 32 millions. L'abbaye de Clairvaux (Aube), aussi, où le ministère de la culture a «mis» 60 millions d'euros dans le grand cloître.

Les compteurs s'affolent vite dans le patrimoine, mais l'Etat doit suivre et montrer l'exemple pour rester crédible. Pendant des décennies, là où il était chez lui, il a réglé les factures tout seul. Sauf qu'il n'y arrive plus. Les besoins ont enflé comme les coûts. Les bâtiments récents sont plus fragiles. Les centaines qui furent construits dans les années 1980-1990 sous le règne du tandem Mitterrand-Lang ont besoin de soins.

Une nouvelle doctrine est en train de s'installer. La poignée de grands établissements à l'image glorieuse doivent mettre la main à la poche. Le partage des tâches est instructif. L'Etat paie la partie ingrate et peu visible (désamiantage, mise aux normes, étançage) et le lieu la partie noble (espaces, programme artistique), par le biais de sa billetterie, des mécénats, des bâches publicitaires.

Le Grand Palais a contracté un emprunt. Les deux tiers des travaux prévus à l'Opéra de Paris seront autofinancés. Au Centre Pompidou, ce sera moitié-moitié. Même chose au Louvre, où l'Etat dépensera 480 millions pour guérir le bâtiment et le musée 450 millions afin que *La Joconde* soit une reine isolée dans le palais.

Ce Yalta patrimonial ne concerne que les emblèmes pouvant attirer les foules et l'argent alors que des milliers de sites partout en France sont en déshérence.

Mais ces bâtiments phares pèsent très lourd dans la facture globale de l'Etat et ce qui leur est demandé s'inscrit dans un bouleversement majeur. Le patrimoine était jugé poussiéreux ou ringard. Outre qu'il rassure dans un monde perturbé, il devient à la mode, moderne, utile. Les monuments ont été des stars des Jeux olympiques et paralympiques de Paris, du parcours de la flamme aux épreuves sportives. Ils sont souvent pleins. Les 846 millions de dons pour Notre-Dame de Paris sont un autre

LE PATRIMOINE EST LE SEUL SECTEUR DE LA CULTURE À BÉNÉFICIER D'UN BUDGET EN FORTE HAUSSE

DES MILLIERS DE SITES SONT EN DÉSHÉRENCE ET PÈSENT LOURD DANS LA FACTURE GLOBALE DE L'ÉTAT

signe de l'engouement. La popularité de Stéphane Bern aussi.

Emmanuel Macron l'a compris, qui orchestre le patrimoine avec maestria. Le 28 janvier, s'exprimant au cœur du Louvre, *La Joconde* dans son dos, le président de la République a refait le coup de Notre-Dame en scénarisant les travaux à venir sous le nom de «*Nouvelle Renaissance*», évoquant un musée qui va de l'avant et non un bâtiment dans un état déplorable.

Ce n'est pas un hasard si le patrimoine a été un chouchou du plan de relance après le Covid-19 et s'il est aujourd'hui le seul secteur de la culture à bénéficier d'un budget en forte hausse, loin des années tristes où les pierres millénaires attendaient l'argent sans s'indigner. Pas un hasard, non plus, si Marie Lavandier, présidente du Centre des monuments nationaux, rend dans les jours prochains un rapport très attendu dans le but de faire fructifier la ferveur patrimoniale en France, impliquer les bénévoles, valoriser les métiers, faire vivre des sites et non les embaumer.

L'autot du patrimoine est de coller à une lecture économique de la culture, aujourd'hui dominante, où, pour être audible, un lieu doit rapporter des sous au pays, notamment au tourisme. Ce profil est sa force. Et soulève de grandes inquiétudes.

Une petite révolution en marche
Il faudra voir si le Louvre et d'autres arriveront à financer leur part de travaux, d'autant que le mécénat peut s'avérer versatile. Et puis les bâches monumentales à la gloire d'un smartphone ou d'un parfum qui recouvrent un musée ou Opéra en travaux, autre qu'elles défigurent l'espace public, sont pour certains la preuve d'un dévoiement de la culture. Et surtout une petite révolution est en marche. Au 1^{er} janvier 2026, le visiteur du Louvre issu d'un pays hors Union européenne paiera un billet (autour de 30 euros) plus cher que le Français, le Belge ou l'Allemand. Ce prix différencié devrait s'appliquer aussi à Versailles, au château de Chambord (Loir-et-Cher), à l'Opéra de Paris, à Orsay, peut-être à la Conciergerie ou à la Sainte-Chapelle, à Paris.

Des voix culturelles dénoncent un apartheid par le passeport. Mais que les touristes lointains, ultramajoritaires au Louvre, contribuent davantage à l'entretien que des Français qui, eux, paient l'impôt, se défend pleinement. Et l'enjeu est ailleurs, dans la façon dont l'entretien du patrimoine est désormais lié à la visite. Jusqu'à interférer sur la programmation ? Pour restaurer sa façade, attirer les mécènes, rembourser un emprunt, mieux vaut en effet présenter des expositions ou des opéras *bankables*. Il faut trouver «un équilibre», nous a-t-on répondu avec prudence au ministère de la culture. L'enjeu est politique. Et il est stupéfiant que la gauche reste sur une vision dépassée du patrimoine, n'y voie qu'un marqueur identitaire qu'il faut abandonner à la droite et à l'extrême droite. L'engouement actuel serait le symptôme d'une époque dominée par les vents réactionnaires. C'est ne rien comprendre à ce qui se joue. ■

ÉTATS-UNIS : UN INDISPENSABLE RAPPEL À L'ORDRE

ÉDITORIAL



A peine le tribunal de commerce international des Etats-Unis, un organe fédéral, venait-il de porter un coup sévère à l'administration de Donald Trump en bloquant les droits de douane imposés à une bonne partie du monde, mercredi 28 mai, que l'un des plus proches conseillers du républicain dénonçait un «coup d'Etat judiciaire». La décision, aussitôt contrée par une cour d'appel saisie en urgence par la Maison Blanche en attendant un jugement sur le fond par la Cour suprême des Etats-Unis, est potentiellement majeure et pas seulement du fait de ses implications éventuelles pour les économies de très nombreux pays. Elle constitue avant tout un test pour la solidité des institutions des Etats-Unis.

Contrairement à ce qu'affirme le conseiller du président, ce qui est en jeu n'est pas une politique dont des magistrats disposeraient à leur guise, au mépris d'une volonté populaire exprimée dans les urnes, mais les moyens utilisés pour la mettre en œuvre. Les trois juges du tribunal fédéral, deux nommés par des présidents républicains, dont un par Donald Trump lui-même, et un par un président démocrate, estiment en effet que celui-ci n'avait pas le droit de se prévaloir d'une loi votée en 1977 pour se lancer dans une guerre commerciale par ailleurs sans précédent dans l'histoire des Etats-Unis. Un autre juge fédéral est parvenu à la même conclusion jeudi 29 mai.

Les pouvoirs qu'accorde ce texte au président ne valent en effet qu'en cas de «menace inhabituelle et extraordinaire (...) pour la sécurité nationale, la politique étrangère ou l'économie des Etats-Unis». Rien qui corresponde à la situation prévalant, en mars, lors du déclenchement des hostilités douanières. Il faut ajouter que cette loi relative aux «pouvoirs économiques d'urgence internationaux» avait été adoptée dans le but précis de limiter la propension du pouvoir exécutif à s'abriter derrière des déclarations d'urgence pour accroître ses marges de manœuvre. Les juges fédéraux ont estimé que la lettre et l'esprit de la loi avaient donc été violés. Aucun président

avant Donald Trump n'a d'ailleurs invoqué la loi de 1977 pour justifier l'imposition de taxes douanières.

Cette tentative de passage en force menace directement le Congrès, auquel la Constitution des Etats-Unis confère le pouvoir de «réglementer le commerce avec les nations étrangères». L'équilibre des pouvoirs est donc directement affecté par la tentation autoritaire du président. Dans une République idéale, le rappel à l'ordre aurait dû venir du Congrès lui-même. Hélas, la servilité des élus républicains à l'égard de Donald Trump fait qu'ils seront les derniers à défendre leurs droits. Il revient donc à la plus haute instance judiciaire des Etats-Unis de rappeler, en dépit de sa majorité conservatrice, que dans une démocratie le pouvoir exécutif n'est pas sans limites.

S'il y a une urgence actuellement aux Etats-Unis, c'est bien d'une telle clarification, compte tenu de la volonté opiniâtre de la Maison Blanche de s'asseoir sur les normes juridiques. Le dossier de l'immigration est ainsi devenu le théâtre d'une guérilla : l'administration Trump tutoie régulièrement la crise institutionnelle en faisant peu de cas des injonctions qui lui sont adressées à la suite de l'invocation, à tort et à travers, de lois parfois antédiluviennes. Donald Trump ne peut ignorer que la grandeur de l'Amérique tient aussi au respect des principes qu'elle s'est donnés. ■

LITTÉRAIRE

Le Monde Nouvel Obs Télérama'

• 21 JUIN •

LAURE ADLER, CONSTANTIN ALEXANDRAKIS, CHRISTINE ANGOT, Pénélope Bagieu, Emma Becker, Caryl Férey, Françoise Gillard, Louise Chennevière, Lucas Harari, Rebecca Lighieri, Susie Morgenstern, Olivier Norek, Denis Podalydes, Abel Quentin, Blandine Rinkel, La Grande Sophie, Albin de la Simone, Vanessa Springora, Guillaume Viry

ENTRÉE GRATUITE

EN MUSIQUE

POUR MOTS

MARRAINÉ PAR LOLA LAFON

• 22 JUIN •

BERTRAND BELIN, CHRISTELLE DABOS, MARYLINE DESBIOLES, André Comte-Sponville, Shane Haddad, Mathilde Henzelin, Catherine Meurisse, Marie Ndiaye, Camille Laurens, Guillaume Poix, Florence Seyvos, Neige Sinno, Esther Teillard, Adèle Yon, Gabriella Zalapi, Coralie Zahonero, Valérie Zenatti

RENCONTRES SUR RÉSERVATION MOT-POUR-MOTS.FR



CHANEL

Région Île-de-France

CNL

CFC

CP

la Villette

CC

VILLE DE PARIS

insee

LA VILLETTE

DESIGN GRAPHIQUE : CHEET